L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

LA NUIT (DE 8h. p.m. à 8h. 30 a.m.) ET LES JOURS DE FETE

Rédacteur en chef 3-5947
Chef de nouvelles 5-6484
Rédacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7116

86e année — No 249 — QUEBEC, MERCREDI 11 MARS 1953 — 5 CENTS LE NUMERO

APPUI MUNICIPAL AU COMITÉ DU LOGEMENT

La Cité donne sa pleine et entière adhésion au mouvement

La Cité de Québec, par un vote unanime des membres du comité administratif, a offert son entière collaboration au comité de citoyens qui se sont donnés pour tâche d'aider la population à solutionner un problème des plus crucial de l'heure, celui de l'habitation. Cette résolution d'offrir tous les services de la cité, a été adoptée hier après-midi à la séance régulière du comité administratif présidée pour la première fois depuis six mois par le maire Lucien Borne. Ce dernier en a profité, avec ses collegues pour féliciter ceux qui avaient pris cette initiative d'aider ceux qui n'ont pas les moyens présentement de se trouver un logement convenable, sinon la maison familiale qui serait l'idéal.

Voici d'ailleurs le texte de la résolution : "Il est proposé par l'échevin L.-E. Caron de décréter par les présentes : a) que la Cité de Québec donne sa pleine et entière adhésion au mouvement institué par un groupe de citoyens en vue de créer un comité d'étude pour promouvoir la construction de maisons d'habitation à l'usage des nombreuses familles et de la classe ouvrière, et obvier ainsi à la crise aiguë du logement qui sévit à Québec; et, b) que la cité garantit au dit comité d'étude son active et immédiate collaboration et celle du personnel technique de la Cité, pour faciliter son travail de recherches."

M. Borne

M. le maire Lucien Borne a rendu hommage au "Soleil" et à "L'Evénement-Journal" pour l'esprit civique qu'ils ont manifesté en s'occupant d'un problème aussi important et aussi populaire que nul citoyen bien pensant ne peut ignorer. C'est pourtant un travail sur lequel nous travaillons depuis dix ans, souligne M. Borne, soit depuis le jour où nous avons voulu lancer le projet de construction d'une maison de 100 logements. Nous avons tenté bien d'autres projets, à la route Ste-Claire, quoique non à Québec, à St-Albert le Grand, à St-Pascal, sur les terrains des soeurs de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur. M. Borne rend aussi hommage aux étudiants de la faculté des Sciences Sociales de l'université Laval qui étudaient le problème il y a quelques années, surtout en vue de faire disparaître les taudis à Québec.

Aujourd'hui, dit-il, nous ne pouvons que louer le travail que se propose de faire le comité de citoyens qui s'est mis déjà à l'oeuvre et qui veut la collaboration de tous les éléments de la population pour mener à bien son travail. Et pour montrer notre franche opinion à leur égard, c'est de tout coeur que la Ville offre tous ses services au comité de citoyens qui veut s'occuper du problème du logement. Et j'espère que mes collègues seront de mon avis. Incidemment, tous les échevins ont été unanimes à encaisser la proposition du maire d'offrir toute la collaboration de la Cité au comité nouvellement formé à la suite de l'appel lancé par nos deux journaux.

M. U. Bédard

L'échevin Ulderic Bédard, qui a assisté la semaine dernière à la première réunion du comité à l'Institut canadien, suggère que l'on ressuscite l'ancien comité chargé d'étudier la question d'érection de logements sur les anciens terrains de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur et il demande que la Cité de Québec fasse des démarches pour obtenir une part des $300 millions mis à la disposition du public par le gouvernement fédéral à cette intention.

A l'échevin Henri Beaupré qui émettait sensiblement le même voeu que son collègue du quartier St-Jean-Baptiste, M. le maire Borne suggère que le comité des citoyens ait recours à M. J.-O. Asselin, de Montréal, qui possède bien le sujet et qui peut rendre d'immenses services à la cause poursuivie par le comité de citoyens. Il faudra de plus, dit M. Borne, la collaboration du Provincial, car le succès ne peut venir sans cette collaboration tripartite du fédéral, du provincial et des municipalités. M. Borne soutient avec J.-O. Asselin, qu'il y a au moins 47.3 de gens mal logés dans la province.

M. Boucher

L'échevin Gabriel Boucher, promaire, déclare qu'il est en faveur du mouvement, mais qu'il faudra que la ville fasse des emprunts si elle veut réellement aider au mouvement. M. le maire Borne lui répond que la Ville n'a pas plus les moyens aujourd'hui qu'elle ne pourra les avoir dans deux ou trois ans. Si je pouvais changer la comptabilité de la cité, dit M. le maire Borne, je le ferais et je prendrais des dépenses-capital pour en faire des surplus à la fin de l'année. M. Borne souligne en passant le développement extraordinairement grand du quartier Limoilou depuis quelques années. "Il faut y aller pour s'en rendre compte, dit-il !

Sur ce, l'échevin C.-J. Bédard proclame la nécessité et l'urgence pour la Cité et pour tout corps bien pensant de protéger le capital humain qui a besoin d'habitation, de vêtement et d'alimentation. Si les deux derniers ne regardent pas nécessairement la Cité, le premier la regarde spécifiquement, alors qu'elle est obligée aux services essentiels. Dans les vieux quartiers, la question peut ne pas se poser de la même manière mais ce n'est pas la même chose pour les deux Limoilou. Il reste beaucoup à faire et il faut que la Cité réponde à l'enthousiasme de ceux qui veulent s'occuper de la crise ou de la pénurie du logement, qu'on l'appelle comme on voudra.

Ici, le représentant du quartier Limoilou-oust, M. C.-J. Bédard, félicite particulièrement M. le colonel Oscar Gilbert, président du "Soleil" et de l'"Evénement-Journal", pour la collaboration qu'il a apportée au mouvement en ouvrant largement ses colonnes à la mise en éveil du besoin qui se fait sentir partout dans la ville et dans le district même. Il félicite encore nos journaux des articles intéressants publiés sur le sujet et exprime l'espoir que tout cela sera un grain semé en bonne terre qui profitera à ceux qui en

(Suite à la page 6, 6e col.)

DES LETTRES EN FAVEUR DU COMITE

Les lettres affluent déjà, à nos journaux, promettant un concours enthousiaste et précieux à l'oeuvre sociale assumée par le Comité du Logement pour solutionner de façon positive la crise de l'habitation qui sévit de façon alarmante dans la vieille capitale, où il manquerait plus de 4,000 logements.

"L'Evénement-Journal" et "Le Soleil" publient aujourd'hui quelques-unes de ces lettres donnant le point de vue d'un industriel, M. H.-W. Joly, président de B. Houde et Grothé; d'un urbaniste, M. J.-Roland Bédard, M.R.P., directeur du Service d'urbanisme de la cité de Québec; et enfin d'un syndicat ouvrier, la Brotherhood Railway Carmen of America, (F.A.T.-C.M.T.) qui, sous la signature de son secrétaire-correspondant, M .R. Dallaire, endosse pleinement le mouvement et annonce la nomination d'un délégué auprès du Comité du Logement.

Voici d'ailleurs la teneur générale de ces lettres:

M. H.-W. Joly

Le président de la maison B. Houde et Grothé précise d'abord qu'il s'est fait "un devoir d'assister à la réunion de jeudi soir dernier, à l'Institut Canadien", en réponse à l'appel lancé par nos deux quotidiens.

Il ajoute : "Permettez-moi de vous dire que vous avez mis en branle une entreprise assez complexe laquelle, si menée à bonne fin, rendra un service énorme à notre population".

"Cette preuve de notre esprit social est certainement louable", dit-il encore, "et je désire vous en féliciter chaudement".

M. J.-Roland Bédard

L'urbaniste municipal écrit: "Une raison incontrôlable m'a empêché d'assister à la réunion du comité du logement, tenue jeudi soir dernier. Par la présente, je désire vous aviser de ma décision d'adhérer à votre mouvement et à vous assurer de mon entière collaboration. Mon collègue, M. Edouard Fiset, retenu à Montréal par affaire, m'a informé de son désir de participer à votre mouvement".

"J'ai eu le plaisir de causer avec le colonel Oscar Gilbert, le président élu. Au cours de notre conversation, le nom de M. Emile Raymond, comme technicien aviseur, fit de propos. Je crois, personnellement, que sa grande expérience dans ce domaine en fait l'homme le plus qualifié et le plus utile que vous pourriez trouver à Québec".

"Heureux de concourir au mouvement, je souhaite que le tout apportera le résultat tant souhaité.

"Bien à vous,
J.-Roland Bédard, M.R.P.
Directeur du service d'urbanisme
Un syndicat ouvrier

Le secrétaire correspondant du local 217 de la Brotherhood of Railway Carmen of America, (F.A.T.-C.M.T.), M. R. Dallaire, écrit à nos journaux:

"Un de nos membres ayant assisté à la réunion de jeudi dernier, 5 mars, relativement à la question du logement à Québec, il a hautement apprécié les suggestions et le bon vouloir de tous et chacun pour mener à bonne fin ce mouvement de construction d'habitations ouvrières à Québec".

"Ce membre, dans la personne de monsieur Lucien Jobin, sera notre

(Suite à la page 15, 8e col.)

Les corporations du Québec

pourront déduire de leur impôt les montants versés au fonds d'éducation

Ottawa, 11 (PC) — Les corporations du Québec, qui ont déjà bénéficié d'adoucissements dans le budget de 1953-54, viennent de recevoir l'assurance, hier de la part du ministre des Finances, M. Abbott, qu'elles en recevront davantage.

Il a annoncé aux Communes qu'à compter du 1er janvier dernier, les corporations pourront déduire de leurs impôts fédéraux les sommes qu'elles payent au fonds d'éducation du gouvernement du Québec.

La déclaration de M. Abbott était en termes généraux, mais elle ne touche qu'une seule province, le Québec, qui n'a aucune entente fédérale dans le domaine de la taxation.

Le Québec perçoit la taxe pour l'instruction basée sur divers taux des compagnies de bois et de services publics, ainsi que de pétrole et de téléphone.

Ces compagnies allèguent que ces paiements au Québec doivent être déduits pour fins d'impôts sur le revenu. Le ministère du Revenu a refusé de permettre cette déduction et les compagnies ont présenté leur cause à la commission d'appel de l'impôt sur le revenu. La commission a décidé que ces déboursés sont déductibles, mais cette décision a été renversée quand le ministère du Revenu en a appelé à la Cour de l'Echiquier.

Le premier ministre, M. Duplessis, et le ministre des Finances, M. Gagnon, étudieront la déclaration du ministre fédéral des Finances, M. Abbott, qui a dit hier que toute taxe provinciale ou municipale des corporations sera déductibles de l'impôt sur le revenu.

Des porte-paroles de MM. Duplessis et Gagnon ont dit qu'il n'y aurait aucun commentaire pour le moment, mais qu'il est probable que M. Duplessis abordera ce sujet lors de sa conférence régulière de presse, vendredi.

La taxe des corporations pour fins d'éducation que paient les compagnies d'énergie et de bois a souvent été surnommée "taxe fédérale sur l'éducation" par M. Duplessis quand il prétendait qu'elle devrait être déductible pour fins d'impôt sur le revenu.

Mieux répartir la taxation

Ottawa, 11 (PC) — Deux députés qui ont l'expérience de la mairie ont demandé hier au gouvernement de mieux répartir la taxation et d'aider davantage les municipalités.

MM. Michael Starr, député progressiste-conservateur d'Ontario et maire d'Oshawa, et Owen Jones, député CCF de Yale et ancien maire de Kelowna, C.-B., ont présenté ces demandes au cours du débat sur le budget, qui se continue.

Les deux députés se sont entendus pour demander que les municipalités aient le droit de taxer les propriétés de la Couronne et que les achats d'équipement et d'autres besoins municipaux soient exemptés des taxes fédérales.

De plus, M. Jones a proposé que le gouvernement remette aux municipalités 75 pour cent de ses revenus sur la vente des liqueurs.

Il semble qu'on prendra bientôt le vote sur deux motions de non confiance envers le gouvernement, que l'Opposition a présentées au sujet de la politique budgétaire.

DANS LE MONDE

Lie accuse la Russie

Nations-Unies, New-York, 11. (PA) M. Trygve Lie s'est départi, hier, de sa neutralité diplomatique pour accuser la Russie de le soumettre aux pressions les plus brutales parce qu'il s'est opposé à l'agression communiste en Corée.

Le représentant de la Russie, M. Andrei-A. Gromyko, était présent lorsque M. Lie a fait sa sortie. Il a déclaré plus tard aux journalistes que le discours du secrétaire-général n'était que de la propagande de mauvais goût et qu'elle ne valait pas la peine qu'on y réplique.

C'est la première fois qu'une telle démonstration est faite aux Nations-Unies parce que les fonctionnaires de cet organisme n'ont pas le droit d'attaquer une nation membre. M. Lie, après avoir dénoncé la Russie, a fait l'éloge des Etats-Unis.

Naguib accuse la G.-B.

Le Caire, 11. (PC) L'Egypte a accusé hier la Grande-Bretagne d'avoir violé le pacte soudanais et élabore des plans pour envoyer un ultimatum demandant le retrait des troupes britanniques de la zone du canal de Suez d'ici six mois.

Le premier ministre Mohamed Naguib, en colère, a accusé les autorités britanniques d'avoir jeté en prison des membres de tribus soudanaises; a dit aux journalistes que l'évacuation des 50,000 militaires britanniques de la zone du canal "doit et devra être complète et sans condition"; et a accusé la Grande-Bretagne d'avoir violé le récent accord anglo-égyptien au sujet de l'avenir du Soudan "au moment où l'encre qui a servi à l'écrire est à peine séchée".

Par ailleurs, le gouvernement de Naguib a signé hier un traité commercial profondément significatif avec trois pays du Rideau de Fer. Cette entente vise à échanger du coton égyptien contre 155,000 tonnes de blé de la Russie, de la Pologne et de la Bulgarie.

THUNDERJET ABATTU EN ALLEMAGNE

Wiesbaden, Allemagne, 11. (PA) Deux Mig-15 communistes sortant de Tchécoslovaquie hier à une vitesse vertigineuse ont attaqué et descendu un appareil réacté Thunderjet américain qui accomplissait une envolée de routine au-dessus de la zone américaine d'Allemagne, mande l'aviation américaine. Un autre chasseur réacté américain a échappé à cette violente attaque.

PONT QUEBEC-NOUVEAU-BRUNSWICK

Frédéricton, 11. (PC) Le ministre de l'Industrie du Nouveau-Brunswick, M. Pichette, lors du débat sur le budget, a déclaré hier que le gouvernement de sa province a reçu l'assurance du premier ministre Maurice Duplessis, du Québec, qu'il continue à s'intéresser au projet de pont interprovincial de Campbellton-Cross Point. Le gouvernement du Québec est disposé à payer "sa bonne part" quand une entente satisfaisante aura été conclue entre les deux gouvernements provinciaux et le fédéral.

LA HAUSSE DES TAUX DE FRET

Ottawa, 11. (PC) Quelques gouvernements provinciaux ont décidé d'en appeler officiellement, auprès du fédéral, contre la dernière augmentation des taux de fret. Les gouvernements sont actuellement à préparer leur cause. Pendant ce temps, le cabinet fédéral a reçu des demandes afin que l'augmentation de sept pour cent n'entre pas en vigueur dès lundi, comme la chose a été décidée avant-hier par la Commission des Transports.

ROME ET LA VISITE DE TITO

Cité du Vatican, 11. (PA) La radio du Vatican dit que le président de la Yougoslavie, le maréchal Tito, a exprimé sa répugnance à discuter de questions religieuses au cours de la visite qu'il entreprend en Grande-Bretagne et que cela met en lumière "son manque de repentir et son intention de continuer la persécution religieuse" en Yougoslavie.

Les catholiques en Angleterre, a ajouté le porte-parole, feront preuve de leur mécontentement au cours de la visite de Tito, alors qu'ils réciteront à leurs offices religieux des prières spéciales à l'intention des prisonniers.

OUVERTURE DU CANAL LACHINE

Montréal, 11. (PC) M. Jean Barcelo, surintendant des canaux du Québec, a annoncé hier que le canal de Lachine sera ouvert à la navigation le 6 avril. C'est la date la plus hâtive de toute l'histoire du canal.

AIDE ECONOMIQUE A L'INDE

Siège des Nations-Unies, N.-Y., 11. (PA) L'Inde et les Nations-Unies ont signé hier le plus imposant pacte d'aide économique encore conclu entre l'organisme mondial et un pays. L'entente prévoit l'envoi de 20 spécialistes pour aider l'Inde dans le vaste domaine du développement industriel. Aucun estimé au sujet du financement de cette entreprise n'a été révélé.

POINTS DE VUE

De monsieur H.-P. Cimon

M. H.-P. Cimon, président de l'Association des propriétaires de la province de Québec et de l'Association des propriétaires de la ville de Québec, s'intéresse de façon fort positive à la crise du logement. Il appuie sans restriction la campagne de presse entreprise par "L'Evénement-Journal" et le "Soleil" et il a fait part à notre représentant de ses suggestions et des causes principales auxquelles il attribue, au moins partiellement, la crise actuelle.

M. Cimon, qui est aussi un éminent homme d'affaires québécois, attribue surtout la hausse du coût de la construction, hausse qui a conditionné la crise du logement, a, 1) la baisse considérable de la productivité du travail et, 2) à l'inertie et au manque d'initiative des intéressés vis-à-vis les avantages monétaires importants mis à leur disposition par les diverses administrations.

Il voit au contraire la solution de l'angoissant problème actuel—étant que l'aide financière administrative s'avère suffisante—dans la construction de "duplex", maisons à deux logements, chaque foyer devant en moyenne grouper six pièces. "Le logement de six pièces", dit-il, "constitue l'habitation la plus populaire et je suis d'avis que c'est ce genre de construction que nous devons prôner. La famille ouvrière moyenne y trouve un confort suffisant tandis que la petite famille y vit très à l'aise".

L'énorme baisse de la productivité du travail, ces dernières années, apparaît à M. Cimon comme la pierre de touche de la situation déplorable dans laquelle se débattent des milliers de pères de famille au pays, et plus localement dans la vieille capitale.

"Le rendement du travail a trop diminué, soit jusqu'à cinq fois depuis 1940. De 21 à 26 cents le pied cube qu'elle était alors, la construction entraîne présentement une dépense allant jusqu'à 65 cents le pied cube. "Cette hausse", poursuit M. Cimon, "est surtout imputable à la diminution du rendement du travail car", ajoute-t-il, "la construction est la seule industrie où 95 pour cent du coût d'érection d'un immeuble sont absorbés par le travail".

Du point de vue de la stabilité financière de la cité et d'une plus grande aisance pour la classe ouvrière, comme d'ailleurs des pères de famille en général, M. Cimon déclare "que la multiplication du nombre des propriétaires est éminemment souhaitable, à Quebec".

En fait, toujours selon M. Cimon, "à peine 8 pour cent de la population locale sont propriétaires des maisons qu'ils habitent, soit 14,000 sur une population de 165,000 habitants. Ce qui est trop peu et anormal pour une administration municipale".

Il déplore également "l'apathie des gens à l'égard des lois sur l'habitation, le manque d'inertie de l'initiative de la part de la population qui semble ne pas vouloir profiter des avantages financiers offerts par les diverses administrations. "Songeons", dit-il, "qu'il en coûterait environ $40.00 à un nouveau propriétaire pour rembourser en 20 ans une maison de $10,000".

Enfin, il se déclare d'avis que "l'on fasse appel à l'esprit de coopération et de travail de la population pour régler au plus tôt cette crise grave qui date de 1935, soit de 18 ans", et il insiste "pour que l'on profite de l'aide financière offerte par les administrations, qui se sont montrées très généreuses".

Il endosse chaleureusement la formation du Comité du Logement et confirme son intention d'y participer activement.

De monsieur J.-A. Smith

Le fondateur et ancien président de l'Association des Epiciers du Coin, M. J.-A. Smith, s'occupe depuis de nombreuses années du problème du logement à Québec. Lui aussi se déclare un chaleureux partisan du comité qui vient de se former pour apporter une solution à la crise de l'habitation, sur le plan local.

Déjà en 1943, M. Smith préconisait un plan qui prévoyait la construction de 2,000 nouveaux logements en ajoutant un étage aux immeubles actuels et en utilisant les quelques terrains vacants qui existent encore dans le centre de notre ville.

Dans une lettre alors adressée aux gouvernements fédéral et provincial ainsi qu'aux autorités municipales de Québec — lettre à laquelle personne n'a répondu — M. Smith disait que, "si nous avions quelqu'un pour nous comprendre, nous serions à peu près 1,000 à 1,500 petits propriétaires, qui avons des maisons qui rapportent peu ou presque rien, la plupart à logement unique, que nous transformerions en maisons à plusieurs logements. Nous pourrions, de la sorte, diminuer la crise du logement, car il faut comprendre qu'un ouvrier qui ne gagne que $1,000 à $1,200 par année ne peut compter devenir propriétaire d'une maison comme ceux qui, propriétaires, ont un revenu annuel de $3,000 à $4,000 et plus".

"Si le gouvernement était prêt à nous prêter l'argent nécessaire à l'amélioration de nos propriétés", continue la lettre alors écrite par M. Smith, "avec un intérêt pas trop élevé, pour un certain nombre d'années du moins, cela nous permettrait, à nous travailleurs, de demeurer chacun dans nos centres respectifs. Nous ne serions pas obligés de débourser, soit pour tramways ou autres moyens de transport, pour nous déplacer, tant pour aller à l'ouvrage qu'ailleurs, ce qui augmente d'autant plus les dépenses et par conséquent les loyers".

"D'un autre côté, la ville n'augmenterait pas la cotisation de nos maisons, pour nous permettre de diminuer notre dette le plus vite possible, et cela n'engagerait la ville elle-même à aucun déboursé pour ouvrir de nouvelles rues. Pas de postes de pompiers ni de police supplé-

(Suite à la page 15, 2e col.)

Le foyer garde la foi

A l'assemblée des citoyens préliminaire à l'organisation d'un Comité du Logement, tous les orateurs qui ont pris part à ce mouvement initial furent unanimes sur la question de principe : C'est par le foyer familial qu'une société observe et transmet une tradition religieuse, base solide d'une éducation chrétienne. Et une assistance de plusieurs centaines de personnes a souligné de ses applaudissements nourris l'expression répétée de ce sentiment. Que conclure de cette manifestation, sinon que le peuple de Québec comprend ses obligations de fraternité et désire les remplir de son mieux ! Cet objectif inspirera le dévouement bénévole des membres d'un organisme mis au service des intérêts moraux et matériels d'une honnête population. Le foyer familial, c'est l'asile tutélaire d'enfance qui nait, vit, et grandit, dans une atmosphère favorable à la santé de l'esprit et du corps. Plus ce bienfait et ce bien-être seront assurés à la classe intéressante des petits ménages, plus heureuse sera la communauté québécoise. Par contre, si trop d'obstacles rendaient difficile et lent le succès désirable du Comité du Logement, la société de Québec aurait à redouter l'aggravation de maux dont elle est encore relativement épargnée. Sur ce point, au cours d'une campagne de presse qui supportera ce mouvement protecteur, nos lecteurs auront l'occasion de se familiariser avec la doctrine catholique, qui leur sera exposée par des documents empruntés aux écrits d'apôtres qui ont expose, et les bienfaits de la maison familiale, et les méfaits des tristes foyers de la misère humaine. Cette documentation suivra la publication des lettres d'adhésion adressées aux journaux par des citoyens animés des plus beaux sentiments de chrétienne fraternité.

Gazette rimée

A la même source

Dans de confortables fauteuils
brettant avec chevalerie,
deux vieux rédacteurs se croient [*seuls*
à exercer leur industrie.

D'un journal à l'autre journal
observant bien les convenances,
c'est entre eux un tournoi banal
dans une douce concurrence.

Ils ne se fatiguent jamais
à courir après la nouvelle
qui leur vient par des portefaix
troubles parfois de la cervelle.

Lorsque l'un trouve un bon sujet
avec dévouement il l'embrasse,
aussitôt sur un autre objet
l'autre remplit sa paperasse.

Et lorsque ce coquin de sort
favorise l'autre confrère,
le premier attend au dehors
que le vent vire en sens contraire.

Mais il arrive de nos jours
que s'interposent des agences
qui pour la monnaie ayant cours
vendent les faits divers d'avance.

Alors une chère amitié
se sent prise d'un mal de tête :
l'un pense que l'autre à moitié
seulement est resté honnête !

Les voilà tous deux malheureux
dans le coeur et l'intelligence
lorsqu'est intervenu entre eux
l'entremetteur de mainte agence.

Le rimailleur

Concession appréciée

Sur un point important, le gouvernement fédéral a fait hier une concession appréciable aux corporations du Québec, en matière de taxation. Les directeurs et actionnaires de ces entreprises seront heureux d'apprendre que, dorénavant, les montants versés par elles en paiement d'une taxe provinciale au profit de l'instruction publique seront déductibles du revenu taxable par Ottawa. Cette question avait été soumise aux tribunaux, qui n'étaient pas d'accord sur ce point de droit. M. Abbott a mis fin à ce litige, en admettant la légitime revendication des corporations qui objectaient à être taxées sur des sommes d'argent employées à payer une taxe provinciale ou municipale. Cette concession ne compromettra pas l'équilibre budgétaire du gouvernement canadien. Elle ne représente qu'un léger sacrifice de la part des autorités fédérales, tout en aidant des entreprises surtaxées à sauver quelques milliers de dollars au profit de leurs clients. En même temps qu'un acte d'équité, M. Abbott aura donc le mérite d'avoir accompli un acte de sagacité politique. Puisse une gratitude rétroactive alléger la lourde responsabilité que cet excellent homme porte presque seul pour le salut de la communauté ministérielle.

La chasse est finie monsieur le trappeur

Kelowna, C.-B., (PC) — Le trappeur qui avait déclaré ouverte la chasse aux policiers et aux gardes, a été capturé mardi par la Gendarmerie royale du Canada.

Traqué dans des fourrés épais à 15 milles au nord de Kelowna, le quinquagénaire George Bowen s'est rendu sans tenter de résister.

On le recherchait depuis quinze jours. Il avait tiré sur une automobile de la police et laissé sur un arbre voisin de sa cabine, non loin de Kelowna, une note écrite sur un papier perforé par une balle. La note proclamait l'ouverture de la chasse aux policiers et aux gardes.

Au Conseil Fédéré des Métiers et du Travail

Médecins et hôpitaux qui majoreraient leurs tarifs pour les patients qui bénéficient d'une assurance-maladie

Des membres du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis ont déclaré hier soir, au cours d'une assemblée régulière de leur groupement, que des médecins et des hôpitaux majorent substantiellement leurs tarifs, dans les cas où les patients bénéficient d'une assurance-maladie. Une motion a été faite à l'effet que le ministère de la Santé soit saisi de l'affaire et qu'une intervention soit faite auprès du Collège des Médecins et des Services Hospitaliers. L'assemblée a décidé que l'exécutif entendra les griefs pour aviser ensuite aux moyens à prendre pour faire cesser cette pratique. Plusieurs cas spécifiques ont été soumis hier soir par des membres.

Des voix se sont élevées pour affirmer que des ouvriers qui payaient une assurance-maladie ont décidé d'abandonner leur assurance, parce que la majoration des prix les privait en définitive de l'aide qu'elle pouvait leur apporter. Ces gens-là ensuite, a-t-on remarqué, sont contraints de s'en remettre à l'assistance publique dans les cas de maladie. Il en résulte que les frais des contribuables s'alourdissent dans des proportions exagérées, puisque l'Assistance publique en est au point de prévoir un budget qui dépasse $1,500,000.

L'assemblée a réclamé également à l'unanimité qu'une lettre soit adressée au ministre du Travail pour demander l'augmentation des taux du salaire minimum. Des délégués ont remarqué que députés et ministres se sont votés une augmentation de leurs honoraires au cours de la dernière session. Si le coût de la vie justifiait cette mesure en faveur de la députation, ont déclaré des délégués, on conviendra sûrement que les travailleurs accueilleraient bien une augmentation des taux du salaire minimum pour faire face à la situation.

L'assemblée a délégué M. J.-B. Hurens, président du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec à Lévis, et le vice-président, M. Jean-Marie Lapointe, comme représentants de ce groupement au comité de coordination du mouvement lancé par l'"Evénement-Journal" en faveur de la construction de maisons à prix modiques. L'initiative de "L'Evénement-Journal" a suscité l'intérêt du Conseil Fédéré et plusieurs membres ont exprimé leur confiance hier soir que ce mouvement aboutirait heureusement.

Une requête sera incessamment adressée à M. François Coulonval, percepteur du revenu à Québec, et à l'hon. D.-C. Abbott, ministre des Finances du Canada, pour que la revision des rapports d'impôt et les remboursements soient effectués plus rapidement. On a représenté hier soir que les remboursement se font attendre beaucoup plus que l'an dernier cette année. Des membres ont adressé leur rapport il y a près de deux mois, affirment-ils, et n'ont pas encore eu de nouvelles quand l'an dernier, des remboursements se firent après quinze jours à peine.

Le Conseil Fédéré a agréé hier soir la demande d'affiliation de l'Union des Bûcherons et employés

(Suite à la page 15, 8e col.)

UNE ENVOLEE QUI RISQUAIT DE DECLENCHER SOIXANTE ELECTIONS COMPLEMENTAIRES . . .

Londres, 11, (Reuters) On a défendu à soixante députés britanniques, hier soir, de participer à une envolée à bord d'un nouvel avion à jet de fabrication anglaise — à cause du danger que cette performance pourrait représenter pour le parlement.

Ces députés, 36 conservateurs, et 30 socialistes, devaient participer aujourd'hui à l'envolée expérimentale d'un nouveau "Viscount". L'envolée a été contremandée.

Un politicien a déclaré : "Le vol fut contremandé parce qu'il aurait fallu procéder à 60 élections complémentaires dans le cas de la chute de l'appareil, ce que les chefs des deux partis ne pouvaient risquer sans appréhensions".

Le t. h. St-Laurent reçoit la CTCC

Il y a possibilité de faire plus dans le domaine de l'habitation, par une collaboration plus étroite

Ottawa, 11 (PC) — Le premier ministre, M. Louis St-Laurent, a déclaré hier avoir l'impression qu'il y aurait possibilité de faire plus dans le domaine de l'habitation avec une collaboration plus étroite des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

Il a dit à une délégation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada qu'il a visité curant la journée d'avant hier quelques centres d'habitations dans la région de Toronto.

—"J'aimerais voir ces projets réalisés dans la banlieue de quelques autres de nos grandes villes", a déclaré M. St-Laurent. Le premier ministre s'est adressé en français aux délégués.

Les centres ont pu être construits grâce à la bonne entente et à la collaboration des administrateurs fédéraux, provinciaux et municipaux.

Il faut de la bonne volonté, de la compréhension et une confiance réciproque, a dit M. St-Laurent, pour obtenir les meilleurs résultats.

Faisant probablement allusion au fait que Québec a refusé de ratifier plusieurs ententes avec le gouvernement fédéral, M. St-Laurent a déclaré qu'il n'y avait pas une grande différence entre les buts que les divers gouvernements se proposent d'atteindre. La seule divergence a trait à la façon d'obtenir les meilleurs résultats.

M. St-Laurent a pris la parole après que les délégués de la CTCC, représentant 93,000 membres, eurent présenté leur mémoire annuel au cabinet fédéral. M. St-Laurent a déclaré que le cabinet étudiera les demandes.

Il a dit que le gouvernement canadien serait très content de la fin

(Suite à la page 3, 5e col.)

Deux délégués du Conseil Fédéré

Le Conseil fédéré des métiers et du travail de Québec et Lévis a décidé, hier soir, de déléguer deux de ses membres et un substitut au Comité du Logement qui s'est récemment donné pour tâche de remédier à la crise de l'habitation à Québec.

Les délégués sont: MM. J.-B. Hurens, président du Conseil, et Léo Lemelin, de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique, local 730 de Québec. M. Médéric Laliberté agira comme substitut.

Le Conseil est l'organe central des unions internationales à Québec, et il déclare endosser pleinement l'initiative du Comité du Logement.

Convocations

Club Richelieu — Déjeuner-causerie à 12 heures 30 p.m. au Château Frontenac. Conférence de M. Roger Vézina.

Club Optimiste — Déjeuner hebdomadaire du club à 12 heures 30 p.m. au Château Frontenac.

Club Kiwanis de Sillery — Déjeuner à 12 heures 30 p.m. à la Porte St-Jean. Conférence de Me Jeanne d'Arc Lemay, sur la rééducation de la jeunesse délinquante.

Mercredis des Lettres — Conférence de M. Marius Barbeau à 5 heures 15 p.m. à l'amphithéâtre de Physique, sur "La complainte de Cadieux".

Ecole des Parents de Sillery — Réunion à 8 heures 30 p.m. au couvent St-Charles Garnier. Conférence de M. Théo Chantelier: "Problèmes d'adolescents".

Rincon espagnol — Réunion à 9 heures p.m. au 6 rue Laporte.

Eleveurs de chevaux percherons — Assemblée générale de la société à 2 heures p.m. à l'hôtel Victoria.

Eleveurs de chevaux — Réunion spéciale de tous les éleveurs de chevaux à 4 heures p.m. à l'hôtel Victoria. Conférence de M. Pierre Labrecque.

Eleveurs de chèvres — Réunion à 8 heures 30 p.m. au bureau de l'UCC, édifice de l'Action Catholique, 37 place Jean Talon.

Cercle Espagnol de Québec — Réunion à 8 heures 30 p.m. au Club de la Voirie, 130 Grande-Allée, Conservation et chants.

Cours publics de théologie — A 4 heures 30, cours de M. l'abbé Christy Foy sur "L'Eglise" et à 5 heures 15, cours de M. l'abbé Hervé Gagné sur "Notre foi et nos raisons de croire", au 3 rue de l'Université. Mêmes cours le soir à 8 heures et 8 heures 45 au No 17 rue Ste-Famille.

Nouvelles de Lévis

Journée d'étude des Chambres de Commerce.

Deux journées d'études pour les Chambres de Commerce auront lieu les 14 et 15 mars aux Trois-Rivières. La Chambre de Commerce de Lévis sera représentée par MM. L.-J. Roy et Adrien Bégin, respectivement président et secrétaire. Le thème de ces journées sera l'administration qui sera étudiée sous hu't aspects différents. Les membres de la Chambre lévisienne qui désirent assister à ces journées d'études seront les bienvenus.

Appel des pompiers de Lauzon.

Les pompiers de Lauzon ont été appelés vers 9 heures, hier matin, pour un feu de cheminée sans dommages, rue Charland.

Assemblée Cercle Fermières de Lévis.

L'assemblée régulière des officières et membres du Cercle des Fermières de Lévis sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle du local de l'avenue Mont-Marie, à Lévis.

Assemblée Discrétoire des Tertiaires.

Ce soir, à l'heure et au lieu habituelle, aura lieu une assemblée des membres du Discrétoire des Tertiaires de Lévis.

Clinique à Lévis.

Demain après-midi, de 2 à 4 heures, au bureau de l'Unité Sanitaire, rue Fraser, à Lévis, il y aura clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

Donnons généreusement à la Croix Rouge.

Tous et chacun d'entre nous nous faisons partie de la Croix Rouge, car nous sommes tous appelés à participer à l'action bienfaisante de cette oeuvre humanitaire.

Les membres de la Croix Rouge sont d'abord ceux des sections locales. Au Canada, il y a environ 1,300 sections réparties en autant de villes et de villages. Ces sections sont groupées en 10 divisions provinciales. La division de Lévis compte 14 sections. Selons leurs talents et leurs goûts, les membres de chaque section dans l'une ou l'autre des activités de la Croix Rouge. Ainsi, en cas de désastre, ce sont le président du comité local de secours aux sinistrés et les autres membres de ce comité qui communiquent avec le quartier général provincial pour obtenir les approvisionnements et l'aide dont les victimes ont besoin. Ce sont eux qui reçoivent et distribuent les approvisionnemets, qui voient aux problèmes d'évacuation, de logement, etc.

Suivez cette chronique, afin de connaître le magnifique travail de la Croix Rouge, de sorte que vous puissiez prêter aux organisateurs votre appui dimanche prochain, lors de la souscription à domicile.

En vue de la prochaine saison du tennis.

Toute organisation intéressée au tennis à Lauzon voudra bien communiquer avec le secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste de Lauzon, 1 rue St-Charles, qui se fera un plaisir de fournir tous les renseignements à cet effet. La Société St-Jean-Baptiste de Lauzon possède un très beau terrain de tennis.

Feu la Révde Sr Marie de la Présentation.

Hier matin, à 6 heures 30, en la chapelle du monastère des Révdes Soeurs Adoratrices du Précieux Sang, à Lévis, a été chanté le service anniversaire de la Révde Sr Marie de la Présentation.

Funérailles de M. Joseph-Elzéar Turgeon.

Mercredi matin, le 11 février, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Bienville, les funérailles de M. Joseph-Elzéar Turgeon, époux de dame Anne-Marie Guay dit Gendreau, décédé le 7 février, à l'âge de 38 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emile Hébert, curé de la paroisse qui chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les vicaires Roland Fiset et Armand Lessard. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Paul-Emile Langlois, chanta la messe des morts et des soli furent rendus. Mme Jules Boulanger touchait l'orgue.

M. Napoléon Déry était porteur de la croix.

Conduisaient le deuil : M. Gilles Turgeon, fils du défunt; M. Rosaire Turgeon, son père; M. Jean-Charles Turgeon, son frère; MM. Roger et Raymond Gendreau, Omer Boissonneau et Joseph Brulotte, ses beaux-frères; M. Philippe Bernier, son cousin. On remarquait dans le cortège, M. Alexandre Labrecque, échevin de Lévis, MM. Ls-Sylvio Durand, Emile Forgues Gérard Deschênes, Arthur Doiron, Roger Côté, Wilfrid Deschênes, Achille Beaudoin, junior, Jean-Yves Marquis, Proculus Bouffard, P.-E. Poitras, W. Alain, Roméo Côté, Lucien Carlos, Ernest Moreau, Rodolphe Mercier, Henri-Paul Lamontagne, Philippe Corriveau, etc.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie, à Lévis et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

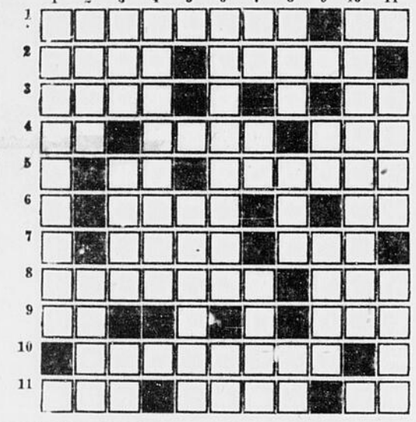
SOYEZ RÉGULIER avec ce laxatif tonique aux herbes

OBTENEZ LE PRODUIT ORIGINAL ET VÉRITABLE

Prenez des herbes pour accélérer l'élimination, activer l'appétit, aider la digestion. Essayez les Bliss Native Herbs. Très économiques. 25c., 50c., $1, dans les pharmacies.

BLISS NATIVE HERBS

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 — Tombe formée d'une éminence de terre — Carte à jouer.
2 — Transmis par la bouche — Genre de myriapodes.
3 — Sable mouvant des bords de la mer — Marque le conditionnel.
4 — Dans — Dernière partie du jour — Atmosphère.
5 — Le premier dans son genre—Organe dont la fonction est de produire une sécrétion.
6 — S'amusa à des riens — Usages, coutumes.
7 — Autre nom de l'Irlande — Laïc.
8 — La soubrette de comédie, intrigante et délurée — Abréviation de sainte.
9 — Préposition — "Née", renversé.
10 — Espèce de navet (pl.).
11 — Cubes à jouer — Chemins bordés de maisons — Etui de métal pour protéger le doigt qui pousse l'aiguille.

VERTICALEMENT

1 — Qu'on peut supporter.
2 — Câble auquel est attachée la bouée d'une ancre — Qu'on apporte en naissant.
3 — Ferme dans le midi de la France — Principes de vie — Carte à jouer.
4 — Lésion produite sur un être vivant par un choc.
5 — Poser dans un certain endroit.
6 — Qui plaide en justice — Pronom personnel.
7 — Parcouru des yeux — Deux consonnes — Greffe.
8 — Choisi — Oignon d'une odeur très forte — En les.
9 — Période de douze mois — Dieux de la mythologie scandinave.
10 — Exactitude, application.
11 — Colères — Prince troyen.

Solution du problème d'hier

P	R	O	T	O	P	L	A	S	M	A
S	U	I	E	■	O	■	D	O	U	X
I	T	E	R	A	T	I	O	N	■	I
T	■	S	E	■	O	■	U	■	I	L
T	U	■	B	I	R	I	B	I	■	L
A	N	T	I	■	O	R	E	S	■	A
C	I	■	N	O	U	R	R	I	■	I
I	T	■	T	R	■	I	■	S	I	R
S	E	■	H	O	N	T	E	■	N	E
M	■	■	E	B	R	E	■	O	R	■
E	V	A	S	E	■	R	O	S	I	R



Votre patron, Madame

par Anne Adams

4864

Vous ne croyiez pas qu'il fût possible d'obtenir un patron qui réunirait tout ce qu'il faut pour faire une toilette complète à votre petite fille? Eh bien, celui-ci remplit ces conditions avantageuses en vous offrant deux suggestions pour une garde-robe d'enfant, qui consacreront votre bon goût.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 2, 4, 6 8 et 10 ans. Grandeur 6 ans requiert 2 vèrges d'un matériel d'une largeur de 35 pouces, pour la robe, et pour la cape, 1½ verge d'un matériel de 54 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise, ne sont fournies qu'en anglais.

Décès de madame E.-E. Cinq-Mars

Nous apprenons avec regret la mort, survenue lundi soir à l'Hospice Saint-Antoine, de madame E.-E. Cinq-Mars (Adeline Germain), de Québec. Originaire de Cap-Santé, comté de Portneuf, madame Cinq-Mars était à la veille de célébrer (16 mars) son quatre-vingt-cinquième anniversaire. Elle avait épousé, en 1893, Emilien Cinq-Mars, qui a laissé une renommée de chanteur (basse) incomparable. Au décès de son mari en 1907, elle restait avec deux fils : Germain, aujourd'hui chef de gare à Val d'Or, et Paul (le sergent Cinq-Mars), mort en 1925 des suites de blessures reçues à la guerre de 1914-18. On ne saurait trop exalter le dévouement de cette femme de bien dont toute la vie s'est passée à rendre service aux siens ou à travailler à l'ouvroir des pauvres.

Survivent à madame Cinq-Mars, son fils et sa belle-fille, M. et madame Germain Cinq-Mars, de Val d'Or ; ses petits-enfants : madame Lionel Morissette (Lucille Cinq-Mars), de Val d'Or, Soeur Saint-François d'Assise (Thérèse), de la communauté des Sacrés-Coeurs de Jésus et Marie, Senneterre ; Mlles Yolande et Jeanne d'Arc Cinq-Mars, de Val d'Or, M. Emilien-M. Cinq-Mars, de Québec, Me Marcel Cinq-Mars, avocat, de Rouyn, MM. Maurice et Charles Cinq-Mars, de Goleta et Passo Robles, Californie, MM. Robert Cinq-Mars, de Toronto, et Jean-Guy Cinq-Mars, étudiant au Séminaire d'Amos. La défunte laisse aussi plusieurs arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de M. Charles Germain, de Cap-Santé, et de madame Joseph Auger (Dorina Germain), de Neuville, et la belle-soeur de madame Napoléon Germain, de Cap-Santé, de madame Alfred Germain, de Montréal, de M. Ulric Delisle, de Cap-Santé, de madame Jean-Baptiste Turgeon, de Québec, de madame J.-G. Morisset, de Cap-Santé, et de M. et madame Alonzo Cinq-Mars, de Longueuil.

La dépouille est exposée aux salons funéraires Moisan, 297, rue Saint-Joseph. Les obsèques auront lieu vendredi matin en l'église de Cap-Santé.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'expression de nos plus vives condoléances.

Les dépenses de Londres pour le couronnement

Londres, 11 (PA) Le gouvernement a annoncé, hier, qu'il consacrera une somme de 1,573,000 livres aux dépenses des fêtes du couronnement.

La majeure partie de ce montant servira aux préparatifs et à la réalisation des cérémonies à l'abbaye de Westminster, au défilé royal du 2 juin et aux réceptions offertes aux visiteurs royaux et autres personnalités marquantes.

D'autres dépenses, non spécifiées, seront encourues par la marine, l'armée et l'aviation.

Les estimés civils soumis aujourd'hui au Parlement exigent 1,206,000 livres pour l'année financière commençant le 5 avril. Déjà, une somme de 367,000 livres a été accordée pour les dépenses préliminaires.

Droit d'exportation refusé à une compagnie

Washington, 11 (Reuters) — On a refusé à une compagnie canadienne la Pulpimpex Company, les privilèges d'exportation aux Etats-Unis, pendant cinq ans pour avoir présumément violé les règles d'exportation.

Le secrétariat du Commerce dit que la compagnie montréalaise est impliquée avec sept autres firmes et individus de New-York dans une tentative d'expédier sans permis 1,000 tonnes de sulfite des Etats-Unis en Italie, via le Canada.

Commerce des poussins

Le ministère de l'Agriculture de la province de Québec a pris l'initiative de convoquer une conférence pour étudier les moyens à prendre pour réglementer le commerce des poussins entre les provinces d'Ontario et de Québec. Cette réunion a eu lieu à Montréal et les règlements édictés par le service de l'Aviculture du Québec ont été étudiés en détail et les délégués de l'Ontario en ont admis le bien fondé et promis leur collaboration pour empêcher le commerce interprovincial de poussins porteurs de germes. La province de Québec était représentée par le Dr J.-M. Veilleux, directeur du Service de santé des animaux, M. J.-Ubald Pilon, inspecteur régional des produits agricoles, et M. Noé Hénault

Les jeunes Sud-Coréens savent encore s'amuser



Le jeu de la balançoire amuse les enfants de toutes les nations et même les jeunes Sud-Coréens le jouent pour oublier les horreurs de la guerre et toutes les horreurs dont ils sont victimes. Ci-dessus, quelques-uns d'entre eux célèbrent leur Nouvel An, le 14 février.

Apprenti mineur décoré par la reine Elizabeth

Londres, 11 (PA) — Un gars timide et frêle de 16 ans, précédait une brillante file d'amiraux, de généraux et d'officiers d'aviation qui ont paru devant la Reine hier, pour la remise de décorations au Palais de Buckingham.

Jack Bamford, apprenti mineur de Giltbrook, a reçu des mains de la Reine, la Croix George, la plus haute décoration civile pour bravoure.

Il a été honoré pour le sauvetage de ses deux frères, Brian, 6 ans, et Roy, 4 ans, de leur maison en flammes en octobre dernier.

Ayant surmonté la nervosité qui l'avait saisi à son arrivée à Londres, lundi, ce garçon timide s'est montré à la hauteur de la situation au Palais. Il échangea une poignée de mains avec la reine, et quand celle-ci lui demanda s'il s'était remis, il répondit : "Je vais très bien, Majesté".

Il dit aussi à la Reine qu'il projette de retourner à son travail après avoir subi des greffes. Les brûlures subies au cours du sauvetage ne sont pas encore complètement guéries.

Plus tard, suivi par la foule et une multitude de photographes, sur le pavé à l'extérieur du Palais, le héros timide esquissa l'un de ses rares sourires en indiquant du doigt la boîte pourpre contenant la Croix George. Il est le plus jeune récipiendaire de cette décoration.

La Reine a également remis des décorations pour bravoure à 50 officiers et soldats qui ont combattu en Corée et en Malaisie.

L'actrice Diana Wynyard a reçu la médaille de Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique.

Lord Barbazon, pionnier de l'aéronautique britannique a été fait Chevalier Grande Croix ordre de l'Empire britannique.

La superficie du Canada est de 2,845,000 milles carrés, soit 848,000 de plus que la superficie des Etats-Unis.

Cautionnement forfait

Un cautionnement de $40 fourni par le propriétaire d'une importante entreprise de camionnage de la ville a été déclaré forfait hier matin en cour municipale parce que le prévenu ne s'est pas présenté devant le juge.

L'inculpé avait refusé d'obéir à un ordre d'un constable et de son sergent lui défendant de livrer de la marchandise avec son fardier sur la rue St-Jean à des heures prohibées par le règlement municipal.

Jeunes filles maigres, acquérez une silhouette élégante

Gagnez de 5 à 10 livres — et plus d'entrain

Des milliers qui n'avaient jamais pu prendre du poids possèdent maintenant une silhouette gracieuse et attrayante. Grâce à Ostrex, finis les membres anguleux, les carrés disgracieux. Il supprime celles qu'amaigrit un sang trop faible en fer. Il donne de l'entrain, améliore l'appétit et la digestion; vos repas vous profiteront davantage. Ne craignez pas trop d'embonpoint. Cesser lorsque vous avez acquis la silhouette désirée. Le format de présentation ne coûte que 60 cents. Essayez les comprimés toniques Ostrex dès aujourd'hui; ils vous donneront beauté, vitalité et poids désirés. Chez tous les pharmaciens.

Fatiquée de cirer?

VOS PLANCHERS BRILLERONT PENDANT DES SEMAINES DE PLUS AVEC

ALBO NEW-LAC

Appliquez simplement Albo New-Lac sur vos planchers, avec un pinceau ou un linge . et, en 10 minutes, il sèche donnant un fini lustré et antiglissant qui dure deux fois plus longtemps que la cire! Employez Albo New-Lac sur le parquet, le linoléum, les tuiles en mastic ou en caoutchouc Se nettoie en un clin d'oeil . reste brillant pendant des semaines!

CARACTÉRISTIQUES D'ALBO NEW-LAC

- Pas de polissage—étendez-le simplement, sèche en 10 minutes.
- Pas de danger de glisser.
- Dure deux fois plus longtemps que la cire.
- S'applique avec un pinceau ou un linge.
- Se nettoie en un clin d'oeil, avec un linge humide ou une vadrouille.
- Peut être "retouché" aux endroits usés sans avoir à refaire tout le plancher.
- Peut être employé sur n'importe quelle surface propre.

PAS DE FROTTAGE!
PAS DE POLISSAGE!
ANTIGLISSANT!

HYDROFUGE
SE NETTOIE EN CLIN D'OEIL AVEC UN LINGE

... employez Albo New-Lac

Albo #50 NEW-LAC
TENACE - SÉCHANT-VITE
FINI POUR PLANCHERS
DURABLE ÉCONOMIQUE

53-2F-e

Timbres de Pâques Aidez — Timbres de Pâques Aidez

"CAMPAGNE DU TIMBRE DE PÂQUES"

N'oublions pas les infirmes! N'attendez pas... répondez tout de suite

Courtoisie de Pollack

Le Trésor de Pancho Villa

Par George Fronval

ROMAN-FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

No 21

— C'est bien mon avis.

— Sans toi, Gérard, nous ne serions pas sortis de cette impasse. Heureusement que tu étais là.

— N'exagérons rien. N'importe quel éclaireur aurait agi comme moi. Pour le moment essayons de mettre un peu d'ordre dans nos affaires. Commençons par faire sécher nos vêtements.

Impossible de faire du feu, le bois qu'on aurait pu ramasser aux alentours était mouillé et la pluie avait détrempé les allumettes que Gérard Ledoux conservait précieusement dans une de ses poches.

Mais le soleil brillait dans un ciel pur, bleu comme celui d'une carte postale.

Les jeunes gens ôtèrent leurs vêtements trempés, les essorèrent et les étendirent sur le sol. Et dans l'après-midi ils se remirent en route.

Ils progressaient lentement, en silence, sans enthousiasme, comme résignés.

Joë de Brouker plus que tout autre donnait des signes de lassitude. Ses compagnons craignirent qu'il eût pris froid.

— Un peu de courage, mon vieux, dit Gérard, on rentre. Bientôt on aura rejoint les régions civilisées.

— Oui, souligna René Kubler, on va revoir les chemins de fer, les autos et les confortables fauteuils.

— Dans quelques semaines tu arpenteras le boulevard Anspach, tu pourras admirer les travaux de la Jonction et t'assurer si le Manneken-pis est toujours sur son socle.

L'évocation humoristique de son cher Bruxelles fit sourire le jeune homme.

Le Suisse eut alors une idée.

— Puisque Joë n'est pas bien, pourquoi ne mâcherait-il pas une feuille de ce fameux peyote ?

— C'est vrai. Cela le soutiendra.

Et se tournant vers Xangu, Gérard lui demanda une feuille de la plante magique.

Mais le guide refusa : serrant contre sa poitrine le petit sachet de cuir, il reculait, secouant négativement la tête.

Gérard Ledoux le regarda, quelque peu surpris. C'était la première fois que le Yaqui opposait un tel refus.

Le Français, le doigt menaçant, s'avança.

— Xangu, tu as compris ?

Le guide ne se décida pas à obéir. Il recula encore, le visage sévère, le regard méchant.

Joë de Brouker intervint.

— Ça va. Je me sens mieux. Je vais pouvoir continuer.

Il eut, sur ses lèvres pâles, un timide sourire.

— Nous pouvons reprendre notre route.

— Oui, mais tu ne porteras rien. René va prendre ton sac.

La petite caravane poursuivit sa route sur un petit sentier qui serpentait au flanc d'une colline escarpée.

Au moment du crépuscule, les trois jeunes gens et leur compagnon arrivèrent à la lisière d'une épaisse forêt.

Ce jour-là, ils n'avaient progressé que d'une dizaine de kilomètres à peine.

Tandis qu'ils dressaient leur tente pour la nuit, Gérard Ledoux, s'approchant de Xangu, lui adressa une sévère remontrance. Le guide ne comprenait pas ce que lui disait le scout français, mais il devait en deviner le sens à son attitude énergique et autoritaire.

L'Indien, la bouche serrée, les yeux fixant le sol, demeurait silencieux et immobile.

La nuit se déroula dans le calme le plus absolu. Le lendemain, les trois amis étaient d'attaque, même Joë de Brouker, encore un peu pâle cependant.

Une tasse de maté, quelques biscuits composèrent le petit déjeuner que chacun dévora avec appétit.

Ce fut alors que Gérard Ledoux remarqua l'absence de Xangu.

— Où est-il allé, celui-là ? Encore une fugue.

— Peut-être a-t-il encore découvert du peyote.

— Cela m'étonnerait : la région est boisée, par ici.

Ils se mirent à la recherche de l'indigène, fouillant les environs, s'arrêtant de temps à autre, aux carrefours, aux sommets des collines et faisant de leurs mains un porte-voix pour appeler.

— Xangu ! Xangu !

Mais seuls leur répondaient les échos des monts voisins.

Toute la matinée se passa en des allées et venues inutiles. Le Yaqui demeurait introuvable.

— Qu'est-ce qui lui a encore pris? Ah ! ce que je vais lui raconter lorsqu'il reviendra. Regardez le temps qu'il nous a fait perdre.

Gérard Ledoux était furieux. Serrant les poings, il avait peine à maîtriser sa colère.

A midi, le guide n'était pas encore de retour.

— Il dépasse les bornes.

René Kubler, les mains derrière le dos, réfléchissait.

— Tu veux mon avis, Gérard ?

— Oui. Je t'écoute.

— Eh bien, Xangu ne reviendra pas. Hier soir, lorsque tu lui as fait part de ton mécontentement, tu l'as froissé : les Yaquis sont très susceptibles.

— Tant pis. Nous retrouvons bien notre route sans lui.

Après le déjeuner et une courte sieste, Gérard Ledoux donna le signal du départ.

Les trois amis, le visage grave, s'échelonnèrent sur la petite piste.

Ils marchèrent des heures durant, traversant des terrains divers et à une épaisse forêt succéda une longue prairie en pente qui aboutissait à un petit ruisseau au lit peu profond.

Soudain René Kubler s'arrêta et le doigt tendu vers l'horizon s'exclama :

— Hé, les amis, regardez là-bas ! A une certaine distance, une légère fumée montait en ruban au-dessus des arbres.

— Un feu, sans aucun doute.

— C'est peut-être Xangu.

— C'est peut-être aussi quelqu'un d'autre.

Chacun des garçons, à ce moment, pensait à Charles Baron. Qu'était-il devenu, ce chasseur trop aimable ?

— Allons voir, proposa Gérard Ledoux.

— Oui, tenons-nous sur nos gardes.

Ils entrèrent dans le bois, atteignirent une petite clairière.

Ecartant les larges feuilles des fougères arborescentes, ils aperçurent, au centre d'une prairie, une demeure rustique aux murs de torchis, au toit de chaume. C'était une habitation très modeste, que prolongeait un jardin où croissait une végétation variée. Sur le seuil une femme pilait du mil dans un mortier de pierre, tandis qu'étendu sur le sol, près d'elle, un homme d'un certain âge dormait.

(à suivre)

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

86e année — No 249 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, MERCREDI 11 MARS 1953 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters

Le maire pour un referendum le plus tôt possible à Québec

Le vrai visage des finances municipales

Un comité spécial chargé de préparer un mémoire à présenter devant la commission royale d'enquête sur les relations fiscales fédérales provinciales-municipales se mettra à l'oeuvre incessamment pour présenter un vrai visage de la situation des finances et des besoins de la Cité de Québec. Ce comité sera composé de MM. les échevins Henri Beaupré, A.-H. Légaré, C.-J. Bédard et Antonio Chalifour, de MM. C.-R. Fontaine, C.A., trésorier de la Cité, Valère Desjardins, statisticien de la Cité, Cyrille Bélanger, assistant-trésorier, Armand Viau, commissaire industriel et de toute autre personne que le comité jugera bon de s'adjoindre pour mener à bien son enquête et la rédaction de son rapport pour la commission royale qui doit commencer son travail le ou vers le 1er mai prochain.

La question a été soulevée par l'échevin Henri Beaupré qui ne voudrait pas que la Cité soit en retard. Il faut commencer de bonne heure dit M. Beaupré. M. le maire déclare que la chose pourrait peut-être à l'heure actuelle entraver l'étude du prochain budget. Mais on désire un comité chargé spécialement de cette étude. M. Antonio Chalifour, pour sa part, avait déjà émis l'opinion qu'on devrait faire préparer un mémoire par des gens de l'extérieur de l'administration pour égarer l'idée que l'administration municipale voudrait tout simplement se disculper de l'état actuel des choses. M. Chalifour veut que l'on comprenne bien que l'argent n'a pas été dilapidé par l'administration, mais que les charges sont trop lourdes pour les revenus qui nous restent aux municipalités, avec les charges sans cesse grandissantes de l'Assitance Publique, et du gros tiers des biens de la cité qui sont non imposables. M. Chalifour veut que des gens de l'extérieur viennent plaider la cause de tous les propriétaires de Québec.

M. le maire Borne répond à ses collègues que ce sera toujours la même chose, à savoir que s'il n'y a pas d'entente tripartite entre les pouvoirs fédéral, provincial et municipal, on ne trouvera jamais de solution au problème. Ce n'est pas nouveau, dit M. Borne, et il faut que la question soit étudiée et présentée par des gens qui connaissent ça. De plus, il faut mettre de côté certaines petites ambitions et travailler de concert. Au contraire, si chacun reste sur ses positions, le problème ne fera que s'envenimer! Le maire n'est pas contre la présentation du mémoire, mais il veut qu'il soit présenté par des gens qui s'y connaissent. Incidemment, il souligne que la Fédération des maires et des municipalités et l'union des municipalités de la province de Québec sont les organismes tout désignés pour plaider la cause des municipalités et même des villes de l'importance de la nôtre en terre canadienne.

Le maire Lucien Borne s'est déclaré catégoriquement en faveur du référendum dans la Cité de Québec, hier après-midi au comité administratif et le plus vite possible, dit-il, afin que les administrateurs sachent où aller. M. le maire ajoute qu'il ne faudrait pas non plus se faire l'idée fausse que le referendum est uniquement fait pour Limoilou. Au contraire, ce sont tous les quartiers qui sont intéressés et les $300,000 que l'on demande d'emprunter seront répartis dans les huit quartiers. Il faudrait même plus que ce montant mentionné si l'on voulait exécuter les travaux de réfection que l'on estime à au moins $250,000.

Cependant, les échevins y sont allés de leurs suggestions, hier après-midi et M. A.-H. Légaré voulait même que lors de l'appel au peuple on demande la permission d'emprunter $1,000,000 pour exécuter des travaux sur la rivière Lairet. Mais ce sont là des dépenses capital et ce ne sont pas les seuls à accomplir, ou du moins susceptibles d'être entrepris à Québec. Aux dires même du directeur des services, ce sont $50,000,000 qu'il faudrait à la Cité pour répondre à toutes les demandes. Mais il ne faut pas oublier que la Législature a décrété que les administrateurs devraient aller au peuple demander la permission d'emprunter $300,000 pour des pavages seulement.

M. le maire a répondu à tous les espoirs des échevins en précisant qu'il est inutile pour la Cité de Québec de s'adresser seule à Ottawa pour obtenir des sommes en faveur de l'assainissement de la Lairet. "J'ai travaillé la chose depuis bien des années avant plusieurs d'entre vous, et il est inutile d'espérer quoi que ce soit si le Provincial ne se lie pas à nous pour demander de l'aide à Ottawa. L'aide tripartite est indispensable" — "Mais de répondre M. Légaré, le $1,000,000 que je suggère pourrait être la part de la Cité". Et M. le maire précise que le referendum n'est pas pour Limoilou seulement mais pour tous les quartiers. L'échevin Gaston Flibotte répète qu'il est difficile d'admettre qu'il faudrait dépenser $30,000, soit 10% du montant demandé pour faire accepter le referendum. M. Matte, pour sa part, déclare qu'il serait en faveur que l'on ajoute au referendum la demande d'emprunt pour exécuter le travail de confection de la côte du Boulevard, indispensable au décongestionnement de la circulation non seulement dans le boulevard Langelier et le quartier St-Jean-Baptiste, mais encore au carré d'Youville où tous les automobilistes sont obligés de se rendre pour circuler plus librement. M. Flibotte prétend même que c'est un non-sens d'imposer un referendum à Québec que l'on semble vouloir reléguer au rang de municipalité de petit village. Quant à l'échevin Antonio Chalifour ce sont $750,000 qu'il faudrait demander d'emprunter pour faire face à tous les besoins, et pour répondre à tous les besoins de la ville, où tous les citoyens seraient alors intéressés. Et on parlera encore de la tenue de ce referendum qui ne doit avoir lieu qu'en mai, si les listes peuvent être préparées par les cotiseurs de la Cité.

Un désir des urbanistes de la cité : octroi fédéral d'un dollar par tête

La Cité de Québec, par l'entremise de son commissariat de l'Industrie, invite toutes les capitales provinciales du Canada à se joindre à elle en vue d'obtenir des autorités fédérales un octroi annuel, pour une période de dix ans, à raison de $1. par tête d'habitant par province, à partir du 1er janvier 1954. Cet octroi du fédéral en faveur de la Cité de Québec permettrait de réaliser certaines parties importantes du plan directeur des urbanistes de la Cité, et tout particulièrement la canalisation de la rivière Lairet, du Ruisseau St-Michel et de la Rivière St-Charles, de même que des améliorations ferroviaires qui s'imposent par suite du progrès considérable de la Cité depuis les quinze dernières années.

Cette résolution approuvée avant-hier par le comité de l'Industrie et préconisé la semaine dernière par le commissaire industriel de la Cité, M. Armand Viau, a été approuvée à l'unanimité par le comité administratif hier après-midi. M. l'échevin Henri Beaupré a particulièrement félicité M. Viau de sa suggestion qui ne peut qu'aider non seulement Québec mais toute l'économie des dix provinces du Canada.

Un manuel de M. C. Bélanger sur le coût de revient à l'hôtel de ville

M. le maire Lucien Borne, qui en était à sa première apparition depuis six mois à une séance régulière du comité administratif, a présenté hier après-midi à ses collègues un manuel préparé et publié par un employé civique, M. Cyrille Bélanger, premier assistant-trésorier de la Cité, traitant du coût de revient à l'hôtel de ville. Il s'agit d'un travail des plus consciencieux, dit M. le maire et il n'y a pas à en douter, qu'il sera d'une grande utilité non seulement pour nos propres employés civiques à qui il est adressé d'abord, mais même à d'autres villes qui ne manqueront pas d'en prendre connaissance et d'en profiter pour l'avantage de leur propre administration.

Ce "manuel à l'usage du personnel de la division du coût de revient", dit M. le maire, en acceptant le volume de son auteur, M. Cyrille Bélanger, j'ai eu l'avantage de le parcourir et d'en suivre la méthode d'emploi et j'espère que vous prendrez le même plaisir, dit M. Borne à ses échevins, à le parcourir pour apprendre comment vous pouvez vous rendre compte qu'il sauvera du temps et bien des pas à tous les départements. En effet, ce sera maintenant l'affaire d'une minute de connaitre le prix coûtant des travaux ou de toute entreprise de la Cité. M. le maire remercie, à l'instar de M. Bélanger tous ceux qui ont collaboré à son oeuvre et il félicite particulièrement son auteur de la part active qu'il prend dans l'administration de la chose publique à Québec. Tous les échevins ont été unanimes à se joindre au maire Borne pour présenter leurs félicitations à M. Bélanger pour son étroite coopération à la bonne administration de la chose publique à Québec.

Le manuel

Le nouveau volume est appelé à rendre de précieux services non seulement à la ville de Québec dont l'auteur est le fidele employé, mais peut encore être proposé à nombre de villes de la province et du pays qui auraient tout avantage à simplifier leurs formules-comptables et à mettre entre les mains de leurs fonctionnaires un outil des plus precieux.

L'auteur, M. Cyrille Bélanger, l'a d'abord dédié comme livre de chevet à l'usage du personnel de la division du coût de revient ,mais la grande majorité des employés civiques auront avantage à s'en pénétrer car le coût de revient est une partie de la comptabilité qui regarde tous les départements et quand un employé sera appelé à passer d'un département à un autre, il est rare qu'il n'en aura pas besoin d'une connaissance approfondie pour accomplir son travail et trouver une satisfaction personnelle dans l'exécution de son travail quotidien. De plus, on peut dire que dans l'ensemble des départements municipaux de la Cité de Québec le volume est en opération dans l'ordre de 75 pour cent, cependant que les services exterieurs l'utilisent en grande partie.

Ce manuel est la conclusion d'une étude de plus de deux ans faite sur le coût de revient à l'hôtel de ville et les sections regies par cette division: le coût des travaux, la liste de paie, la section des inventaires et la section des statistiques. L'auteur a entrepris cette lourde tâche sur l'instigation du Directeur des Services, M. C.-R. Fontaine, C.A., et avec l'appui et l'encouragement du maire Lucien Borne et de tous les échevins qui n'ont pas hésité dès l'an dernier, après avoir

(Suite à la page 6, 2e col.)

A l'hôtel de ville

Des figures des plus souriantes ont accueilli hier après-midi au comité administratif la première apparition du maire Lucien Borne depuis plus de six mois. En effet, M. Borne qui n'avait pas siégé depuis septembre dernier, soit depuis son départ pour l'Europe, en compagnie de M. Armand Viau, commissaire industriel de la Cité, M. Borne s'est dit heureux de revenir à l'hôtel de ville, continuer à travailler pour le bien de la Cité. M. Borne remercia tous ceux qui ont contribué à son rétablissement, ses médecins, ses gardes-malades, etc. Il dit pourtant à ses collègues que ce qui l'a le plus touché, c'est cette sympathie spontanée de tout le corps échevinal à l'endroit du premier magistrat de la ville. "Vos témoignages de sympathie, d'encouragement m'ont été très réconfortants, dit encore le maire, mais je ne pourrais dire toute la vérité si je n'ajoutais pas mes remerciements à M. Viau lui-même, notre commissaire industriel, qui a été pour moi durant mon voyage mon garde-malade, mon cicerone et à qui je dois entre autres choses d'avoir pu revenir sur mes deux jambes dans la vieille cité de Champlain. Il est le grand responsable de mon retour à Québec. Je remercie aussi tous les chefs de départements qui ont travaillé de concert à l'avancement de notre cité", dit le maire en terminant.

L'échevin Alphonse Boutet, leader du conseil, s'est joint à tous ses collègues pour dire la joie de ses derniers de voir le maire Borne maintenant en état de revenir à la gouverne des affaires municipales. "C'est une consolation pour nous et un encouragement, dit M. Boutet et je ne doute pas que tous mes collègues abondent dans le même sens. Inutile d'ajouter, M. le maire, que tous vous offrent ou plutôt continuent de vous assurer de leur plus entière collaboration dans l'administration municipale".

Budget à l'étude

Les échevins étudieront les estimés du prochain budget dès la semaine prochaine, s'ils mettent en pratique le conseil que leur a donné hier après-midi le maire Lucien Borne de se mettre à la tâche le plus vite possible, afin d'être en temps et d'éviter certains ennuis qui peuvent se caractériser par des "quo warranto". Inutile de dire que tout le monde ne veut pas être ennuyé par ces procédures, surtout à la veille d'un appel au peuple qui vient fatalement en novembre prochain!

Démission acceptée

Le comité administratif a accepté hier après-midi la démission de M. Paul Mignault, assistant du commissaire industriel, M. Armand Viau. Dans sa lettre de démission, M. Mignault remercie tous ceux qui lui ont facilité la tâche au cours de son séjour au commissariat dont MM. le maire Borne, M. Viau et les membres du comité dont M. Matte le président en fonctions. Il ajoute qu'"après mûre réflexion sur les événements dont j'ai été témoin depuis plusieurs mois et qui reflètent l'appréciation du travail du Commissariat de l'Industrie par certains membres du conseil, et plus particulièrement sur l'absence de sécurité que m'offre ma position actuelle vu que ma nomination, est à l'heure actuelle, l'objet de contestation de la part des syndicats, j'en suis venu à la conclusion que je devrais chercher ailleurs une nouvelle situation".

Une chose regrettable

M. le maire Lucien Borne a fait remarquer à ses collègues hier après-midi qu'il est très regrettable, quand on est loin de la salle des délibérations, de voir que Québec est peut-être la seule ville dans tous le pays qui renvoie ses règlements du conseil au comité administratif pour plus amples études. C'est déplorable de voir comme on perd du temps à ne pas étudier une question à fond avant de l'adopter en dernier essor. Il conseille donc à ses échevins d'y penser une fois pour toutes et il suggère également que tous les conseillers aient une copie des règlements à étudier avant leur adoption. On évitera bien des ennuis. Il vaut mieux prendre quelques jours de plus et en finir avec l'étude des règlements, dit M. Borne.

Rapports disparus

L'échevin Henri Beaupré, du

(Suite à la page 7, 3e col.)

Les noms de rues au comité administratif

Les noms de rues ont fait l'objet de plusieurs considérations, encore une fois, hier après-midi au comité administratif. C'est ainsi que les membres du comité ont décidé de recommander des noms de rues, de donner le nom de "Boulevard de la Laurentie" au ci-devant "Boulevard Churchill-Roosevelt" dans St-Pascal-Baylon. La Ligue des Patriotes avait pourtant écrit au comité administratif pour lui suggérer le nom de "Boulevard Henri Bourassa", cependant que la société St-Jean-Baptiste, section de St-Pascal, remerciait la Cité d'avoir changé le nom du boulevard en celui de "Boulevard Laurentien"; mais on sait que la Société Historique de Québec s'était opposée à ce que l'on donne un nom composé d'un adjectif pour dénommer ce boulevard qui conduit aux Laurentides, d'autant plus qu'il y aurait eu confusion avec le boulevard des Laurentides et l'axenue des Laurentides.

Possibilité de faire plus dans le domaine de l'habitation

(Suite de la 1ère page)

des hostilités en Corée, mais croit que le Canada doit faire sa part afin de rendre une agression la moins attrayante possible.

Soulignant une recommandation disant que l'argent dépensé en Corée pourrait servir à la cause de la paix, en améliorant les conditions de vie des peuples arriérés, M. St-Laurent a affirmé que notre pays n'est pas en mesure de soulager tous les peuples de la terre. Le plus que le Canada peut faire, c'est de fournir des fonds aux peuples arriérés afin qu'ils s'aident eux-mêmes. Et c'est précisément ce que le Canada a fait en s'affiliant au plan Colombo.

Le mémoire disait également que quelques clauses du nouveau code privaient les ouvriers de leur droit de grève et des piquets de grève. M. St-Laurent a répliqué que le CTCC pourra présenter son point de vue au comité de la Chambre des Communes qui étudie actuellement les modifications projetées au code. Il est possible que la phraséologie de quelques clauses soit changée afin d'enlever toute tentation de faire un mauvais usage du pouvoir pour maintenir l'ordre.

Le mémoire a demandé aussi au cabinet: d'augmenter les exemptions d'impôt de $1,000 à $1,500 pour les célibataires et de $1,500 à $2,000 pour les gens mariés; que l'exemption pour les enfants en bas de 16 ans soit de $400 au lieu $150 et enfin que les personnes mariées aient le droit de faire un rapport individuel sur le revenu, en divisant en deux parties le revenu du mari.

M. St-Laurent a répondu que de telles mesures aideraient certainement les gens à petits salaires, mais profiteraient encore plus à ceux qui ont de forts salaires.

Faisant allusion à la demande de la CTCC voulant obtenir des émissions gratuites à Radio-Canada, M. St-Laurent a dit qu'il n'était pas un expert en la matière, mais que personnellement il ne voyait pas pourquoi le travail organisé ne jouirait pas des mêmes avantages que la classe agricole.

Relativement à une pension pour les infirmes, le premier ministre a dit qu'il faudra apporter avant cela un amendement à la constitution canadienne. Et le consentement des dix provinces sera nécessaire.

Il a ajouté espérer que la CTCC présentera son point de vue à ce sujet à la Commission royale formée par le gouvernement du Québec pour enquêter sur les relations fédérales-provinciales.

L'impôt sur le revenu

Par ailleurs, le premier ministre a dit que des rumeurs voulant qu'un grand nombre de personnes se soustraient à l'impôt sur le revenu sont exagérées.

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, dans son mémoire, soulignait en effet qu'une "personnalité publique" a dit tout récemment que l'impôt sur le revenu pourrait être réduit de 40 pour cent s'il n'y avait pas tant de gens qui s'y soustraient.

Parlant en français, M. St-Laurent a précisé qu'il est certain que cette déclaration est "grandement exagérée". Il peut y avoir des cas de gens qui s'y soustraient, mais ils ne sont pas si nimbreux qu'on veuille le faire croire.

Il a dit que les membres de la délégation ouvrière n'ont probablement pas le même avantage que les députés qui entendent les protestations au sujet de la façon parfois rigoureuse employée pour percevoir l'impôt.

Le mémoire recommande également plusieurs modifications au code pénal, dont la revision fait le sujet d'étude de la part d'un comité des Communes.

Certains articles du code, précise le mémoire, devraient être revisés afin de protéger les droits des travailleurs pour faire la grève et le piquetage.

M. St-Laurent a exprimé l'espoir que cet organisme ouvrier exprime ses opinions au comité des Communes. Il est possible que certains articles devraient être rédigés de nouveau, afin d'y extraire toute tentation d'abuser des pouvoirs qu'accorde le code pour maintenir l'ordre.

Le gouvernement fédéral ne demande que le pouvoir de maintenir tout simplement "l'ordre".

Le mémoire recommande aussi une pension pour les invalides. M. St-Laurent a dit que, dans cette question, un amendement à la constitution s'impose. Le consentement de toutes les provinces est nécessaire avant que la constitution puisse être amendée.

Mise en garde aux étudiants de l'université

On a appris hier que les autorités de l'université Laval doivent mettre ce matin leurs étudiants en garde contre la "conférence du Québec pour le Bien-Etre des Jeunes", conférence qui serait d'inspiration communiste et qui doit se tenir à Montréal en fin de semaine.

Les promoteurs de ce congrès auraient déjà adressé le programme de la conférence, ainsi qu'une invitation à y participer, à des étudiants de Québec, et certains d'entre eux auraient manifesté leur intention d'y assister. De là l'intervention des autorités universitaires et la mise en garde contre ce mouvement dont on vient de dénoncer la liaison avec des organisations communistes.

Le mémoire de la CTCC aux autorités fédérales

Ottawa, 11 (Spéciale) — Dans un mémoire qu'elle a présenté hier aux autorités fédérales, la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada traite de la situation internationale et nationale, du communisme, de l'impôt sur le revenu, de la refonte du code criminel, de l'assurance-chômage, de l'industrie maritime, des pensions aux vieillards et aux invalides, du problème du logement, des rentes viagères de l'Etat et de la loi électorale.

La C. T. C. C. dit qu'elle a confiance que le Canada, grâce à son prestige, à sa position géographique et à l'esprit de désintéressement dont il fait preuve, saura empêcher le monde de glisser vers un nouveau cataclysme et, en collaboration avec les antres nations, trouver le moyen de mettre fin à la guerre de Corée.

Elle estime que le communisme ne sera pas vaincu sur les champs de bataille mais sur le terrain économique et social. Tant et aussi longtemps que les richesses ne seront pas équitablement distribuées, tant et aussi longtemps que la dignité de l'homme ne sera pas respectée, le monde sera dans un état de violence susceptible d'engendrer la guerre". Il lui semble que si les sommes énormes dépensées en Corée pouvaient servir au relèvement social et économique des pays pauvres et peu développés, les chances de maintenir et d'affermir la paix entre les peuples seraient sensiblement accrues.

Sur le plan national, la C. T. C. C. est heureuse de constater que le Canada connait présentement une ère de prospérité mais dit que rien ne démontre que la situation actuelle puisse être considérée comme stable.

Les travailleurs, plus encore que les autres classes de la population, sont inquiets avec raison de cet état presque permanent d'instabilité qui se manifeste dans l'économie nationale. Elle croit que le gouvernement doit favoriser toutes les mesures qui tendent à assurer un juste équilibre entre la production et la consommation de manière que le peuple ne soit pas sans cesse exposé aux inconvenients et à l'insécurité qu'entrainent les cycles successifs d'inflation et de dépression.

Au sujet de l'impôt, la C. T. C. C. déclare que les dernières réductions dans l'impôt sur le revenu n'ont pas apporté beaucoup de soulagement aux salariés. Le principal défaut, dit-elle, réside dans l'influence des dégrèvements initiaux. Elle revient à la charge pour demander au gouvernement fédéral de porter de $1,000 à $1,500 l'exemption de base pour les célibataires et de $2,000 à $3,000 l'exemption de base pour les personnes mariées. Elle propose aussi d'autres modifications à la loi de l'impôt.

Soumettant quelques considérations en marge du projet de refonte du Code criminel (bill 93) la C. T. C. C. explique que le Sénat a déjà examiné ce projet et lui a apporté des améliorations appréciables mais que, même dans sa rédaction présente, le code pénal a quelquefois prêté flanc à des abus très graves dont ont souffert dans leurs biens, dans leur réputation et dans leur personne plusieurs membres de ses syndicats. Elle rappelle la façon abusive dont on s'est parfois servi des dispositions relatives à la proclamation de la Loi de l'émeute et des attroupements illégaux. La C. T. C. C. est d'avis que l'article 365 du bill 93 traitant des bris de contrat permet de punir en vertu de la loi criminelle la violation d'un contrat civil, que le nouveau texte peut être facilement utilisé pour paralyser l'exercice du droit de grève et briser un arrêt de travail.

L'article 372 du nouveau projet traitant des "méfaits" peut de l'avis de la C.T.C.C., entrainer des conséquences encore plus désastreuses pour les travailleurs, notamment en ce qui a trait à l'exercice du droit de grève. Les paragraphes "b", "c" et "d" du premier alinéa de cet article peuvent être utilisés pour rendre toute grève inopérante et inefficace. Ces dispositions se lisent comme suit: "Commet un méfait, quiconque, volontairement...

b) rend un bien dangereux, inutile, inopérant et inefficace;

c) empêche, interrompt ou gêne l'emploi, la jouissance ou l'exploitation légitime d'un bien; ou

d) empêche, interrompt ou gêne une personne dans l'emploi, la jouissance ou l'exploitation légitime d'un bien".

Prétendant que ces trois dispositions peuvent paralyser l'exercice du droit de grève et empêcher tout piquetage légal, le C.T.C.C. prie le

à la page 7, 6e col.)

Le coût de la construction est supposé demeurer stable en 1953

Toronto, 11 (PC) — Ceux qui projettent de se construire une maison peuvent la commencer avec l'assurance que le coût de la construction demeurera stable au cours de l'année, a déclaré hier, M. John N. Flood, de St-Jean, N.-B., président de l'Association canadienne des constructeurs. M. Flood dans une allocution prononcée au Toronto Builders' Exchange, a précisé: "le résultat des négociations d'ententes collectives dans les métiers de la construction au cours des prochains mois aura une importante répercussion sur les perspectives du programme de construction et sur sa réalisation. L'on espère éviter une répétition des arrêts de travail de 1952 et des négociations prolongées. Les grèves et autres arrêts de travail étaient attribuables à des demandes injustifiées de certaines unions allant jusqu'à une augmentation d'un dollar l'heure.

"Les constructeurs espèrent que les chefs d'unions vont considérer qu'une saine industrie de la construction dans l'avenir dépend des négociations qui seront bientôt entreprises", selon M. Flood.

Quant aux perspectives de l'industrie de la construction cette année elles sont "raisonnablement brillantes." Le gouvernement fédéral prévoit que les constructions locales s'élèveront à $4,000,000,000. Pourtant depuis le début de l'année, le nombre de contrats acordés, en comparaison de la même époque, l'an dernier, accuse une diminution de 21 p.c.

M. Flood a signalé un autre facteur de stabilité: "le déclin du coût de la vie et les augmentations de gages consenties l'an dernier, accordent aux employés de l'industrie de la construction des gains "réels" plus intéressants. Ces gains sont d'environ 30 p.c. plus élevés que l'augmentation du coût de la vie depuis la fin de la guerre. Moins de chômage saisonnier, voilà un autre facteur qui a favorisé les travailleurs."

Le conférencier a constaté que les chefs ouvriers comprennent mieux le rapport de la production et de l'amélioration des standards de vie. Il a remarqué que tout le monde tire bénéfice du coût moins élevé de la construction grâce à une productivité accrue.

Apprenez à danser au
STUDIO LATIN AMERICAN
LOUIS ANGELO dir.
334 ST-JEAN
Tél.: 3-5316

OCULISTE
Yeux, oreilles, nez, gorge
Dr A. TREMBLAY
75, ST-JEAN TEL.: 3-7390
Residence: 29 Monument, Giffard
Tél.: MO-3-0242

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN
PRETS SUR HYPOTHEQUE
72 Côte de la Montagne
Tél.: 4-2468

Un sac à main
BIRKS
est toujours exclusif

REPRESENTANTS MEDICAUX

La U. S. Vitamin Corporation, New-York, agrandit considérablement son commerce actuel du Canada en formant le 1er mars sa propre compagnie canadienne. Demande représentant parlant français pour visiter médecins et hôpitaux. Territoire: Ville de Québec. Rémunération idéale plus généreuses allocations pour auto, assurance groupe, fonds de pension. Ecrire confidentiellement mentionant âge, qualifications, expérience et genre d'études accomplies. Adresse: M. Marcel Genest, Case 7529, "Le Soleil", Québec, P.Q.

TOUJOURS FRAIS ET
D'UNE SAVEUR EXCEPTIONNELLE
LE PAIN DE BLÉ ENTIER
Boulangerie Hethrington
DEMANDEZ-LE A VOTRE EPICIER OU TELEPHONEZ A
2-2081

Servez du Coke chez vous... facilitez l'hospitalité

Des générations de Canadiens ont apprécié ce bon rafraîchissement. Si facile à servir, le Coca-Cola est partout le préféré de tout le monde.



6 bouteilles par carton 36¢

Comprenant Taxes Fédérales Plus dépôt 2¢ par bouteille

"Coke" est une marque déposée — COCA-COLA LTÉE



Carnet Mondain

Le lord-évêque le très révérend Philip Carrington et madame Carrington sont de retour de New-York où ils ont été les invités du docteur et de madame Frédéric Grant.

Le colonel et madame Georges Couture font actuellement un séjour à New-York.

Mademoiselle France Gagnon a fait un bref séjour à Ottawa, l'invitée de son beau-frère et de sa sœur, le lieutenant-colonel et madame Bernard Guimond.

M. et madame T.-H. Dunn ont reçu à un buffet froid hier soir, en l'honneur de M. et de madame Renault St-Laurent.

M. et madame André Pelletier, de notre ville, sont de retour d'un voyage de deux mois en Floride.

Mademoiselle Madeleine Bergeron a reçu à dîner lundi chez Kerhulu, en l'honneur de M. Pierre Gaudreault, à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe.

Le docteur et madame J. Drolet, de notre ville, ont fait un séjour à Trois-Rivières les hôtes de M. et madame Alfred-J. Grenier et de M. et madame H.-J. Guignard.

M. Pierre Gaudreault s'embarquera prochainement pour l'Europe, où il poursuivra des études vocales.

Mademoiselle Hélène Lajoie, é.g.m., de Québec, a passé la fin de semaine à Trois-Rivières, chez ses parents, M. et madame François Lajoie.

Mademoiselle Berthe Garneau fait actuellement un séjour à Toronto, inscrite au Royal York.

Madame D. Johnston a reçu à déjeuner hier à sa résidence, Parc Thornhill.

Mademoiselle Pauline Gaudet est de retour d'un séjour de six semaines en Europe.

Madame Harry Price, de la métropole, accompagnée de sa fillette, passe quelque temps dans notre ville, l'invitée du capitaine et de madame C.A. Price.

Mademoiselle Virginia Dwyer, de New-York, passe une semaine à Québec, l'invitée du commandant et de madame I.C. Pollack.

(Suite à la page 5, 1ère col.)

M. et Mme Eisenhower ont reçu Mme Tchiang Kai-Shek à l'heure du thé

Washington, 11. (PA) Le président et Mme Eisenhower ont reçu à l'heure du thé, lundi, à la Maison Blanche, Mme Tchiang Kai-Shek, épouse du président de la Chine nationaliste.

Mme Tchiang est en visite non officielle à Washington. Elle demeure aux Etats-Unis depuis l'automne dernier et on rapporte qu'elle doit retourner bientôt à Formose.

POUR QUE LE BÉBÉ AIT BONNE MINE, DONNEZ-LUI DE LA
PEPTONINE
Nourriture idéale pour les bébés et les personnes souffrant de troubles d'estomac.
EN VENTE PARTOUT
Si votre marchand ne vend pas PEPTONINE, sur réception de 60 cents, une boîte de 13 onces vous sera expédiée.
PEPTONINE
1590, ave. Hôtel-de-Ville
Montréal.

Le coton veut cesser d'être modeste



Il fut un temps où le coton ne franchissait pas le seuil d'une humble cuisine et on le réservait uniquement à fabriquer les robes de maison. Heureusement, depuis quelques années, il a gagné beaucoup de prestige et pendant la belle saison, il supplante même les soies parce que les femmes modernes, qui ont beaucoup de sens pratique, apprécient sa facilité d'entretien. A gauche, on a fait d'un coton gaufré ce ravissant deux-pièces à carreaux rouges et blancs dont l'effet réside dans le peplum asymétrique. Sur une robe d'orlon imprimé, on admirera, au centre, un cache-poussière marron aux manches "lanterne" volumineuses. La robe de broadcloth de soie blanche fait un lumineux contraste avec le manteau estival bleu de roi que l'on illustre à droite. Cette toilette d'un goût exquis se complète d'une immense capeline répétant la couleur du manteau vague.

Les courtisans d'Elizabeth, en rien semblables à ceux de Louis XIV

Londres, 11. (Reuters) — Un petit groupe de puissants courtisans presque inconnus du public britannique aide la reine à se préparer au couronnement qui aura lieu le 2 juin.

Comme les hommes qui ont entouré le trône dans toute l'histoire britannique, ils possèdent une grande influence. La reine les écoute et souvent ils la guident.

Cependant, ils sont bien différents de leurs prédécesseurs dans les livres d'histoire et ne passent pas leur temps à se livrer à des intrigues de Cour ou à vivre dans la crainte que leur monarque puisse les laisser tomber.

La Cour royale moderne ressemble à un organisme d'affaires bien établi. Ses hauts fonctionnaires sont des hommes capables de combiner les données de la tradition à l'efficacité du 20e siècle.

Le plus important personnage de la maison royale est le secrétaire particulier de la reine, sir Alan Lascelles, âgé de 65 ans. Il est le lien direct entre la reine et ses ministres.

Sir Alan Lascelles était secrétaire particulier de feu le roi George VI, et pendant neuf ans auparavant il fut l'adjoint du secrétaire particulier du duc de Windsor alors prince de Galles.

Il est le seul personnage au palais de Buckingham sauf la reine qui ait accès aux secrets d'Etat.

Le premier devoir de sir Alan chaque matin est de prendre connaissance du courrier de la reine, ensuite il étudie avec elle les engagements prévus pour la journée. Il doit également se tenir à la page dans les affaires courantes afin de pouvoir tenir la reine au courant des développements au pays aussi bien qu'à l'étranger.

Sir Alan est surnommé "les yeux et les oreilles de la souveraine".

Le chef titulaire de la maison royale, l'homme responsable à la reine pour l'administration et la direction de la maison royale est le lord chambellan. Ce poste est confié au comte de Scarborough, âgé de 56 ans, descendant du roi Ethelred II qui a régné de 968 à 1016.

Le capitaine sir Roger Lumley avant d'hériter du titre a été gouverneur de Bombay à l'époque des violentes émeutes en Inde. Il a été à diverses époques soldat et parlementaire et aujourd'hui il est grand maître des francs-maçons anglais.

Après consultation avec la reine c'est lui qui nomme les autres quelque 300 officiers qui font partie de la maison royale. Il régit le cérémonial de la Cour, surveille la présentation des débutantes et les invitations aux cérémonies d'état.

Un des hommes les plus puissants auprès du trône est sir Piers Legh, âge de 61 ans, qui est maître de la maison royale. Il est en service depuis plus longtemps que tout autre haut fonctionnaire de la maison royale, et il a la réputation de ne pas avoir la langue dans sa poche pour exprimer ses opinions à la souveraine quand il est d'avis qu'il s'agit de son devoir.

Sir Piers est le seul membre de la Cour qui a accompagné le roi Edouard VIII en exil après son abdication en 1936.

Ses fonctions royales lui confient la responsabilité de tous les serviteurs et des dispositions à prendre dans les palais et les demeures de la reine.

Fils de lord Newton il a été nommé écuyer d'Edouard VIII alors qu'il était prince de Galles et a déjà été aide de camp du duc de Connaught quand il fut gouverneur général au Canada.

Le trésorier du palais de Buckingham est lord Tryon, âgé de 46 ans; il signe les chèques de la reine.

Il administre les 475,000 livres sterling accordées annuellement à la reine par le parlement. De cette somme 60,000 livres servent d'allocation personnelle à la reine, 185,000 livres sont destinées aux salaires des employés de la maison royale et 121,000 sont pour défrayer les dépenses courantes.

Il est un ancien brigadier de l'armée devenu homme d'affaires dans le district financier londonien.

L'écuyer de la couronne, sir Dermot Kavanah, âgé de 62 ans, est responsable des écuries royales au palais de Buckingham qui comptent 29 chevaux, plusieurs carrosses y compris le carrosse d'Etat qui pèse 4½ tonnes et dans lequel prendra place la souveraine pour défiler dans les rues de Londres pour se rendre à l'abbaye de Westminster où elle sera couronnée le 2 juin. Il y a aussi 17 automobiles royales.

Ses ancêtres étaient des rois de l'Eire au 12e siècle.

Une des femmes les plus près du trône en cette année de couronnemet est Mary, duchesse de Devonshire, que la reine vient de nommer maîtresse de garde-robes.

Veuve du dixième duc de Devonshire elle surveillera personnellement les vêtements de la reine au couronnement. Une autre de ses fonctions est de désigner le tour de rôle des dames de compagnie de la reine.

A tous ces fonctionnaires de la maison royale du plus grand au plus petit, cette année de couronnement apporte une lourde somme de travail mais du même coup l'honneur de servir la reine dans une occasion historique et mémorable.

Des journalistes bien protégés

Sacramento, Californie, 11 (PA)— L'Assemblée de la Californie a adopté, lundi, un projet de loi prévoyant un an de prison et une amende de $1,000 pour ceux qui attaqueront sans provocation un journaliste ou un photographe dans l'exrice de leurs fonctions dans un endroit public.



Rouge à Lèvres $1.50
YARDLEY

VOTRE HOROSCOPE



MERCREDI 11 MARS 1953

21 mars au 20 avril (Bélier) — Témoignage de sincérité dans vos sentiments et satisfaction d'amour-propre. Cultivez l'amitié et soyez fidèle à ceux qui vous aiment.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Quelques contrariétés possibles le matin mais tout redeviendra normal dans le cours de la journée. Sachez voir le beau côté des choses.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Climat propice aux affaires en cours dont il faudra trouver un dénouement rapide. Comptez sur l'appui de vos amis qui sauront vous aider.

22 juin au 23 juillet (Cancer) !— Journée excellente pour échanger des bons sentiments, regain de confiance en votre faveur. Soyez discret sur vos projets. Soirée agréable.

24 juillet au 22 août (Lion) — Risque de contrariétés à votre travail; n'accordez pas trop de confiance aux promesses qui vous seront faites. Recherchez la compagnie de personnes compréhensibles.

23 août au 22 septembre (Vierge) — Evitez tout discussion pouvant faire naître l'agressivité. Trahison d'une personne jalouse à redouter. Soyez très discret et ne confiez pas vos idées à tout le monde.

23 septembre au 23 octobre (Balance) — Vos projets se réaliseront comme vous l'entendez, ayez confiance. Dans le domaine du coeur, les sentiments basés sur la sincérité et la compréhension seront durables.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Proposition à considérer avec attention mais méfiez-vous d'un coup de tête possible pouvant compromettre votre succès. Amour favorisé.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Dans le domaine du coeur, il faudra se méfier des illusions trompeuses, sachez être réaliste. Succès dans le domaine des affaires.

23 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Quelques difficultés possibles à votre travail, évitez de prendre des décisions sous le coup de l'impulsion. Dans le domaine du coeur, ayez confiance en la personne que vous aimez.

21 janvier au 20 février (Verseau) —Ménagez vos réserves nerveuses et prenez le repos qui vous convient. Sentimentalement, des joies inattendues vous sont réservées.

21 février au 20 mars (Poissons) Vous avez besoin de rester maître de vos réactions et de vos attitudes; sollicitez les conseils des gens pondérés et froids.

L'enfant né aujourd'hui sera d'une nature influençable, émotive particulièrement sensible et impressionnable. Imagination très développée, aisément romanesque. Il sera impulsif, parfois coléreux et impatient. Gai et spirituel faiseur de bons mots, il aimera la vie facile, le luxe mais son manque de persévérance dans l'effort pourra nuire à sa réussite.

Température selon l'Almanach du peuple : — 11-12: tempêtes; 13-17: froid; 18-19: terne; 18-19: vents; 20-23: beau; 24-27: froid; 28-29: grands vents; 30-31: changeant.



Invitation
à tous les élèves passés et présents des studios de danse
ARTHUR MURRAY
ainsi qu'à leurs amis, à assister à une
DANSE DE LA MI-CARÊME
demain soir, 12 mars
en la salle de réception de
Dumais Ltée
190, Ave St-Sacrement
Entrée et consommations gratuites
Costumés si possible, mais non de rigueur
Votre hôtesse: Mlle ALIX DUMAIS

"Ava Gardner, une des vedettes de "Mogombo" — film de M-G-M."


AVA GARDNER, qui emploie le shampooing Lustre-Crème, possède une des douze plus belles chevelures au monde, selon le magazine "Modern Screen".

L'Éclat des Plus Beaux Cheveux
au monde est obtenu grâce au
Shampooing Lustre-Crème

Ava Gardner emploie le shampooing Lustre-Crème; et, cette jolie vedette doit son succès pour une large part à sa chevelure soyeuse.

Ava Gardner est une des douze personnalités citées par le magazine "Modern Screen" et par des maîtres-coiffeurs, comme avant les plus beaux cheveux au monde.

Vous aussi, vous pouvez réaliser cette métamorphose après un shampooing au Lustre-Crème. Sous l'effet de sa mousse légère, enrichie de lanoline, vos cheveux brillent, deviennent plus soyeux et bouclent plus facilement. Des cheveux ternis par l'usage de savons, et couverts de pellicules, deviennent d'une propreté éclatante. Des cheveux qui ont perdu leur lustre brillent d'un nouvel éclat radieux.

La mousse du Shampooing Lustre-Crème est abondante même dans l'eau la plus dure et n'exige aucun rinçage spécial.



Le shampooing-crème avec lanoline en pots ou en tubes.

LES VEDETTES D'HOLLYWOOD EMPLOIENT LE SHAMPOOING LUSTRE-CRÈME POUR OBTENIR DES CHEVEUX ÉCLATANTS DE BEAUTÉ.

AVIS AUX LECTEURS

Nos lecteurs sont priés de se rappeler que les notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites et doivent être communiquées avant 4 heures 30 de l'après-midi à

L'Evénement-Journal

Signalez:

5-7116

Le matin, le samedi et le dimanche, signalez:

7-7632

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le Carnet Mondain coûtent $1.50 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant et adressée à :

SERVICE DES ANNONCES

Condition du mariage : émigration au Canada

South Darenth, Kent, Grande-Bretagne, 11. (PC) Le Canada a été le facteur conditionnel d'un mariage qui eut lieu, hier, à South Darenth.

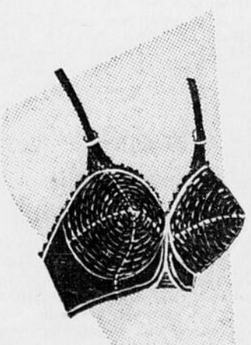
Mme Percy Fowler, une veuve, avait décidé il y a quelque temps que sa fille de 19 ans, Sylvia-Jean, pourrait épouser Edwin Carpenter, 26 ans, à la condition que le jeune couple émigre au Canada.

Les deux jeunes gens rempliront la condition. Carpenter a réussi à se trouver un emploi à Starbruck, dans le Manitoba. Il gagnera environ $25 par semaine. Le couple s'embarquera pour le Canada, le 25 mars.

Mme Fowler a refusé de dévoiler la raison pour laquelle elle a exigé le départ des jeunes gens.

En août 1951, le père de Mlle Fowler est mort à la suite d'une comparution en cour où il s'était opposé au mariage de sa fille avec Carpenter. Quelque temps auparavant, Carpenter et des membres de sa famille avaient été congédiés de la ferme Fowler, d'une superficie de 400 acres.

Reitman's découvre...
Des lignes plus jolies rehaussées avec
Hidden treasure*
par merry-go-round



Voici la réponse naturelle pour une silhouette plus élégante... des lignes plus épanouies... la brassière Hidden Treasure, avec "Magicup" enregistré. Pas de coussinets ...un secret dissimulé dans les coutures... ne s'évanouira pas au lavage.



HIDDEN TREASURE régulière — Satin noir ou blanc: Gousset A: 30 à 36; Gousset B: 32 à 36.
4.00

HIDDEN TREASURE sans épaulières—Nylon noir ou blanc : Gousset A et B : 32 à 36.
6.50

*A été classée "excellente" dans l'épreuve de lavage au laboratoire Lux.

Reitman's
OU MAGASINE LA FEMME CHIC
242 RUE ST-JEAN – Tél.: 2-8847
183 rue ST-JOSEPH – Tél.: 3-2653


Régalez vos invités
Gelée aux noix et bananes
Disposez au fond d'un moule des tranches de bananes et des amandes entières. Préparez un paquet de gelée Lushus aux cerises et versez dans le moule, juste assez pour couvrir les fruits. Lorsque la gelée est prise, versez le reste et faites refroidir.
Les gelées Lushus ont une saveur incomparable!
7 essences délicieuses. Pour quelques cents la portion, vous pouvez préparer nombre de succulents desserts qui relèveront bien vos repas.
LUSHUS wild cherry
LUSHUS SHIRRIFF
LES GELÉES À LA "CROÛTE DE SAVEUR"

Carnet mondain

M. et madame Louis Berlinguet sont retournés à Trois-Rivières après avoir fait un bref séjour dans notre ville.

Mademoiselle Esther Thom est de retour de Toronto où elle a été l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame G.R. Marani.

Mademoiselle Isola Bourassa, mesdames J.-R. Hébert et Oscar Chabot, de Shawinigan, étaient de passage à Québec récemment.

Madame W. Soles, de notre ville, fait actuellement un séjour à New-York.

A l'extérieur

M. et madame David Lord se sont embarqués récemment à New-York, à bord de l'"Ile de France", pour un séjour en Europe.

Samedi dernier, à Saint-Augustin de Cantorbéry, à Montréal, avait lieu le mariage de mademoiselle Jane-Alberta Desrochers, fille de M. et de madame Arthur Desrochers, avec M. William Daniel McIntosh, fils de M. et de madame Andrew McIntosh, de Winnipeg. La cérémonie nuptiale fut présidée par M. l'abbé Michael Healy. La mariée, accompagnée de son frère, M. Arthur Desrochers, portait une robe de taffetas rose avec petit boléro assorti, un chapeau de paille rose cloutée de pierres du Rhin et un livre d'heures recouvert de freesias roses. Madame John G. McIntosh, soeur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de crêpe marine avec touche ivoire, un chapeau marine et des oeillets blancs au corsage. M. John H. McIntosh était le garçon d'honneur. Madame Desrochers, mère de la mariée, portait une robe de crêpe bleu reine et dentelle, un chapeau et des accessoires roses et une touffe d'oeillets roses. Après une réception chez les parents de la mariée, avenue Addington, M. et madame McIntosh partirent ensuite en voyage. Pour voyager, la mariée portait un costume cerise, un chapeau blanc et une jaquette de fourrure grise.

Le docteur et madame L.-H. Gatien, de Lachine, qu'accompagnaient M. et madame Eugène Bougie, de Lachine, également, sont de retour d'un voyage à Toronto, Buffalo et New-York.

M. et madame Richard Paré, de Ville Mont-Royal, sont revenus de la Floride où ils ont passé quelques semaines. Ils ont fait le voyage en avion.

Madame H. Gariépy, d'Arthabaska, fait un séjour de plusieurs semaines à Miami, Floride, l'invitée de M. et de madame John Gifford.

QUAND LES REINS AGISSENT TROP SOUVENT

Etes-vous embarrassé et ennuyé par l'action trop fréquente des reins pendant le jour et la nuit. Ce symptôme et ceux de la cuisson, des éliminations brûlantes, irritation de la vessie, maux de dos, urine forte et brumeuse, pression sur la vessie, douleurs dans l'aine, sur les côtés et le bas de l'abdomen peuvent être causés par l'irritation d'un germe temporaire dans les malaises simples des reins et de la vessie. Dans de tels cas, la toute première dose de CYSTEX commence habituellement à agir immédiatement, de trois façons : 1. Aide la nature à éliminer certains germes irritants non spécifiés dans le cas d'acidité. 2. Aide ainsi à soulager une cause fréquente de plusieurs malaises et douleurs. 3. En soulageant et calmant les tissus irrités de la vessie. Il aide à réduire les éliminations fréquentes ou cuisantes le jour et la nuit. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui pour un soulagement rapide. Satisfaction ou argent remboursé. (a)

Elles seront du cortège d'Elizabeth



Lady Mary Baillie-Hamilton (à gauche), fille du comte Haddington, et Lady Rosemary Spender-Churchill (à droite), fille du duc de Marlborough, compteront parmi les six demoiselles d'honneur de la reine d'Angleterre, lors de la cérémonie du couronnement qui se déroulera à l'Abbaye de Westminster le deux juin prochain.

Du nouveau pour le dîner : la tarte à l'oignon d'origine suisse

Par la Presse Canadienne

Si quelques-uns des plats préférés au pays sont d'origine canadienne d'autres nous ont été apportés par des frères ou des cousins d'outre-mer. Nous n'en nommerons qu'un qui, celui-là, est d'origine suisse : la tarte à l'oignon.

Cette tarte, qui offre un mélange d'oignon et de fromage renfermé entre deux croûtes de pâte feuilletée, peut se préparer, soit dans une assiette à tarte ordinaire ou se cuire dans une casserole rectangulaire pour ensuite se tailler et être servie plus facilement.

Servez une tarte à l'oignon aujourd'hui même pour accompagner saucisse ou boudin. Inscrivez également au menu une salade à la laitue et, pour dessert, une crème au chocolat.

Suggestions pratiques

— Saviez-vous que vos colliers d'imitation de perles avaient quelquefois besoin d'être époussetés. Essuyez-les régulièrement avec une flanelle douce, pour enlever la poussière et l'humidité qui y adhèrent.

— Serrures et poignées de portes exposées aux intempéries de l'hiver et à la pluie ne rouilleront pas si vous avez eu soin de les bien enduire de cire en pâte.

Quelques fleurs habilement disposées dans un bouquet de verdure vous donneront un agencement aussi réussi qu'un autre qui offre plus de tiges délicates et si dispendieuses durant la saison froide.

POUR VOUS MESDAMES

NOUVELLES FIANCEES !
NOUVELLES ARRIVEES !
NOUVELLES MAITRESSES DE MAISON !
NOUVELLES MAMANS !

WELCOME WAGON SERVICE

Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte de recevoir la visite des hôtesses du Welcome Wagon Service.

A votre demande, elles se feront un plaisir de vous fournir gratuitement tous renseignements qui pourraient vous être utiles, tant dans le domaine civique que social ou autres. Elles vous apporteront en outre les hommages des annonceurs recommandés par le Welcome Wagon Service. Bref, vous n'aurez qu'à vous réjouir d'avoir fait appel à leur générosité.

Les hôtesses sont :
Mme L.-P GRAVEL
138 Lockwell Tél.: 3-0247
Mme MAURICE LEPINE
78, rue Garnier Tel.: 7-2651

Gelinas présentera son "Tit-Coq" à Cannes

La projection inaugurale de 6ème Festival international du Film aura lieu à Cannes le 15 avril au soir. L'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Canada, Costa-Rica, l'Espagne, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas, le Pérou, la Suède, la Suisse, l'Union sud-africaine, le Vénézuéla et la Yougoslavie ont répondu à l'invitation du gouvernement français. Le Canada présentera Tit-Coq de Gratien Gélinas. Huit prix sont prévus pour les films longs métrages, quatre pour les courts métrages, parmi lesquels le Grand Prix du Festival international du Film 1953, et le Prix spécial de la meilleure sélection nationale. Le Prix de la Critique internationale, créé par l'Association française de la Critique de Cinéma, sera décerné cette année par les délégués des critiques de tous les pays. La Fédération internationale des Associations de producteurs de films et la Fédération internationale de la presse cinématographique tiendront leurs congrès respectifs au cours du Festival.



Sophisti-crème DU BARRY

Le miraculeux fond de teint en pain.

Une merveille pour les peaux sèches!

La nouvelle découverte merveilleuse de Du Barry . . . un fond de teint qui dissimule les imperfections, convenant particulièrement bien aux peaux sèches et recommandé pour tous les genres d'épidermes. Pas besoin d'eau — il s'applique du bout des doigts, en une couche protectrice d'un adorable velouté. De plus, il est hypo-allergénique! Sept nuances enchanteresses.

$1.75



Un produit de la famille des célèbres poudre pour le visage et rouge à lèvres Du Barry

Richard Hudnut
TORONTO • NEW YORK

Sous le chapeau

Têtes minuscules aux mèches courtes



Cheveux courts, mèches brunes à la diable, qui confèrent au visage jeune de l'esprit.

Par la Presse Canadienne

- Cheveux longs ou cheveux courts? Le problème est sérieux et l'élégante qui attendait avec impatience que les maitres de la mode tranchent la question apprendrait avec plaisir que les courtes bouclettes des saisons passées demeurent en vogue.

Lorsque la reine laissa pousser ses cheveux de manière à former un cadre parfait pour les diadèmes et tiares qu'elle porte maintenant très fréquemment, l'on crut un instant que la mode des coiffures semi-longues reviendrait.

Mais tel ne fut pas le cas. Les mannequins admirés lors de la présentation des dernières créations printanières offraient tous au regard et à l'envie des élégantes britanniques de courtes toisons.

Les nouvelles coiffures servent de base aux diadèmes et bijoux, que l'on verra partout durant l'année du couronnement, et non de cadre.

Les cheveux pour satisfaire à ces derniers décrets de Dame Mode ne doivent pas atteindre plus de trois pouces de longueur. Ils sont, à l'arrière, ou brossés en bouclettes ondulées très près de la tête ou, plus courts et coupés en une sorte de demi-coupe à la garçonne, plus près du cuir chevelu encore.

D'autres coiffures offrent une séparation, que brise une souple et unique bouclette et d'autres des franges courtes et ondulées. Une troisième adaptation demande que les cheveux, lisses sur le front et les tempes, présentent deux souples rouleaux sur les oreilles.

En souvenir du couronnement les femmes porteront des porte-bonheur "royaux"

Des femmes de tous les coins du monde porteront de petits bijoux porte-bonheur, de la grosseur de l'ongle du pouce, pour montrer qu'elles sont venues à Londres pour le couronnement. Une maison anglaise lance toute une série de petits souvenirs en or. Ils se divisent en deux catégories : en souvenirs du couronnement proprement dit et en souvenirs des monuments célèbres de Londres.

Le premier groupe comprend de minuscules reproductions du carrosse royal, du fauteuil du couronnement, d'une couronne avec le chiffre royal et le mot "Coronation" à la base. Il y a aussi des modèles minuscules mais exacts d'un hérault et d'un Garde de la Tour. Les monuments comprennent Big Ben et le Palais de Westminster, qui se font tous deux en deux tailles, et un modèle de la cathédrale Saint-Paul en demi-relief et en ronde-bosse. La Tour de Londres, l'Abbaye de Westminster et la Statue de Nelson seront représentées également.

L'art de se faire aider par les enfants

Par la Presse Canadienne

Laissez occasionnellement vos enfants vous aider dans la préparation des goûters qu'ils apportent avec eux à l'école. Ils en retireront un sentiment de fierté qui, plus encore, leur fera apprécier ce que vous faites pour eux.

Jacquot, qui a sept ou huit ans, ne refusera certainement pas de gratter et laver les carottes que vous mettrez dans sa boite à lunch pour manger avec les sandwichs. Et Suzanne, déjà assez grande pour être initiée à l'art culinaire, acceptera sans doute de consacrer une partie de son samedi matin à la confection de biscuits qui feront partie de son goûter, la semaine suivante.

Quant aux tout-petits, pourquoi ne pas les laisser choisir les dattes et les raisins que vous glisserez bien enveloppés de papier ciré dans le lunch quotidien.

Le mouvement pédagogique familial est en plein essor dans la province

Par la Presse Canadienne

Les institutions familiales, qui s'élevaient à 16 en 1937, sont maintenant au nombre de 110. C'est dire le progrès accompli durant les 15 dernières années par le mouvement pédagogique familial.

Mgr Albert Tessier, visiteur en chef de l'enseignement ménager, conférencier invité au dixième congrès des instituts familiaux qui s'est tenu à Montréal, en fin de semaine, a mis en lumière les différentes étapes qui ont conduit à ce couronnement que sera la reconnaissance officielle d'un programme définitif par les autorités scolaires de la province.

La première école ménagère canadienne fut établie à Roberval, en 1882. Le mérite de ce retour à une pédagogie plus féminine et plus familiale revient aux Ursulines, qui renouvelaient ainsi les traditions pédagogiques de Marie de l'Incarnation. Il fallut ensuite attendre 23 ans avant de voir surgir une deuxième école ménagère canadienne. Cette fois, ce sont les filles de Marguerite Bourgeoys qui entrent en scène et fondent à St-Pascal une école ménagère qui connaitra très rapidement une heureuse célébrité. On doit à cette école, en très grande partie, l'essor que prendra l'enseignement ménager à partir de 1926.

L'année 1911 voit naitre les institutions de Sutton et de Montebello. De 1916 à 1926, trois autres écoles seront fondées pour porter le total de ces maisons à sept, pour une période de 44 ans.

A partir de cette dernière date, les écoles supérieures et moyennes d'enseignement ménager se multiplièrent pour atteindre, à la fin de 1952, le nombre de 39 instituts familiaux et de 70 écoles moyennes. Plus de 5,000 étudiantes fréquentent ces institutions.

Tout autour de bébé



Suggestions Colligées par Mrs Dan Gerber (Mère de 5 enfants)

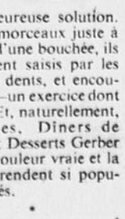
Il est amusant de constater comment la plupart des parents ressentent de la fierté quand bébé se tient sur ses jambes pour la première fois. Cependant, tandis que "fiston" découvre vite l'art de se tenir debout, il lui est un peu plus difficile de savoir s'y prendre pour s'asseoir. Quand votre trésor atteint ce stage, vous remarquerez peut-être qu'il s'agrippe de toutes ses forces au bord de son parc ou des meubles. C'est le moment d'intervenir et de lui montrer comment se laisser tomber doucement. Quand vous l'aurez aidé plusieurs fois, il se laissera aller un beau jour et s'assiéra tout seul. Quand il trouvera que cela ne fait pas spécialement mal, il essaiera tant et plus des nouveaux moyens de déplacement.

* * *

Singe savant. A peu près au moment où les petits apprennent à se servir de leurs pieds, ils développent aussi l'art de l'imitation. Ils adorent faire ce que maman et papa font! Ceci est amusant quand il s'agit de jouer à faire "coucou" ou à "tape, tape, mes petites mains". Mais attention aux mauvaises habitudes qui peuvent toutes n'être que trop facilement copiées. Par exemple: ne vous mettez pas d'épingles dans la bouche pendant que vous emmaillotez bébé.

* * *

Suggestions pour la Chaise haute. Quand votre héros ou héroïne de la chaise haute est sur le point de passer des purées aux aliments pour enfants, les Aliments Gerber pour Enfants, préparés au Canada, sont une heureuse solution. Finement hachés en morceaux juste à point, de la grosseur d'une bouchée, ils peuvent être facilement saisis par les petits ayant quelques dents, et encouragent la mastication—un exercice dont les petits ont besoin. Et, naturellement, les Fruits, Légumes, Dîners de Légumes-et-Viande et Desserts Gerber pour Enfants ont la couleur vraie et la saveur vraie qui les rendent si populaires auprès des bébés.



* * *

Un gros baiser de récompense quand bébé est sage vous rapportera beaucoup plus que de fréquents et harcelants "non" quand il ne l'est pas.

Pour varier le goût du gâteau vite fait

Avez-vous essayé les mélanges à gâteaux tout prêts? Avec cette préparation, les gâteaux sont si faciles à faire et si pratiques pendant les mois d'été. Vous ajoutez tout simplement une tasse d'eau à une boite de ce mélange tout prêt. Vous mêlez bien jusqu'à ce que la pâte soit bien lisse. Vous versez dans un grand moule ou dans deux assiettes à gâteau et vous cuisez. Quelle saveur! Pour varier, pourquoi n'essayeriez-vous pas le mélange argenté (gâteau blanc) auquel vous ajoutez 1 à 2 gouttes de colorant rouge avant de le verser dans le moulage? La pâte prendra ainsi une belle couleur rosée. Pour rendre le gâteau plus attrayant, garnissez-le d'une glace au beurre à la vanille ou d'une glace sept minutes. Choisissez celui qui vous plaira mais n'oubliez pas le colorant rouge dans la pâte à gâteau — et vous obtiendrez un beau et bon gâteau rose, qui sera en même temps une jolie fantaisie.

Accusés de vol

Trois jeunes gens, dont deux frères, âgés de 16 et 17 ans, ont comparu en cour de bien-être social hier sous l'accusation d'avoir volé du bois dans un hanger de St-Sauveur. Ils avaient été arrêtés au cours de la nuit d'hier par les détectives Dollard, Murray, Mercier et Doyon, du judiciaire municipal.

Les mêmes prévenus seraient accusés sous peu d'au moins deux vols dans des magasins. D'autres arrestations suivraient pour permettre à la police de coffrer les receleurs.



Saveur et arome de café frais moulu, en un instant!

Voici le café que l'on disait impossible à créer!

Pensez donc! Un café instantané possédant toute la franche saveur naturelle et l'arome exquis du café frais moulu . . . et si commode, puisqu'il se dissout en un instant, comme par magie, *même dans l'eau froide!*

Quel est son secret? Le nouveau procédé par lequel le Chase & Sanborn Instant retient toute la "saveur naturelle" du café. Un procédé étonnant où l'on emploie le meilleur café . . . des fèves choisies dont toute la saveur naturelle persiste jusque dans votre tasse.

Les fabricants d'un café depuis si longtemps célèbre sont donc les premiers à vous offrir un café instant en tous points comparable aux meilleurs cafés ordinaires . . . un "instant" à la saveur riche et moelleuse de café parfaitement torréfié . . . *le genre de café que vous aimez!*

Un vrai café 100% à la saveur de vrai café!



Si délicieux que vous en ferez votre café habituel

NOUVEAU
Chase & Sanborn Instant





B-153F

Au Club Vente-Publicité

La télévision, puissante alliée de l'éducation, dit M. Aurèle Séguin

M. Aurèle Séguin, directeur de la télévision à Radio-Canada, à Montréal, a affirmé, ici, hier soir, que la télévision n'est pas uniquement un système récréatif mais qu'elle deviendra l'une des plus puissantes alliées des éducateurs, des hommes de science, des hommes d'affaires, des artistes et des sociologues. S'adressant aux membres du club Vente-Publicité de Québec réunis au restaurant Chez Marino, hier soir, à l'occasion du diner-causerie régulier de cet organisme, M. Séguin a précisé qu'en raison des puissants moyens d'éducation qu'elle possède la télévision devra se garder de "mouler les esprits en série". Le diner était présidé par M. Marcel Drolet, président du club et on reconnaissait à la table d'honneur, M. Adrien Pouliot, doyen de la faculté des Sciences de l'université Laval et gouverneur de Radio-Canada.

Au début de ses remarques, M. Séguin a décrit pour son auditoire le travail technique qui se fait dans les studios au moment de l'émission et même les différents stades de la préparation d'un programme.

Pour l'homme d'affaires, la télévision deviendra un réel facteur de progrès en ce sens que les programmes publicitaires télévisés ajouteront à la suggestion orale par la radio la suggestion par l'image animée. La télévision, en raison même de sa puissance sur l'esprit de l'auditeur-spectateur deviendra cause de formation ou de déformation dans la mesure où les programmes que l'on offrira au public seront conformes ou non à la morale et aux bonnes moeurs.

La construction des deux postes de télévision au Canada—soit à Montréal et à Toronto—représente, actuellement une dépense de plus de six millions. Il y a un an, on comptait moins de 500 appareils radiophoniques munis du système télévision, à Montréal; aujourd'hui, dans la même ville, on en compte plus de 44,000. On en a pas moins de 250,000 à travers le Canada: ceci représente une valeur de plusieurs millions de dollars.

Présenté par M. Paul Van Elmerick, le conférencier fut remercié par M. François Turgeon.

A la Ligue du Crédit Social

A une assemblée d'organisation tenue à Québec hier soir, par M. R. C. Dupuis, l'organisateur provincial, La Ligue du crédit social du Québec a transmis un message de félicitation en Nouvelle-Zélande, aux créditistes qui viennent de conclure une entente sur leur politique électorale en vue des prochaines élections où quatre-vingts candidats créditistes brilleront les suffrages.

Un manuel . . .

(Suite de la page 3)

pris connaissance et s'être fait expliquer le rouage compris dans le diagramme qui constituait le grand schéma du travail de M. Bélanger, qui n'ont pas hésité, disons-nous, à voter les sommes nécessaires à l'achat de tout le matériel requis par les nouvelles formules destinées à sauver du temps et de l'argent à l'administration. On comprend que cette nouvelle étude a apporté des changements quasi radicaux dans la procédure en usage et des modifications aux formules comptables dont quelques-unes furent supprimées et d'autres ajoutées.

Pour le profane, ces formules comptables ne diront peut-être pas grand'chose mais pour l'employé qui devra s'en servir et l'étudier pour bien faire son travail, ce sont des procédures basées sur les conditions actuellement existantes et susceptibles de suivre l'évolution constante dans ce domaine. D'aucuns se demanderont peut-être si le travail ne sera pas trop mécanisé pour l'employé. Au contraire, dans l'idée de l'auteur, on perçoit l'intention bien formelle de convaincre l'employé que son rôle dans l'administration municipale est plus important qu'il ne pourrait le croire. C'est un guide mis entre ses mains qui lui fera faire un travail intelligent qui pourra améliorer son sort, sa position, tout en assurant à l'administration un meilleur rendement. Avec le nouveau manuel, par exemple, le fonctionnaire fournira à ses supérieurs de façon beaucoup plus plus rapide, un estimé du coût unitaire dans n'importe quel département, ce qui sauvera bien du temps lorsqu'un échevin posera une interpellation au conseil ou lorsque le directeur des services préparera les estimés des prochains budgets. Disons encore que les employés trouveront dans ce manuel, le premier du genre publié à l'hôtel de ville de Québec, la procédure à suivre par les divisions des services extérieurs comme intérieurs. Ils y trouveront également des notes explicatives sur chacune des formules comptables en usage, cependant que le diagramme qui l'accompagne indique les différentes opérations inhérentes au coût de revient.

Disons en terminant que les changements apportés par ce manuel permettront: a) de fournir quotidiennement le coût des travaux en donnant séparément la main-d'oeuvre, le matériel, l'équipement et les charges indirectes; b) une préparation accélérée de la paie; c) une meilleure répartition du travail; d) la compilation au jour le jour des données statistiques; e) une diminution dans les écritures manuelles. Ce sera en somme une source d'information rapide, précise qui aidera l'administration à tout point de vue.



Agitation, chatouillements dans le nez et démangeaison anale cuisante sont souvent des signes de Vers Blancs . . . Ils parasites exécrables qui, disent les experts médicaux, infestent une personne sur trois de celles qu'ils examinent. Des familles entières peuvent en être victimes sans le savoir.

Pour se débarrasser des Vers Blancs, il faut non seulement les attaquer, mais les tuer dans le gros intestin, où ils vivent et se multiplient. C'est précisément ce que font les comprimés *Jayne's P-W* . . . et voici comment:

Premièrement — un enrobage scientifique permet aux comprimés de passer dans l'intestin avant de se dissoudre. *Ensuite*—l'ingrédient médicinal *Jayne's*, moderne et approuvé, accomplit son action—*tue* les Vers Blancs rapidement et facilement.

Ne courez aucun risque avec cette infestation dangereuse et très contagieuse. Achetez du *véritable Vermifuge Jayne's P-W* . . . petits comprimés faciles à prendre . . . *formats spéciaux* pour enfants et pour adultes. Perfectionné par Dr. D. Jayne & Son, spécialistes renommés depuis 100 ans en ce qui concerne les remèdes pour les vers.

JAYNE'S P-W Vermifuge

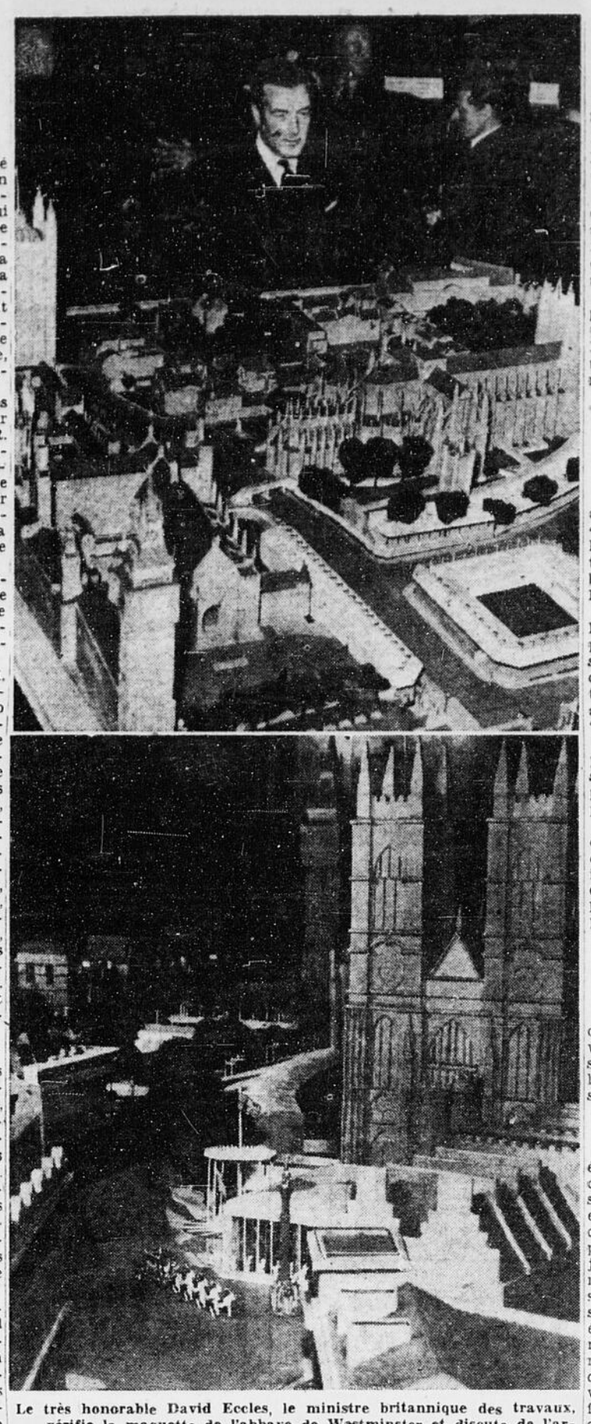
Une bibliothèque publique des jeunes à Sillery

Les citoyens de Sillery ont créé hier soir, au cours d'une réunion publique à l'école supérieure St-Michel, un comité provisoire qui jettera les bases à la fondation d'une bibliothèque publique pour les jeunes de Sillery. Le Dr Donat Roy a été élu président du comité. Il sera secondé comme premier vice-président, de M. A.-F. Mercier, gérant général du "Soleil" et de "L'Evenement-Journal", comme deuxième vice-président, de M. Ls-A. Belisle, éditeur et, comme secrétaire-trésorier, de M. H.-P. Gauvin.

Au cours de la réunion, après les souhaits de bienvenue du directeur de l'école, le R. F. Victorien, le R. F. Marie-Hector, directeur de l'école St-Roch a prononcé une causerie sur la conception moderne de la bibliothèque. Il fut remercié par M. J.-B. Cloutier. Le R. F. Marcel-Yvan, bibliothécaire à l'école donna aussi des détails sur la bibliothèque qu'il dirige.

Le comité provisoire, dont les premiers gestes seront à la fois de trouver un local convenable et une bibliothécaire qualifiée, sera entouré, à titre de directeurs, de plusieurs personnalités de Sillery.

Furent nommés directeurs: MM. Maurice Allaire, chef de l'information à l'Action Catholique, Léo Beaudet, Me Jean Bérubé, M. Jean-Charles Bonenfant, bibliothécaire de la Législature, le Dr A. Bossinotte, M. J.-B. Cloutier, président de la ligue des propriétaires, le Dr Ls Cloutier et le notaire André Duval, commissaires d'école; M. André Dorion, o.o.d., M. Paul Doyon, président de la Caisse populaire, M Ls-Phil. Drouin, M. Clément-T. Dussault, M. Eugène Gagné, pro-maire, M. J.-C. Hogue, M. André Houde, président de l'Habitation des Employés civils, M. Jos-Aimé Lebrun, président de la Commission des écoles, le R. F. Marcel-Yvan, bibliothécaire de l'école St-Michel; MM. Lionel Roy, Jean Saucier, c.i.u., et le R. F. Victorien, directeur de l'école St-Michel.



Le très honorable David Eccles, le ministre britannique des travaux, vérifie la maquette de l'abbaye de Westminster et discute de l'arrangement des décorations pour le parcours du cortège du couronnement avec les membres du ministère des travaux. Près de cette maquette de l'annexe de l'abbaye de Westminter, on voit le carrosse royal tiré par des chevaux. Chaque rue et chaque édifice dont on se servira durant le couronnement ont été fidèlement reproduits en des maquettes élaborées qui sont employées pour assurer le réglage et le déploiement parfaits du spectacle qu'offrira le couronnement.

Demeure incendiée à Ste-Ursule

Trois-Rivières, 11.) (PC) — Les flammes ont rasé lundi après-midi la demeure de M. Albert Chevalier, sur la route Louiseville-Ste-Ursule.

C'est une explosion de pétrole qui a causé l'incendie, et le choc a projeté M. Chevalier à l'extérieur, pa rune fenêtre qui avait éclaté. Le propriétaire s'est brûlé aux mains et à la figure.

Les pompiers de Ste-Ursule n'ont pu rien faire, parce qu'il n'y avait pas de cours d'eau aux environs. Dans la soirée, on a eu recours à un souffleur pour éteindre les flammes qui consumaient les débris.

Miss Univers 1952 soulève du délire !

Manille, 11 (Reuters) La police a dû intervenir contre une foule de 4,000 personnes — la plupart des hommes— qui a manifesté un peu trop bruyamment sa joie de voir la belle Finlandaise Armi Kuusela, Mlle Univers 1952.

La blonde Armi, 20 ans, était en larmes et toute meurtrie lorsque la police a réussi à se frayer un passage dans la foule délirante. On a dû se servir de bâtons pour contrôler les centaines de personnes qui attendaient pour la voir; quatre "fans" ont été arrêtés.

Médusées, les autorités civiles ont présenté leurs excuses à Mlle Kuusela en lui assurant que c'était la première fois qu'un tel incident se produisait.

Mlle Kuusela était accompagnée de sa soeur et d'un gérant; elle a été élue Mlle Univers à un concours international tenu à Long Beach, Californie l'an dernier. Elle est l'invitée de l'exposition internationale des Philippines.

Appui . . .

(Suite de la 1ère page)

ont le plus besoin, soit la classe ouvrière et moyenne qui veut pourtant s'établir mais qui n'a pas toujours les moyens immédiats de donner suite à ses espoirs.

M. Matte

M. Matte souligne ce qui a déjà été fait par la Ville pour l'obtention de maisons salubres et il se demande si l'objet de la présente campagne est uniquement faite dans l'espoir d'avoir plus de propriétaires. Il prétend pourtant qu'il y aura toujours des gens qui ne pourront jamais être propriétaires, soit que leur salaire ne le leur permettra jamais, soit qu'ils ne savent pas faire les économies essentielles pour être en mesure de se payer un jour une maison à eux. Il y a des ouvriers qui ne gagnent pas assez pour faire vivre leur nombreuse famille. Il faudrait d'abord étudier le problème de ceux qui sont capables de devenir propriétaires. Puis M. Matte répond à ceux qui disent qu'Ottawa met $300 millions, que c'est un petit chiffre pour tout le Canada.

MM. Blais et Conseiller

MM. les échevins Damase Blais et Joseph Conseiller se disent heureux de voir que l'on s'occupe des petits salariés et M. Blais déplore le fait que les familles de 4 enfants et plus aient tant de difficulté à se loger. Ils déclarent tous deux qu'il est bon que la ville offre toute sa collaboration à l'organisme de citoyens désireux d'aider les moins fortunés. D'ailleurs, M. Jos. Conseiller, qui fait parti du comité des citoyens formé la semaine dernière à l'Institut a promis à ses collègues que le comité de citoyens viendra sûrement à la Ville réclamer son aide dans la mesure du possible de l'administration municipale. Quant à l'échevin Wilfrid Samson, il craint que quelqu'un ait voulu monter un éléphant blanc avec cette question en vue de mousser la candidature d'un quidam à la mairie. Ce à quoi le maire lui répond : "Je puis en connaître déjà un adversaire, mais il n'est pas nécessaire d'en pousser d'autre !" En terminant la discussion sur ce sujet, l'échevin Henri Beaupré avait suggéré de former un comité échevinal pour étudier la question conjointement avec le comité de citoyens. Mais on croit que l'offre de collaboration franche et entière de la cité au dit comité de citoyens sera suffisant, attendu que les échevins, comme corps, ont beaucoup à faire présentement avec l'approche de l'étude du budget et de la réorganisation de la clinique d'hygiène dentaire de la cité.



Votre travail à l'aiguille

par *Laura Wheeler*

★

No 551

Les motifs à décoration que vous trouverez dans ce patron, et vous en aurez dix bien différents les uns des autres, sont destinés aux articles de vos enfants. Vous développerez ainsi leur imagination et ils apprendront les rudiments de la zoologie d'une manière bien amusante.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise, ne sont fournies qu'en anglais.



LA MEILLEURE PREUVE

Quand un produit maintient sa bonne renommée depuis plus de 50 ans et qu'il a soulagé des milliers et des milliers de femmes, n'est-ce pas la preuve évidente de sa grande valeur ? Les bonnes PILULES ROUGES à base de fer, vivifient le sang, fortifient les muscles, augmentent les globules et donnent un regain de vitalité.

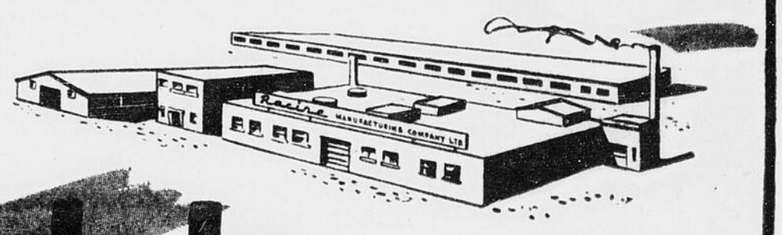
Ce bon tonique est hautement recommandé dans les cas de : faiblesse, fatigue, pâleur, manque d'appétit, nervosité; il soulage aussi des malaises dus à l'ANEMIE et à un manque de fer (Hémoglobine) dans le sang.

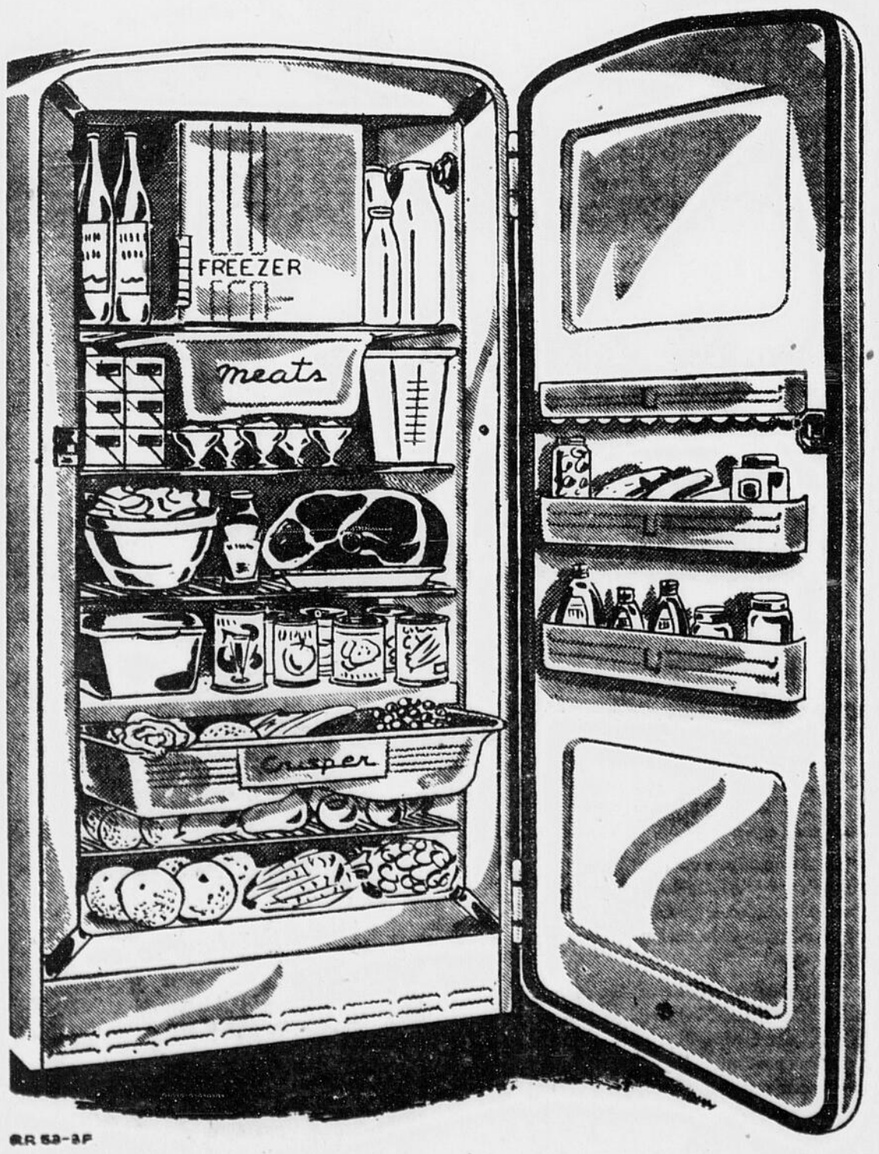
Les bonnes PILULES ROUGES apportent toujours de bons résultats. Faites-en l'achat de quelques boites dès aujourd'hui et vous serez vite convaincue de leur efficacité. Elles sont en vente partout à un prix des plus populaires !

PILULES ROUGES

pour les femmes pâles et faibles
65c la boite
PRIX SPECIAL — 3 boites pour $1.80
Cie Chimique FRANCO Américaine, Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

CE SUPERBE *Racine* '53





RR 53-3F

au PRIX de la MANUFACTURE

En vendant directement de l'usine à vous, seul Racine peut offrir un aussi bas prix

A sa sortie de l'usine, le réfrigérateur RACINE va directement au magasin RACINE de votre district et ces magasins sont la propriété de la compagnie RACINE. Il n'y a aucun intermédiaire et vous profitez de toutes ces économies. *C'est la raison de ce prix si avantageux.*

Venez vous en rendre compte! Vous serez convaincu que le RACINE est ce qu'il y a de mieux en réfrigération au Canada. Il est le plus moderne, le plus durable et ses commodités exclusives en font une aubaine exceptionnelle. *ÉCONOMISEZ EN ACHETANT MAINTENANT.*

COMPAREZ CES AVANTAGES:

1 — congélateur genre V capacité : 30 livres
2 — solide porte d'acier d'une seule pièce
3 — capacité totale : 9½ pieds cubes.

9½ PIEDS CUBES
AVEC CONGÉLATEUR GENRE "U"

$239.

OFFRE SPECIALE DE MARS
AUSSI PEU QUE $14.50 PAR MOIS

GARANTIE DE 5 ANS

Lorsque vous achetez un réfrigérateur RACINE, une garantie de 5 ans vous protège contre toutes défectuosités. Le service en est assuré par les techniciens experts de la manufacture.

314, ST-JEAN — TEL.: 4-5710, QUEBEC
755 OUEST, ST-VALLIER — TEL.: 4-9074, QUEBEC
426, ST-DOMINIQUE — TEL.: 2-3456, JONQUIERE
70a WEST RACINE — TEL.: 4-6644, CHICOUTIMI
246, NOTRE-DAME SUD — TEL.: 3-3201, THETFORD-MINES

CHOIX DE 7 AUTRES MODÈLES AVEC COULEURS PASTEL SI DÉSIRÉES: BLEU, JAUNE, VERT.

Racine

RÉFRIGÉRATEURS DOMESTIQUES

Toutes commandes postales ou renseignements remplis avec soin

Le fréteur "Fort Levis" endommagé par un incendie, au Bassin Louise

Un incendie a causé pour plusieurs milliers de dollars de dommages hier matin au fréteur "Fort Levis", un navire de 150 tonneaux, en hivernage dans le bassin Louise. Les flammes se sont communiquées à la coque et au pont arrière après avoir été allumées dans la toile d'une chaloupe de sauvetage par une étincelle provenant de la cheminée du navire. L'eau et la fumée ont aussi causé des dégâts à l'intérieur.

Mandés sur les lieux vers 7 h. 30 a.m., les pompiers durent travailler près d'une heure avant de maitriser l'incendie. Les gardiens du navire, alertés par la fumée, s'étaient empressés de lancer la toile sur la glace. Mais des chiffons imbibés d'huile qui se trouvaient le long de la coque s'enflammèrent à leur tour, mettant le feu à la poupe.

Pour atteindre le navire, les pompiers installèrent plusieurs milliers de pieds de boyaux en face des immeubles de l'Immigration, sur la place du monument Abraham Martin et sur toute la longueur du hangar 18, à l'extrémité duquel se trouve le navire.

Les sapeurs étaient dirigés par le capt. A. Bussières et le lt. J. L'Heureux. Le maitre du havre de Québec, le capt. Aurèle Fraser a fait enquête sur cet incendie.

Une biographie intéressante

M. le chanoine Lionel Groulx, historien, publie une intéressante biographie de Catherine de Saint-Augustin, "une petite québécoise devant l'histoire", dans la dernière livraison de la revue mensuelle du Conseil de la Vie française en Amérique, "Vie Française". M. Charles Lettellier de St-Just parle de l'Association de la jeunesse canadienne-française. M. Silvio Dumas fait des commentaires intéressants sur le tombeau de Champlain et M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Conseil de la Vie Française, souligne la vigueur de "la vie franco-américaine" en appréciant le volumineux rapport publié récemment par M. l'abbé Adrien Verrette, président du Conseil de la Vie Française en Amérique. On trouvera aussi des articles signés par le R. Frère Antoine Bernard, "La Louisiane"; M. Maurice Silberstein, "La Sarre"; et M. Maurice Lebel, "Dictionnaire des lettres étrangères".

GASTRALGIE

Excès d'acide, douleurs gastriques, éructations, promptement soulagés avec

WILDERS STOMACH POWDER

aux pharmacies **Juneau, Marc Lachance, Demers, Drouin,** et chez tous les pharmaciens. Ahn.

De leurs propres mains, un immigrant allemand et sa femme se construisent une maison et une usine





Un peu plus d'un an passé, un immigrant allemand Walter Sturm, sa femme et sa fille de six ans arrivaient à Wiarton, Ont., avec peu d'argent en poche mais de nombreuses idées relatives à la nouvelle vie qu'ils commençaient au Canada. L'industrieuse famille peut maintenant s'enorgueillir d'une usine de menuiserie et d'une maison combinées qu'ils ont construites de leurs propres mains. Quoique certains voisins aient offert leur aide à Sturm dans la construction, ce dernier n'accepta que l'aide financière d'hommes d'affaires de la chambre de commerce de la ville. L'immigrant travailleur n'employa que les fondations d'une usine de betterave à sucre abandonnée et construisit le reste seul. Sa femme, Annie, s'occupa surtout des travaux du terrain: elle transportait des pierres pesantes et de la brique afin de renforcir les vieilles fondations. La fille, Hildegarde, s'occupa à de plus légers travaux. Maintenant que la machinerie de menuiserie est arrivée d'Allemagne où M. Sturm avait une usine, celui-ci a commencé en affaires et il espère que bientôt il pourra s'acquitter de ses dettes. L'immigrant de 200 livres est photographié à gauche, en train de mesurer un contre-chassis et à droite, avec sa femme et sa fille.

Le mémoire . . .

(Suite de la page 3)

gouvernement de les supprimer du bill 95.

Pour assurer une plus grande stabilité des chantiers maritimes, la C.T.C.C. croit que le gouvernement devrait exiger des compagnies de navigation canadienne qu'elles fassent construire et radoubler leurs navires dans nos chantiers navals. Elle demande aussi l'élargissement du champ d'application de la loi de l'assurance-chômage, l'augmentation des prestations et la suppression complète de la période d'attente de cinq jours.

Concernant les pensions aux vieillards et aux invalides, la C. T. C. C. estime que le gouvernement devrait baisser à 65 ans pour les hommes et à 60 ans pour les femmes l'âge de l'admissibilité à la pension et, cela sans enquête sur les moyens de subsistance, et porter la pension à $50 par mois.

Enfin la C. T. C. C. propose des amendements à la Loi nationale du logement et à celle relative aux rentes de l'Etat. Elle suggère que la Loi électorale soit amendée de façon que le droit de vote soit accordé à toute personne dès l'âge de 18 ans.

L'ancienne vallée du Jourdain et de la Mer Morte en Palestine est à plus de 1200 pieds en bas du niveau de la mer.

Beau temps, mauvais temps; le porteur de votre journal quotidien ne flanche pas à la tâche. Il a droit à votre considération.

A l'hôtel de ville . . .

(Suite de la page 3)

quartier Montcalm, s'est déclaré surpris hier après-midi que les rapports concernant l'état de la clinique dentaire de la Cité jusqu'à mai 1952 soient disparus. On ignore ce qui s'est passé, mais Me Beaupré trouve étrange que la question, actuellement à l'étude, n'ait pas encore d'écho à la réunion du comité administratif. Le comité spécialement chargé de s'occuper de la réorganisation de la clinique dentaire s'est réuni à plusieurs reprises, dont une fois entre autres la semaine dernière pour discuter des moyens à prendre pour améliorer la situation. Cependant, aucun rapport n'est encore parvenu au directeur des services à l'intention du comité administratif.

Surcroit de travail

Le comité administratif a été tellement absorbé par toutes sortes de questions hier après-midi notamment dû à la présence du maire Lucien Borne, qu'il a été impossible d'épuiser tout l'agenda et le comité administratif a été ajourné à cette après-midi à deux heures et demie.

Les plus de 70 ans

L'échevin Joseph Matte est revenu à la charge hier après-midi pour étudier de nouveau le cas des employés civiques qui ont atteint l'âge de 70 ans et qui pourraient être encore en état de travailler et de "produire plus que certains jeunes", suivant l'expression même du représentant du quartier St-Roch. Le comité administratif a donc accepté que le Conseil rescinde une résolution et décision déjà adoptée par le Comité et le conseil, disant que les employés passés 70 ans soient mis à leur retraite, suivant certaines modalités qui seront dictées et approuvées par le comité administratif et le conseil qui considéreront l'affaire de nouveau incessamment. M. Matte veut que l'employé passé 70 ans qui pourra satisfaire aux exigences d'un examen médical et d'un examen mental le rendant apte à continuer son travail puisse être maintenu dans ses fonctions jusqu'au jour où il sera prouvé qu'il est inapte à remplir sa position. Alors, il sera tenu d'accepter de prendre sa retraite.

MM. Lapalme et Marler dénoncent la loi électorale de la Province

Montréal, 11 (PC) Les derniers amendements à la loi électorale de la province de Québec ont été qualifiés d'atteinte directe à la plus élémentaire prérogative des libertés démocratiques, lundi soir, par MM. Georges Lapalme et George C. Marler, respectivement chef provincial du parti libéral et leader de l'Opposition à l'Assemblée législative, au cours d'une réunion de la section de Westmount de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal.

Dans son allocution, M. George Marler a établi les principes fondamentaux de la loi électorale, la préparation et la révision des listes, les recours aux tribunaux et les principaux amendements adoptés par les membres de l'Union nationale lors de la dernière session de Québec.

"L'amendement relatif à la nomination d'un seul énumérateur" dit-il, enlève une garantie d'impartialité. De plus, c'est nécessairement un ami du parti au pouvoir. Il peut rayer les noms selon son bon plaisir et enfin, il peut commettre des erreurs."

"D'autre part", continue M. Marler, "le représentant de l'Opposition ne possède aucun statut officiel et il n'a pas le droit de rendre visite à l'électeur. Bref, il ne peut en aucune manière vérifier la liste."

"Et pourtant en mai 1942, soit exactement le 20 mai, M. Duplessis déclarait : Le droit de vote est tellement important qu'il ne serait pas permis de le laisser dans les mains d'un seul individu. "Mais", poursuit le conférencier, "M. Duplessis a changé d'opinion depuis ce temps."

M. Georges Lapalme, chef du parti libéral provincial, a exposé les conséquences des amendements à la loi électorale apportés lors de la dernière session de Québec. Toutefois, avant de discuter ce sujet, il a tenu à rendre un hommage public au travail accompli par le leader de l'opposition, M. Marler, tant au cours de la dernière session que durant les années précédentes.

M. Lapalme a déclaré que l'hon. M. Duplessis "fait le sabotage des institutions démocratiques du Québec de concert avec tous ses collègues de l'Union nationale.

"Le bill 34", dit-il, signifie un seul parti politique. Il voue à la mort toute opposition. Il fait fi de la loi elle-même. En Russie", poursuit M. Lapalme, il n'y a qu'un parti. C'est celui des communistes. Et dans la province de Québec, suivant la nouvelle loi, il n'y a que l'Union nationale qui puisse avoir le droit de décider qui votera."

Parlant de la prochaine élection dans Outremont, M. Lapalme se dit fort heureux d'être le candidat libéral officiel et il croit que les électeurs de ce comté auront une excellente occasion de voir à l'oeuvre le rouage des nouveaux amendements à la loi électorale.

Première épreuve du concours de chorales, demain

La première épreuve du grand concours régionale de chorales, lancé par les Compagnons de l'Art, aura lieu demain soir au Palais Montcalm. Comme nous l'avons déjà dit, c'est la première fois au Canada qu'un tel concours est organisé.

Un jury dont la valeur artistique est reconnue a été choisi. Il comprend MM. Omer Létourneau, compositeur et professeur, Jean-Marie Bussière, organiste et professeur, Richard Perrier, pianiste et professeur, Gérard Fecteau, critique musical au journal L'Action Catholique et Mlle Renaude Lapointe, critique musical au journal Le Soleil.

Lors de cette première audition, comme d'ailleurs lors des deux autres les 19 et 26 mars, les membres du jury auront une tâche très ardue, puisque dix chorales très renommées de la région de Québec se succéderont sur la scène du Palais Montcalm. On entrevoit un succès éclatant à l'occasion de cette innovation des Compagnons de l'Art de Québec.

Les ruines de l'alcool en France

Paris, 11 (PA) — L'assemblée des cardinaux et des évêques de France s'est émue des "ruines que cause l'alcoolisme dans le pays".

Les chefs catholiques ont dit que toutes les classes sociales sont contaminées par l'alcoolisme et qu'il est troublant de constater que les femmes et les jeunes filles ont contracté ce vice.

Les chefs spirituels de la France ont demandé une campagne contre le cocktail et autres boissons mortelles" par les journaux, les écoles et les groupes d'action catholique.

Une histoire fantastique qu'il faut cacher

Londres, 11 (Reuters) Un baron français excentrique et une jolie femme ont été trouvés morts lundi dans la chambre 223 du luxueux hôtel Ritz. La femme avait la gorge tranchée et le baron s'était pendu au moyen de ses bretelles à un poteau du lit. Les victimes de ce meurtre et de ce suicide, selon la police, sont le baron Pierre de Laitre et Mlle Eileen Hill, 30 ans, fille d'un policier à sa retraite. Une note en français a été trouvée près des cadavres.

La direction de l'hôtel veut éviter un scandale et tout le personnel a prêté le serment de ne rien révéler de l'affaire. Le couple s'était enregistré en donnant une adresse parisienne. Le baron âgé de 40 ans était bien connu des villageois de Plechatel, en Bretagne. Une blonde Anglaise avait été vue le mois dernier à son château. Le baron avait donné lieu à un scandale en 1949 quand il a chassé de son château, la veille de son mariage, sa future et son père. Aux 600 invités arrivés le lendemain matin, le baron a servi un copieux repas.

Les noces avaient lieu trois mois plus tard, mais ce mariage se terminait par un divorce après seulement quelques mois de ménage.

Une expédition au Labrador

Montréal, 11 (PC) — M. Weston Blake, étudiant à l'école des gradués de l'Université McGill sera membre de l'équipe de quatre hommes qui quittera Hanovre, N.H. mercredi prochain pour un séjour de six semaines sur la côte du Labrador.

L'institut arctique d'Amérique du nord, qui a son quartier général à McGill, a annoncé que sa seconde expédition océanographique d'hiver sera dirigée par le commandant David C Nutt de la Marine américaine, attaché au Musée du college Dartmouth.

Le groupe s'envolera pour Goose-Bay, Labrador; il aura trois équipages de chiens. Les membres de l'expédition recueilleront des mesures de température et de salinité sous la surface de l'eau.

Il en coute si peu pour paraitre mieux

avec



Demandez les

Soutiens-Gorge

Lovable

GRAND CHOIX DE MODÈLES ET DE TISSUS

Depuis $1.00 *seulement*

1-3F



DÉJEUNER, LUNCH, SOUPER...

Pamplemousse et saucisses grillés!

Voici un mets délicieux pour les repas d'hiver — pamplemousse de Floride et saucisses grillés. Et le pamplemousse de Floride — frais ou en conserve — est riche en vitamine C, la vitamine dont il faut à l'organisme un apport *quotidien* parce qu'il ne peut l'emmagasiner à l'avance.

Recette: allouez un demi-pamplemousse de Floride par convive. Détachez les sections comme à l'ordinaire et garnissez de cassonade, mélasse ou sirop d'érable. Faites bouillir légèrement les saucisses, puis mettez-les sous le gril, avec le pamplemousse jusqu'à ce que les bords du pamplemousse soient dorés.

C'est la saison des pamplemousses frais de Floride. Mais toute l'année, vous pouvez vous procurer le jus en boîtes (concentré congelé et nature) et les pamplemousses en sections et salade. Pour livret de recettes gratuit, écrivez à: Florida Citrus Commission, Dept 1603-D, Lakeland, Florida.



NOUVEAU COSTUME DEUX-FAÇONS EN COTON

Une Vedette H.R. . . $35

Un ensemble de robe et jaquette aussi chic que pratique. La petite robe sans manches s'adapte très bien aux sorties du soir . . ou pour prendre le soleil. Portée avec la jaquette, elle se transforme en une élégante toilette pour le jour. La jaquette en gris, la robe rayée de gris et blanc; également, bleu marine avec jaune et bleu marine; brun avec beige et brun. Tailles 9 à 15.

HOLT RENFREW

35, rue Buade

AMATEURS DE CANARIS

ACCORDEZ À VOS FAVORIS LES AVANTAGES DE LA MERVEILLEUSE "VITAMINE ROUGE"

DORÉNAVANT! MEILLEURE SANTÉ! MEILLEUR PLUMAGE!

Chanter est son affaire, l'y *aider* est la nôtre. Pour y arriver, nous avons récemment amélioré notre fameuse Nourriture pour Oiseaux que vous obtenez dans chaque paquet de Grain Brock pour Oiseaux. Elle contient maintenant la Vitamine B_{12}, la merveilleuse "Vitamine Rouge" qui accroît la vigueur et améliore le plumage.



UNE GRAINE POUR CHAMPIONS

Maintenant—plus de rouge à lèvres qui tache!

Le merveilleux rouge à lèvres Hazel Bishop dure . . . dure . . . et dure! Il ne s'enlève pas en mangeant . . . en pressant les lèvres . . . en embrassant!



Voici un rouge à lèvres merveilleux et durable qui tient jusqu'au moment ou vous l'enlevez facilement en vous lavant ou en appliquant une crème. Oui, le rouge à lèvres Hazel Bishop qui ne tache pas, paraît toujours frais et éclatant de beauté . . . tout le jour et toute la soirée! Crémeux! Ne séchant pas! Plus économique que les rouges à lèvres ordinaires. Vous l'appliquez seulement une ou deux fois par jour. De plus, le nouveau rouge à lèvres Hazel Bishop est encore plus économique au NOUVEAU prix de seulement . . . Crayons de rechange $1.00.

$1.50

Nouveau fard pour les joues, qui donne un éclat de jeunesse!

Contrairement aux fards en pâté ou en pâte, cette merveilleuse crème-liquide s'harmonise parfaitement avec la teinte naturelle de votre peau. Elle donne à vos joues un éclat souple et jeune, naturel et éclatant de beauté! Seulement $1.50 et $2.00.



Hazel Bishop

CLIFTON LIMITED TORONTO, CANADA

Faites-le se hâter avec l'arome exquis d'un Fameux Café

Il sera levé, habillé et rasé en un tournemain dès que l'arome exquis du Café Chase & Sanborn aura chatouillé ses narines! Célèbre depuis près d'un siècle, c'est un café savoureux, réconfortant et satisfaisant. Essayez-le demain!





Chase & Sanborn *Toute la saveur que votre tasse peut contenir!*

Amusements

ROGER PARENT ET IRENE ADRIANE CHEZ ÉMILE



Roger Parent, le sensationnel acte de pantomime qui, en deuxième semaine, remporte un formidable succès, aussi au programme la talentueuse française Irene Adriane, Guy Dionne au saxophone, Jean-Yves Hamel pianiste, Raymond Boivin drummer. Cuisine sous la direction d'un chef italien. Aucune charge minimum ni frais de couvert. Pour réservations : 4-0091.

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1 h. à 11.00 hrs. Sujets courts à 1.00 3.30, 6.00, 8.30 hrs. "Million Dollar Mermaid" (115 min.) à 1.35, 4.00, 6.30, 9.00 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Tit-Coq : 12.00, 2.24, 4.48, 7.12, 9.38 hrs. Actualités françaises : 1.53, 6.40, 9.04 hrs. Chabichou : 2.00, 4.26, 6.50, 9.14 hrs. Continuel.

CAMBRAI : — La tour blanche : 2.00, 4.35, 6.55, 9.30 hrs. Nouvelles : 3.40, 8.35 hrs. Saludos amigos : 3.50, 6.10, 8.45 hrs. Continuel de 2.00 à 11.05 hrs.

CLASSIC : — Le voleur de bicyclette : 12.45, 3.50, 6.45, 9.50 hrs. Winchester 73 : 2.10, 5.15, 8.25 hrs. Fin : 11.25 hrs. Continuel.

CARTIER : — My Wife's Best Friend : 1.00, 3.55, 6.50, 9.50 hrs. Loan Shark : 2.25, 5.20, 8.20 hrs. Nouvelles et sujets courts : 3.40, 6.40, 9.35 hrs. Fin : 11.15 hrs. Continuel.

EMPIRE : — Cattle Town : 1.00, 3.30, 6.15, 8.30 hrs. Abbott and Costello Meet Captain Kid : 2.10, 5.45, 7.25, 10.05 hrs. Nouvelles : 3.20, 6.00, 8.35 hrs. Continuel de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL : — Le roman d'Al Jolson : 12.30, 3.26, 6.14, 9.10 hrs. Sujets courts : 3.20, 8.21 hrs. La loi de la côte Barbara : 2.37, 5.32, 8.27 hrs. Continuel.

LAIRET : — Sérénade Américaine : 2.58, 6.17, 9.46. Les amants passionnés : 1h.28, 4h.47, 8h.16. Nouvelles et sujets courts : 1h.10, 4h.29, 7h.48. Continuel. Fin : 11h.04.

LAURIER : — Dans une île avec vous : 1.10, 4.40, 9.45 hrs. Nouvelles : 2.55, 6.25, 8.10 hrs. Le rouge et le noir : 3.15, 6.45 hrs. The Great Monarch, magicien hypnotiseur : 8.30 hrs.

PIGALLE : — Actualités françaises : 12.10, 3.29, 8.30 hrs. Le Jugement de Dieu : 12.20, 3.39, 6.33, 9.52 hrs. Coq en pâte : 2.02, 5.21, 8.40 hrs. Fin : 11.34 hrs. Continuel.

PRINCESSE : — Jack and the Beanstalk : 1.00, 3.59, 6.58, 9.40 hrs. Sujets courts : 2.18, 5.17, 8.16 hrs. Slaughter Trail : 2.41, 5.40, 8.22 hrs. Continuel.

RIALTO : — Nouvelles et sujets courts : 1.15, 4.30, 7.58 hrs. Le diable blanc : 1.30, 4.45, 8.10 hrs. Deux nigauds contre Frankestein : 3.05, 6.20, 9.45 hrs. Fin : 11.10 hrs. Continuel.

SILLERY : — Wait Till the Sunshine Nellie : 6.15, 9.30 hrs. Gambling House : 7.00 hrs. Amateurs et concours de danse : 8.30 hrs. Fin : 11.15 hrs.

VICTORIA : — Ca commence à Vera Cruz : 1.00, 4.05, 7.10, 10.15 hrs. Honni soit qui mal y pense : 2.15, 5.20, 8.30 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.30 hrs.

BIENVILLE : — Belle of New York : 6.45, 9.50 hrs. Nouvelles : 8.05 hrs. La grande menace : 8.20 hrs.

CANADA : — Return of Texan : 6.15, 10.45 hrs. Sujets courts : 7.40 hrs. Orgue électrique : 7.55 hrs. L'enfant perdue : 8.10 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Mystère à Shanghai : 6.20, 9.30 hrs. Nouvelles : 7.50 hrs. Les commandos frappent à l'aube : 8.00 hrs.

ETCHEMIN : — Rich, Young and Pretty : 7.30 hrs. Super production : 9.15 hrs.

Il est heureux . . . comme un marsouin hors de l'eau . . .



Le marsouin n'a pas peur des hommes . . . et les hommes n'ont pas peur du marsouin. Le poisson a vite compris que ces hommes de l'escadrille 405 du C.A.R.C. (division navale) veulent lui faire goûter quelques hors-d'oeuvre. Ces aviateurs canadiens prennent part à des manoeuvres en Floride.

La police du Kenya ouvre le feu sur une bande de Mau Mau et en tue onze

Nairobi, Kenya, 11 — (PA) — Onze membres de la secte de terrorisme Mau Mau ont été abattus par les forces de sécurité dans le voisinage de Royal Lodge, sur les versants du mont Kenya, lundi.

Plusieurs auraient été blessés et le reste de la bande est pourchassé dans la jungle.

Une patrouille policière et militaire a été formée lorsqu'on a appris qu'une bande de 60 terroristes faisait régner la terreur dans un village situé près de Nyéri, dimanche soir. La bande a forcé la garde locale de la tribu Kikuyu à rendre ses javelots et elle a prélevé une taxe d'un mouton par personne.

Après de nombreuses difficultés, les forces de sécurité ont découvert la cachette de la bande dans la forêt. On a recouvré tous les moutons.

Jeunes gens tués par un train dans l'Alabama

Moundville, Alabama, 11 (PA) — L'ingénieur H.-Paul Hassell n'a pu arrêter à temps son convoi de marchandises pour sauver la vie de deux jeunes gens qu'il estimait.

Ils se trouvaient dans le camion que son train a renversé à un passage à niveau. Cet ingénieur de 50 ans, de Birminghan, fut profondément ému quand il apprit que les occupants du camion étaient le frère et la soeur qui l'avaient salué, durant nombre d'années, quand son train passait à cet endroit. Il s'agit de J.-O'Neal Perry, 17 ans, et de Benjamin-Douglas Perry, 15 ans, qui ont été tués instantanément.

L'ingénieur Hassell avait remarqué les deux enfants il y a huit ans, alors qu'ils accouraient de la ferme de leurs parents située près de la voie ferrée, pour le saluer de la main au passage de son train. Il leur avait jeté, en passant, des cadeaux de Noël et les enfants lui avaient également envoyé des cadeaux. M. Hassell avait déjà fait la chasse avec Ben et les autres membres de sa famille.

L'Ile-aux-Coudres, dans le Saint-Laurent, à quelque 60 milles à l'ouest de Québec, est habitée depuis 1741.

Chaque matin, l'Evénement-Journal vous apporte une foule de renseignements et de nouvelles sur tous les domaines de l'actualité.

Mères! Faites à la maison ce mélange de sirop efficace contre la toux

Depuis des générations, les ménagères économes canadiennes ont employé ce remède ancien pour soulager leurs familles contre la toux d'hiver. Il est facile à faire et aucune cuisson n'est nécessaire . . . cependant, il vous fournit une grande quantité d'un sirop efficace contre la toux.

Faites un sirop en agitant deux tasses de sucre dans une tasse d'eau jusqu'à ce qu'il soit dissous (ou employez du sirop d'érable ou du miel au choix). Achetez ensuite de votre pharmacien régulier une bouteille de 2½ onces de PINEX CONCENTRATE et versez-le dans une bouteille de 16 onces et ajoutez-y le sirop que vous avez fait. Vous aurez alors 16 onces entières d'une médecine rapide et efficace contre la toux, et plus que vous puissiez acheter pour quatre fois votre argent.

PINEX est un composé spécial d'ingrédients médicinaux, bon pour chaque membre de votre famille. Et rappelez-vous que PINEX devra vous aider ou votre argent vous sera remboursé. (NF-524)

Des voleurs gentils !

Un professionnel québécois qui venait de prendre le souper dans un restaurant de la haute ville et qui avait laissé son véhicule en stationnement près du Palais Montcalm a eu la surprise, lundi soir, de trouver dans le pare-brise de son auto un billet ainsi conçu: "Prenez garde, vous n'avez plus de prestone".

Le propriétaire de l'auto réalisa vite que des voleurs s'étaient emparés de tout l'antigel que renfermait le moteur de son véhicule, et qu'avant leur départ ils avaient eu soin d'informer leur victime afin de lui éviter le pire.

Décès de monsieur Jules-S. Lesage

M. Jules-S. Lesage, homme de lettres et conférencier bien connu de la population québécoise, est décédé lundi à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 82 ans. M. Lesage était le fils de M. Siméon Lesage, ancien sous-ministre des Travaux publics de la province et de feu Dame Adine Pemberton.

M. Lesage a consacré une grande partie de sa vie aux voyages, conférences et à toutes formes d'art qui peuvent occuper un esprit érudit. Qui ne se souvient des "Chroniques laurentiennes" publiées en 1901, des "Notes et impressions", 1903, des "Glanures", 1904, "Les esquisses québécoises", 1925, et "Propos littéraires et notes biographiques", 1931.

M. Lesage laisse en deuil sa soeur Mlle Marie Lesage, de la Villa St-Joseph, un neveu, Me Paul Laroque de Montréal; une nièce, Mme Paul-Marie (Laroque) Denoncourt, de Québec et M. Denoncourt, ingénieur civil; un beau- frère, M. Roquebrune P. Laroque, de Montréal; un cousin, Dr Albert Lesage, de Montréal et plusieurs autres cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu vendredi. Départ du salon mortuaire à 42 ch. Ste-Foy, à 8.45 hres a.m. Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Une lionne blesse son dompteur, à Simcoe, en Ontario

Simcoe, Ontario, 11 (PC) On a dû amputer, au coude, le bras gauche du dompteur Ken Hill, tôt hier à la suite des blessures qui lui furent infligées par une lionne de 250 livres. C'est la troisième fois que ce fauve s'en prend aux humains.

Le procureur de la Couronne et la police étudient le cas en vue de procédures possibles.

Le fauve a mutilé le bras de Hill depuis l'épaule jusqu'au poignet, quand il glissa son bras entre les barreaux de la cage pour l'apaiser, lundi soir.

Des témoins déclarent que Hill s'était arrêté à un hôtel local. Dans la cage, à l'arrière de son camion, se trouvaient deux lions.

Hill, selon ces témoins, tendit le bras en disant : "Viens, Goldie". Puis il cria : "Elle m'a attrapé."

Andy Adams, de Toronto, prit des tenailles dans la cabine du camion et les passa à Hill. L'un des lions arracha les pinces des mains du dompteur avant qu'il puisse s'en servir.

Hill réussit à libérer son bras et fut transporté à l'hôpital par la police.

Les lions ont été enfermés à la fourrière municipale par la police.

C'est la deuxième fois que cette lionne de trois ans s'attaque à Hill. L'an dernier, elle l'a blessé, a déchiré la jambe d'une femme de Vanessa, Ont., et plus tard s'est attaquée à une fillette de huit ans.

En juin dernier, la lionne s'échappait de sa cage, lors d'un spectacle, et attaquait Judith Woolf, de Carlston, Alberta. Le père de Judith retint la bête par les oreilles tout en la rouant de coups, mais la fillette subit une fracture de la clavicule et des lacérations.

PRINCESSE
DEUX FILMS EN COULEURS
Dans les nuages, ou il s'agit de sauver le Prince et la Princesse capturés par un géant !
"JACK AND THE BEANSTALK"
avec
ABBOTT & COSTELLO
et l'ancien boxeur Buddy Baer
Un "Western" à trame musicale.
"SLAUGHTER TRAIL"
avec
VIRGINIA GREY
et BRIAN DONLEVY

"Le Foyer de la Version Française!"
Rialto JUSQU'A VENDREDI SOIR
Ils soulèvent un tourbillon de rires dans la société !
"DEUX NIGAUDS CONTRE FRANKENSTEIN"
ABBOTT & COSTELLO MEET FRANKENSTEIN
— AU MÊME PROGRAMME —
Rossano Brazzi dans
"LE DIABLE BLANC"

Le rendez-vous de l'élite québecoise
LA MAGNIFIQUE SALLE A DINER
"Indian Room"
l'atmosphère du chez soi
au 2e étage du
RESTAURANT
BEAVER
66, rue St-Jean
Atmosphère d'intimité. — Délicieuse cuisine — Musique de choix — Jolis décors muraux — Air climatisé — Tout pour plaire.
Spécialités :
BANQUETS — RECEPTIONS
REPAS DE NOCES
DINERS — CONFERENCES — ETC.
Rés. : 4-5237

BIENVILLE Auj. à Vendredi
VERSION FRANÇAISE
et Louise Allbritton, dans
Louis Hayward, Dennis O'Keefe
"LA GRANDE MENACE"
(Walk a Crooked Way)
— Second film —
Quel spectacle ! Fred danse dans l'air!
FRED ASTAIRE
Vera Ellen, Marjorie Main
"THE BELLE OF NEW-YORK"
(En Technicolor)
Coutellerie "Argyle" de Rogers.

CARTIER
JUSQU'A JEUDI SOIR
comédie et drame !
My Wife's Best Friend
Starring Anne BAXTER Macdonald CAREY with CECIL KELLAWAY
Aussi: George RAFT dans "LOAN SHARK"

IMPERIAL
EN COULEURS : Une magnifique et émouvante histoire, sur la vie d'une des plus grandes personnalités du monde artistique :
"LE ROMAN DE AL JOLSON"
avec Larry PARKS et Evelyn KEYES
Elle veut découvrir le meurtrier de son frère et s'attaque au "roi de la pègre"...
"LA LOI DE LA COTE BARBARE"
avec Gloria HENRY et Stephen DUNN

INSTITUT CANADIEN
jeudi, 12 mars, 8.45h.
GRAND CONCERT
de
Jean Le Tourneux
pianiste
Réduction pour les étudiants et les membres de la Société St-Jean-Baptiste.

SILLERY
SPECIAL
Ce soir sur la scène
Angelo avec Jeanne Morency présente le concours de danse du Studio Latin Americain.
Aussi artistes invités FRED TREMBLAY presente ses amateurs et ses professionnels.
Prix de présence.
A L'AFFICHE JUSQU'A JEUDI

SILLERY
"Wait Till The Sun Shines Nellie"
en technicolor avec
Jean Peters, Hugh Marlowe
"Gambling House"
avec Victor Mature et Terry Moore
Argenterie "Rogers" Jeu. Ven., Sam., Dim. — Lun., Mar., Mer. "Du Barry"

VICTORIA
Cary Grant, Loretta Young, David Niven, Monty Wooley
dans
"HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE"
aussi
Robert Mitchum, Jane Greer, William Bendix, Patrick Knowles
dans
"ÇA COMMENCE A VERA CRUZ"
Argenterie "Rogers" pour les dames

LAURIER Dernier jour
A LA SCENE : à 8 h. 30 P.M.
THE GREAT MONARCK
Magicien - Hypnotiseur
A L'ECRAN jusqu'à vendredi
2 versions françaises
"DANS UNE ILE AVEC VOUS"
(en technicolor)
Esther Williams - Peter Lawford
Xavier Cugat et son orch.
— Aussi —
Une oeuvre de grande classe
"LE ROUGE ET LE NOIR"
Rosanno Brazzi, V. Cortese
Coutellerie "Argyle" de Rogers
Adm. Mat. 25 Soirée 65c

AIR CLIMATISÉ **Lairet**
JUSQU'A VENDREDI SOIR
Trevor HOWARD Ann TODD Claude RAINS
dans
"LES AMANTS PASSIONNÉS"
(THE PASSIONATE FRIENDS)
— Aussi: Comédie Musicale! —
"SERENADE AMERICAINE"
("Music in Manhattan")
Anne SHIRLEY — Dennis DAY

CINEMA DE PARIS
A L'AFFICHE
Troisième SEMAINE
IL FAUT VOIR
GRATIEN GÉLINAS
dans
TIT-COQ
PARCE QUE c'est une touchante histoire d'amour.
PARCE QUE c'est un drame profondément humain.
PARCE QUE c'est un film qui vous captivera de la première à la dernière minute.
PARCE QUE c'est une histoire tissée de rires et de sanglots.

CAMBRAI
Glenn Ford, Valli, Claude Rains, Oscar Homolka
dans
"LA TOUR BLANCHE"
(en Technicolor)
aussi
Walt Disney's
"SALUDOS AMIGOS"
(technicolor)
et nouvelles

CLASSIC
Le chef d'oeuvre de Sica
"LE VOLEUR DE BICYCLETTE"
aussi
James Stewart, Shelley Winters, Dan Duryea, Stephen McNally
dans
"WINCHESTER — 73"
Service de table "Serenade" pour les dames.

CAPITOL MATINÉE 40c SOIR 55c PARC INCLUS
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
JUSQU'A JEUDI SOIR
CONTINU DE 1h. à 11 h. "MILLION DOLLAR MERMAID" à : 1 h. 35, 4 h., 6 h. 30, 9 h.
Grand spectacle ! Scènes incroyables! Le divertissement des fêtes d'un million de dollars! Un miracle musical M-G-M !
M-G-M presents
NEVER BEFORE!.. NEVER AGAIN!.. SUCH SUPER-SPECTACULAR SIGHTS TO SEE!
MILLION DOLLAR MERMAID
ESTHER WILLIAMS TECHNICOLOR
VICTOR MATURE · WALTER PIDGEON · DAVID BRIAN

PIGALLE
A L'AFFICHE
Une légende d'amour et de mort!
Andrée DEBAR Jean-Claude PASCAL dans
Le Jugement de Dieu
Gabrielle DORZIAT DOUKING Louis SEIGNER
EN PROGRAMME DOUBLE avec
Un vrai film drôle
PIERRE DESTAILLES JACQUELINE GAUTHIER
COQ EN PÂTE
avec DUVALLÈS

EMPIRE
JUSQU'A JEUDI SOIR
Abbott and Costello Meet Captain Kidd
...with SUPER-SALTY SONGS and SUPER-SAUCY SIRENS!
SUPERCINECOLOR
CHARLES Laughton
Autre succès :
DENNIS MORGAN et AMANDA BLAKE dans
"CATTLE TOWN"

CINEMA DE PARIS
A L'AFFICHE
Excuse moi chéri, j'm'en vais voir Tit-Coq..

DEMAIN SOIR AU PALAIS MONTCALM
CONCOURS RÉGIONAL DE CHORALES
PRESENTE PAR
LES COMPAGNONS DE L'ART
ADMISSION : $1.35 et $1.85
POUR LES 3 SOIRS
BILLETS EN VENTE AU PALAIS MONTCALM

CARABINADES
PALAIS-MONTCALM
LES 14 - 15 MARS (SOIREES)
Admission : .80 — 1.05 — 1.35
billets en vente au contrôle

TRÈS NUTRITIVE - TRÈS ÉCONOMIQUE
ni trop petite, ni trop grosse, je suis une VÉRITABLE SARDINE — MARQUE CONNOISSEURS À L'HUILE D'OLIVE PURE
Plus pour votre argent: 4½ onces
GRATIS! Pendant le carême avec 6 étiquettes "CONNOISSEURS" vous recevrez de votre épicier 1 boîte gratuite de véritables sardines marque "CONNOISSEURS". Une spécialité française du Maroc.
DISTRIBUTEUR: J. RENÉ OUIMET LIMITÉE

Envolées TCA
vers NEW-YORK
3 envolées chaque jour
Emmenez votre famille à demi-tarif. Renseignez-vous sur les billets familiaux d'Air-Canada.
S'adresser à une agence de voyages ou aux bureaux d'Air-Canada.
49¼ rue St-Jean — Tél.: 4-2478
TRANS-CANADA Air Lines
Lignes internationales • transatlantiques transcontinentales

7UP
"Ça ravigote"

DICK TRACY



FLOOK par TROG



D'un matin . . .

à votre réveil L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte des renseignements en marge de l'actualité financière, les derniers échos de la vie mondaine, l'horoscope et les derniers événements du Quartier latin.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

à l'autre . . .

Tous les matins, L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte les dernières nouvelles de la nuit, en même temps qu'il vous offre d'intéressants documentaires en marge des affaires internationales et locales.

86e année — No 249 QUEBEC, MERCREDI 11 MARS 1953 PAGE NEUF

L'époux de la reine Elizabeth

Autour d'un "banana split"

(par Alan Harvey,
de la Presse Canadienne)

Londres, 11. (PC) Les historiens plus avides de romans d'amour que de réalités se pencheront un jour sur un fait qui a déclenché le roman d'amour entre Elizabeth d'Angleterre et le prince Philip de Grèce. Il s'agit d'une portion de crevettes et d'un "banana split".

Le fait est peut-etre quelque peu tiré par les cheveux. Cependant, l'histoire veut que le jour où ils se sont rencontrés pour la première fois, la jeune princesse fut fort impressionnée par un jeune cadet blond de la marine qui dévorait ces aliments avec une joie toute particulière. Cela se passait en 1939, au Collège naval royal de Dartmouth, alors qu'Elizabeth, âgée de 13 ans, et Philip, de 18 ans, firent connaissance à la demeure du commandant, non loin du collège. Ensuite, ils jouèrent au croquet dans le domaine du commandant et Elizabeth a remarqué Philip alors qu'il sautait habilement par-dessus le filet de tennis.

Au déjeuner, Elizabeth et sa soeur Margaret étaient en admiration devant Philip, qui dégustait joyeusement des crevettes suivies du "banana split". Marion Crawford, gouvernante des jeunes princesses, a laissé entendre que cet étranger aux cheveux blonds ne faisait que des fanfaronnades.

En réalité, Elizabeth et Philip s'étaient déjà connus deux ans plus tôt, lors du couronnement de feu le roi George VI. Cependant, ni l'un ni l'autre ne s'en souviennent et ce fut cette rencontre à Dartmouth qui devait modifier le cours de l'histoire.

Depuis cette rencontre, dont ils se souviennent bien, l'idylle entre cette jeune princesse ingénue et ce prince, à l'allure scandinave a débuté. Ils s'écrivaient fréquemment, paraît-il, et les intéressés ont bien remarqué que Philip passait ses permissions de temps de guerre chez la famille royale, au château de Windsor. Il a même été invité alors qu'Elizabeth prenait part à une pantomime.

Un jour, Philip s'est présenté portant la fameuse barbe de la marine. Elizabeth ne l'a pas prisée et la barbe est disparue.

Revenu de la guerre, Philip est devenu une personnalité importante pour les journaux britanniques. On dit qu'à cette époque sa photo était installée sur la table de toilette d'Elizabeth. La jeune Elizabeth, toujours ingénue et calme, qui laissait à sa mère l'initiative



dans le domaine social, a commencé à se préoccuper de son apparence. Sa chanson préférée était un extrait d'"Oklahoma", intitulé "People will say we're in love". (Les gens diront que nous nous aimons).

Pour la princesse, ce fut une époque heureuse, mais plutôt difficile. Son secret n'était plus un secret. Le chat était sorti du sac. Des foules joyeuses demandaient : "Où est Philip ?" Il paraît que certains conseillers royaux n'étaient pas d'avis que Philip était le jeune homme qu'il fallait pour l'héritière du trône. Le palais a même publié une déclaration démentant des rumeurs voulant que le couple soit fiancé.

Finalement, c'est en juillet 1947 que la nouvelle officielle a été publiée. Elizabeth et Philip se sont mariés à l'abbaye de Westminster, le 20 novembre suivant, dans une cérémonie qui a captivé l'intérêt du monde entier. Un an plus tard, soit le 14 novembre 1948, leur premier enfant, le prince Charles, est né. Sa soeur, la princesse Anne, est née le 15 août 1950. Charles, qui est blond et a les yeux bleus, comme son père, peut devenir le cinquième souverain de la maison de Windsor, dynastie fondée par George V en 1917 quand il a abandonné le nom allemand de la maison de Saxe-Cobourg-Gotha.

La succession de Charles au trône signifierait que la couronne est demeurée, sans interruption dans la même famille, pendant six générations, soit pour la première fois depuis les Plantagenet.

Le mariage d'Elizabeth et de Philip semble extrêmement heureux. Philip qui possède une vaste expérience du monde, est doué du sens de l'initiative et de décision, et ces qualités ont sans doute une influence salutaire sur la personnalité plutôt restreinte d'Elizabeth.

Soit par nature ou par la formation qu'elle a reçue, Elizabeth était infiniment plus reservée et moins confiante en elle-même, alors que Philip débordait de vie et se mêlait joyeusement à son entourage. La princesse a passé toute la guerre au château de Windsor et quand il y avait soirée dansante, c'était un événement. Philip avait été élevé à Paris, libre des restrictions royales, ainsi qu'à Baden, en Allemagne; à Gordonstoun, Ecosse et était officier de marine. Philip a fait la moitié du tour du monde. Elizabeth demeurait chez elle.

Le peuple britannique est fier de sa jeune reine et de son mari. Certains observateurs sont d'avis que la popularité personnelle de la monarchie a atteint un niveau qu'elle n'a jamais connu, pas même à l'époque de Charles II.

3 MOYENS de SOULAGER les HÉMORROÏDES BRÛLANTES et PIQUANTES

Si vous souffrez jour et nuit des brûlures et démangeaisons causées par les hémorroïdes simples, PAZO vous soulagera rapidement.

(1) Il calme l'inflammation douloureuse des tissus à vif, endoloris, enflammés. (2) Il lubrifie et ramollit les parties sèches et durcies; (3) Il aide à prévenir les gerçures et endolorissements, ainsi qu'à réduire le gonflement et les petits saignements.

Procurez-vous aujourd'hui l'onguent PAZO, en tubes ou en boites.

P2-1F

PAZO contre les HÉMORROÏDES

Le 25e anniversaire de la Croisade Eucharistique célébré le 14 mars

Le 25e anniversaire de la Croisade Eucharistique au Canada sera célébré avec éclat dans notre ville et dans tout le diocèse de Québec. Des messes seront célébrées dans les diffrentes paroisses à cette occasion, samedi le 14 mars.

Dans notre ville, des messes seront célébrées par nos trois évêques, dans les paroisses de St-Sauveur, St-Jean-Baptiste et Limoilou, le 14 mars à 8 h. 30. Son Excellence Mgr Maurice Roy offrira le saint sacrifice de la messe en l'église de St-Sauveur. A St-Jean-Baptiste, la messe sera célébrée par Son Excellence Mgr Charles-Omer Garant et à Limoilou, par Son Excellence Mgr Lionel Audet.

Tous les étudiants particulièrement les Croisés assisteront à ces offices religieux. Ces messes seront commentées par un prêtre dans chaque paroisse.

Sous les auspices du Jeune Commerce

Une semaine d'Hygiène Dentaire du 13 au 18 avril, à Québec

Avec la collaboration entière de la Société Dentaire de Québec et de tous les dentistes de la Ville, le Jeune Commerce de Québec tiendra du 13 au 18 avril prochain une semaine d'Hygiène Dentaire.

Durant cette semaine, les enfants qui fréquentent les écoles de la Commission Scolaire, ainsi que le public en général recevront des conseils appropriés sur le soin à donner à leurs dents et l'on s'appliquera d'une façon particulière à démontrer l'importance d'une bonne hygiène dentaire ainsi que sa répercussion sur la santé du corps en général.

Au delà de trois mille enfants seront examinés par les dentistes à différents endroits de la Ville, lors d'un après-midi où les bureaux des dentistes seront fermés au public.

Etant donné le besoin urgent d'une éducation du public sur l'hygiène dentaire, les Autorités Municipales et la Commission Scolaire ont accordé leur pleine autorisation à la poursuite de cette semaine et de nombreux locaux seront mis gracieusement à la disposition des organisateurs.

Un certain nombre de causeries seront aussi prononcées à la Radio par des membres du Jeune Commerce et par des dentistes sur des sujets en rapport avec les activités de la Semaine.

Plusieurs maisons d'affaires ont déjà accordé leur entier appui aux organisateurs de la Semaine, soit en contribuant à l'achat de cadeaux pour les enfants qui assisteront aux manifestations, soit en acceptant de monter des vitrines appropriées.

La dernière semaine du genre avait eu lieu à Québec il y a dix ans et elle avait remporté un franc succès, avec la coopération des autorités et du public, et nous escomptons que le succès déjà remporté sera dépassé cette année.

Parmi les organisateurs de la Semaine Dentaire, l'on relève les noms suivants: MM. Robert Cloutier, président du Jeune Commerce et Président de la Semaine; Dr A. Reny, organisateur de la Semaine; Raymond Chartier, Gérard Lachance, Gaston Lortie, Dr G. Ratté; Dr Côté, Dr Grenon, Dr Dufour, Dr Giguère, Dr Huot, Dr Flynn, Dr Lachance, Dr Langlois, Dr Hamel, Jules Deschamps, Roger Langevin et autres.

Comment consolider et conserver une fortune de nos jours

"Combien de personnes ayant peiné une partie de leur vie pour amasser une fortune l'on perdue en quelques jours pour s'être laissés leurrer par un solliciteur quelconque à investir leurs économies dans des entreprises éphémères".

C'est en ces termes que s'est adressé hier midi aux membres du Club Rotary, M. Maurice Tremblay, conseiller financier de Montréal qui avait intitulé sa causerie "Consolider et conserver une fortune".

"Nous pouvons comparer la fortune matérielle à la fortune spirituelle, toutes deux dépendent également de la personnalité de celui qui l'accumule", a poursuivi M. Tremblay. Les conditions de vie étaient autrefois moins compliquées et par conséquent l'accumulation d'une fortune matérielle était plus aisée. Il y avait d'abord le cultivateur qui, rendu à un certain moment de sa vie, se voyait possesseur d'un "capital d'exploitation" relatif, bien entendu. Or, pour consolider cette fortune, car un "capital d'exploitation est toujours menacé de dissolution à la disparition de l'exploiteur, il en faisait le partage à ses fils. "A ce moment précis, il réalisait, il faisait le point, et par là s'assurait la conservation de sa fortune". Parallèlement, l'étudiant qui après son cours opte pour la situation qui lui offre le plus d'avantages suivant les connaissances acquises.

Maintenant, avec l'essor qu'a pris le pays, il est plus difficile de "faire le point". On confond fortune et capital d'exploitation. La fortune proprement dite consiste en billets, créances, spéculations d'une part et en sécurités d'autre part. Il est par conséquent très important de garder l'équilibre entre ces deux facteurs, car en cas de déflation ou d'inflation la fortune se trouverait assurée et les revenus ne fonderaient pas au rythme déjà vu. Une fortune qui n'a pas de "reserve" se trouve toujours menacée par les hasards de la vie.

L'invité de cette semaine au concours rotarien "A la recherche de talents nouveaux" était M. Roland Poirier, ténor, qui a interprété "Aubade du Roy d'Ys" et "Torna a sorranto" de Curtis. Mlle Françoise Gauthier était au piano accompagnateur. Le concours tiendra sa première séance officielle le 11 avril, nous a dit M. Hector Faber.

Prenaient place à la table d'honneur: MM. Gaston Saucier, qui a présenté le conférencier, Louis Talbot, Dr Rod Talbot, Pat Timmons, Marc Turgeon, James W. Philipps, président, Claude Vallière, Alex Addie, et Emile Garneau qui a remercié le conférencier.

4 vétérans au couronnement

Ottawa, 11. (PC) — Trois des quatre anciens combattants qui représenteront officiellement le Canada au couronnement de la Reine, en juin, sont des membres du clergé.

Il s'agit du Dr C.-B. Lumsden, de Wolfville (N.-E.), un baptiste, et du Très Rév. doyen J.-O. Anderson, de Winnipeg, un anglican, les deux principaux membres de la Legion canadienne, et du Rév. (colonel) Sidney Lambert, de Toronto, un anglican, représentant du conseil national des associations d'anciens combattants.

L'autre représentant du conseil est M. Fred Woodcock, de Toronto, un vétéran aveugle.

M. Tom Goode, député libéral de Burnaby-Richmond, a demandé hier aux Communes si des vétérans de la guerre sud-africaine assisteraient au couronnement.

Le ministre des Affaires des Anciens combattants, M. Hugues Lapointe, a répondu que les deux organisations les plus importantes d'anciens combattants avaient reçu le privilège d'envoyer chacune deux représentants dont les dépenses seraient payées par l'Etat.

TEMPERATURE



Toronto, 11 (PC) Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada :

Villes	Min.	Max.
Victoria	44	50
Edmonton	13	15
Calgary	28	32
Winnipeg	24	34
Toronto	15	26
Ottawa	....	18
Montréal	2	14
Québec	-4	8
St-Jean, N.-B.	7	14
Moncton	4	18
Halifax	14	20
Sydney	11	21
St-Jean, T.-N.	21	25

Pronostics

Régions de Québec, de Montreal et des Cantons de l'Est: clair et un peu plus doux. Vents légers. Minimum hier soir et maximum aujourd'hui à Québec: 5 sous zéro et 20 au-dessus.

Le soleil — Lever: 6 h. 08; coucher: 5 h. 44. Longueur du jour: 11 h. 36 m.

La marée — Haute marée: 2 h. 24 et 2 h. 38; basse marée: 9 h. 15 et 10 h. 29.

Jeunes gens au pénitencier

Un garçon de 17 ans, qui avait volé avec effraction une caisse de bière dans un magasin, a pris le chemin du pénitencier pour deux ans, hier matin, à sa propre demande.

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, s'est exclamé en regardant le dossier du jeune prévenu : "C'est un dur" !

Mais le jeune homme a demandé la clemence du tribunal, en soulignant qu'il vivait chez son oncle, qu'il gagnait $15 par semaine, mais qu'on ne lui en laissait que $2.

— Je voudrais me reprendre, dit-il.

Le tribunal a souligné qu'il s'agissait d'une accusation particulièrement grave, rendant passible d'une peine de 14 ans de pénitencier, et a émis l'opinion qu'il ne pouvait faire mieux que d'imposer une peine de six mois.

—Je vais prendre le pénitencier, coupa l'inculpé, en faisait suite aux remarques de M. le juge Roy qui avait souligné qu'à St-Vincent de Paul, il y avait une section spéciale pour les jeunes délinquants où ils pouvaient apprendre un métier. Et c'est ainsi qu'un autre de moins de 20 ans a pris la direction du pénitencier.

AUTRE CAS

Un autre garçon de 20 ans, de Québec, qui était en prison depuis 2 mois en attendant l'instruction de son procès, s'est décidé à s'avouer coupable sur une accusation de vol, hier matin, en Cour des Sessions de la Paix, et il a été condamné à deux ans de pénitencier.

Le prévenu avait un dossier, comportant notamment une condamnation à 12 mois de prison.

—Je ne vois aucune circonstance atténuante dans son cas, dit M. le juge Laetare Roy. Il ne m'est recommandé par personne.

— Il est recommandé par moi, interposa le procureur de la defense.

—Ce n'est pas la même chose, vous êtes la doublure de votre client, répliqua avec humour le président du tribunal.

Le même inculpé a plus tard fait option pour des procès expéditifs dans deux cas de vols avec effraction pour lesquels il attendait ses procès devant les Assises criminelles. La sentence de deux ans prononcée dans chacun de ces cas sera purgée concurremment à la première.

Au Palais de Justice

Amende $100

Condamné récemment en Cour des Sessions de la Paix à payer une amende de $100 après son aveu de culpabilité d'avoir manqué d'arrêter, le 24 août 1952, après un accident survenu à St-Etienne de Lauzon, Antonio Paradis, 32 ans, de St-Etienne, a été acquitté hier d'une accusation d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

M. le juge Alphonse Garon a déclaré que la preuve faite au procès lui laissait un doute raisonnable dont il doit faire bénéficier le prévenu. Mais le juge a rappelé à Paradis que son permis de conduire a été suspendu pour deux ans et lui a recommandé d'en tenir compte.

Procès pour fraude

Yvon Plamondon qui, lors de sa comparution en 1951, se donnait comme ayant 26 ans et habitant au Lac St-Joseph, subissait hier son procès expéditif sous deux accusations de fraude, l'une pour un montant de $305.69 aux dépens de Terreau et Racine, l'autre pour $617.09 aux dépens de Drouin et Drouin Ltée, marchands de bois.

Dans ces deux cas, M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a différé son jugement jusqu'au 27 courant. Le procès sous deux autres chefs a été reporté au 12 mai prochain, en l'absence de temoins que la Couronne n'a pu encore rejoindre.

Dans les deux cas en délibéré, la preuve a révélé que le prévenu avait donné des chèques en paiement de marchandises livrées à son auberge mais qu'il n'y avait pas de compte à la banque.

Le procureur du prévenu a plaidé, entre autres, que la Couronne n'a fait aucune preuve que c'est le prévenu qui a commandé les marchandises, qui les a reçues, ni que ce soit le prévenu qui a signé les chèques.

Sentence différée

Un jeune homme de 17 ans que la Cour de Bien-Etre social a déjà référé à la Cour des Sessions de la Paix en janvier, comparaissait de nouveau hier devant cette cour pour y répondre de deux vols dont l'un perpetré avec effraction dans un magasin.

L'inculpé venait de sortir de prison le 17 février, après y avoir purgé une sentence d'un mois, qu'il s'introduisait dans le magasin de Charles Trudel, dans la nuit du 19 au 20 février, et y volait pour $200 de cigarettes, bonbons, etc. L'inculpé a également avoué un vol de bois, pour une valeur de $9, propriété de Mme Antoine Beaulieu.

Devant la déclaration du prévenu qui dit qu'il a volé pour aider sa mère à nourrir sa famille de quatre enfants, M. le juge Alphonse Garon a différé d'un mois le prononcé de la sentence et a soumis le cas aux dirigeants du Service de Réadaptation sociale.

Prison, en attendant...

Georges-Henri Hamel, 42 ans, sans résidence, qui attendait son procès devant les Assises criminelles sous une accusation d'avoir pénétré par effraction dans une bijouterie de la rue St-Jean et d'y avoir volé pour $175 de bijoux et briquets dans la nuit du 7 au 8 février dernier, a fait option hier pour un procès expéditif devant un juge de la Cour des Sessions de la Paix. M. le juge Laetare Roy a fixé au 26 mars l'instruction du procès. Le prévenu doit rester en prison en attendant, tout cautionnement lui ayant été refusé.

Enquête sur un vol

Un ex-employé de Mercury Sewing Machine était accusé hier, en Cour des Sessions de la Paix, d'avoir volé à la compagnie, le 24 janvier 1953, une somme de $150.71. L'enquête préliminaire s'instruira le 17 courant.

L'ex-constable Paul Julien renvoyé aux Assises

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a prononcé hier le renvoi aux Assises de Paul Julien, cet ex-constable municipal accusé de s'être parjuré à l'enquête préliminaire d'Ovila Boulette dans une affaire de conspiration pour vol de banque. Le renvoi aux Assises a été effectué sous deux chefs d'accusation de parjure.

COURS de PROSPECTION

DU 7 AVRIL AU 9 MAI 1953

COURS (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Mines de Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.

SUJETS: Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.

CONDITIONS: $15. Aucun examen d'admission.

Pour renseignements supplémentaires et inscription, on est prié de s'adresser au Directeur du Département de Géologie, Faculté des Sciences, Boulevard de l'Entente, Québec.

L'inscription doit se faire avant le 1er avril

Demandez votre bière dans les bouteilles de verre "UNI-SERV"*



ÉPARGNEZ-VOUS DES ENNUIS !
Vous n'avez pas de dépôt à payer sur les bouteilles "Uni-Serv".



ÉPARGNEZ DU TEMPS !
Pas de bouteilles vides à rapporter.



ÉPARGNEZ DE L'ESPACE !
Les bouteilles "Uni-Serv" prennent moins de place, se refroidissent plus vite.

ET OBTENEZ LA SAVEUR LA PLUS DÉLICATE

Le verre ne peut changer le goût de la bière. Il protège la saveur. Demandez de la bière dans les bouteilles "Uni-Serv" ... dégustez votre marque favorite dans toute son excellence.

NI DÉPÔT — NI RETOUR

DOMINION GLASS CO. LIMITED,
MONTRÉAL

Voyez ce que vous achetez-Achetez-le dans du verre

*Marque déposée



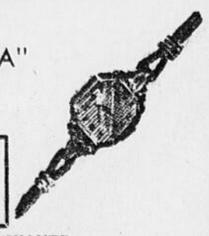
$1000.00 EN PRIX
LE CONCOURS "2 SAPINS"

EST PROLONGE JUSQU'AU 23 MARS 1953
pour répondre à la demande générale du public

10 BICYCLETTES FABRIQUEES PAR "AUTOMOTO"



6 Montres Suisses "ZEFFA" (VALEUR DE $60.00) POUR GARÇONS ET FILLES



CONDITIONS DU CONCOURS "2 SAPINS"

[A] REPONDRE A LA QUESTION SUIVANTE
Nommez deux joueurs canadiens-français du Club de hockey Canadien de la Ligue Nationale.

.....

.....

[B] Joindre à votre lettre un cartonnage complet de sirop "2 SAPINS". (Le cartonnage grand format donne droit à deux entrées de concours).

[C] Les lettres devront être mises à la poste avant minuit le 23 mars 1953. Les décisions des juges du concours seront SANS APPEL. Les résultats seront publiés dans ce journal.

LES PRIX SERONT ADJUGES PAR M. ET MME MAURICE RICHARD



Sirop 6 oz.: 49¢ onguent: . 49¢
" 12 oz.: 85¢ pastilles: 10¢

CONCOURS "2 SAPINS"
999 De Salaberry, Montréal 12.

NOM .....

ADRESSE .....

NOM ET ADRESSE DU MARCHAND .....

.....



"Il paraît que c'est une merveille à conduire..." ET C'EST VRAI !

LES **CAMIONS FORD** économiques **de 1953**

sont scientifiquement construits pour faciliter la tâche du chauffeur



EN MONTRE BIENTÔT

CHEZ TOUT VENDEUR AUTORISÉ FORD

Fermeté des marchés mobiliers. — Nouvelle émission du Pacifique Canadien

Renseignements financiers

La Bourse de New-York a réussi à mettre fin à une baisse de première heure hier pour enregistrer quelques avances à la fermeture. Les gains affichés par les titres individuels atteignaient même un point quand les titres d'automobiles, de produits chimiques et de radio-télévision ont reçu un meilleur appui. Cependant, certains déclins ont persisté parce que des rapports peu favorables provenant des corporations ont fait pression chez certains titres. Le virement total a été de 1,530,000 actions. A l'ouverture, les cours étaient fermes, mais la tendance à la baisse s'est vite manifestée à la suite d'imposantes mesures de précaution de la part des spéculateurs qui retenaient d'importantes transactions à cause de la situation internationale incertaine. La tendance à la baisse s'est manifestée lentement et la pression dans les ventes n'a pas été trop grave. La demande de dernière heure a effacé les pertes précédentes. Il y eut 43 sommets et 10 bas d'enregistrés pour l'année. La moyenne de la **Presse Associée** chez 60 titres a réalisé une avance de 20 cents à $114.00. Elle était stationnaire la veille.

Montréal (PC) — La Bourse de Montréal a fermé à la hausse, hier, pendant que les transactions allaient bon train. A l'exception d'une courte période de l'après-midi au cours de laquelle les prix ont fléchi, les titres ont affiché une belle allure toute la journée. Les papiers, les aciers, les banques, les services publics, les vedettes des métaux et des pétroles et les valeurs industrielles diverses se sont raffermies. Les breuvages sont demeurés stationnaires et les transports ont légèrement fléchi. Les transactions de valeurs minières prirent un rythme assez accéléré, après un début nonchalant. Les prix ont conservé leur avance. Les pétroles de l'Ouest ont connu une séance irrégulière, dans des échanges plutôt lents. Des 262 titres qui ont changé de mains, 97 ont monté, 74 ont baissé et 91 sont demeurés inchangés. On a noté 17 nouveaux sommets et 10 nouveaux bas pour l'année.

Toronto, (PC) — Les titres d'uranium ont réalisé des gains sensibles, hier, à la Bourse de Toronto, en dépit d'une tendance plutôt faible, mais le marché s'est raffermi. Le virement pour la séance d'hier s'est chiffré par 5,240,000 actions, soit le plus élevé depuis une semaine. L'activité qui s'est manifestée chez les titres miniers ainsi qu'ailleurs a contribué à ce virement passablement imposant. Des pertes d'un demi point à l'indice de la Bourse chez les métaux non ferreux et les pétroles de l'ouest ont été les plus considérables à la fermeture. Les valeurs-or ont fléchi légèrement. Les titres industriels ont été fermes, malgré un léger fléchissement à l'indice causé par la faiblesse de certains titres vedettes.

Montréal, (PC) Les cours étaient fermes durant une séance calme hier sur le marché des obligations. On signalait une légère demande pour les émissions à court terme du gouvernement canadien et les prix ont monté d'une fraction. Sur la liste industrielle, les émissions de B. C. Electric et de St. Lawrence Corporation ont monté de 1-4 de point. Les emprunts convertibles se transigeaient aux mêmes prix.

New-York. — (PA) — Le marché des obligations a suivi une tendance stable hier. Les émissions convertibles et à revenu étaient recherchées. Quelques bons de l'Amérique du Sud étaient fermes dans une section étrangère par ailleurs irrégulière. Les bons japonais étaient étroitement instables.

MOINS DE FAILLITES DANS LA CONSTRUCTION

Etant donné que l'activité augmenta dans le domaine de la construction, au cours du deuxième et du troisième trimestres de l'année 1952, le nombre de faillites dans l'industrie de la construction diminua proportionnellement. L'on ne compta que 17 faillites dans l'industrie, au cours du troisième trimestre de 1952, comparativement à 24 pour le troisième trimestre de 1951. Le montant des passifs en défaut en rapport avec ces faillites augmenta d'une moyenne de $21,-900 à $28,200, au cours des périodes correspondantes.

Ces chiffres sont extraits de "Habitation au Canada", une revue trimestrielle destinée à fournir des renseignements et des faits qui donnent sur le logement un aperçu aussi complet que les données courantes le permettent.

Dans les industries de matériaux de construction, le tableau est moins favorable, vu que l'on enregistra 32 faillites comparativement à 16, pour les trois premiers trimestres de 1951. Le montant des passifs en défaut baissa d'une moyenne de $75,-000 dans la période de 1951, à $36,000 dans la période de 1952, ce qui indique un plus grand nombre de faillites parmi les plus petites compagnies.

Dans cette période de neuf mois, le nombre de faillites dans toutes les industries diminua de 9 pour cent et se chiffra par 1,089. Le montant moyen des passifs en défaut des compagnies en faillite diminua de $22,300 en 1951 à $15,100 en 1952.

L'indice des prix des actions communes de seize compagnies de matériaux de construction pour 1952 indique une confiance soutenue dans la productivité financière des manufactures de matériaux de construction. Cet indice était de 288 en moyenne pour les dix premiers mois de l'année, soit 5 pour cent de plus que l'indice moyen correspondant de 1951. L'on enregistra une augmentation de 4 pour cent dans les prix moyens des actions de 82 compagnies industrielles. Dans ces deux cas, cependant, une tendance à la baisse des valeurs négociables se manifesta en 1952, ce qui changea le cours de la tendance à la hausse de l'année précédente. Cette baisse graduelle se manifesta surtout dans les prix des actions industrielles.

Inactivité du marché du bétail

Montréal, (PC) — A l'ouverture des marchés aux bestiaux de Montréal, hier, les transactions étaient presque nulles et quelques bovins seulement étaient offerts en vente. Jusqu'à 10 h. 15, quelques ventes seulement avaient été enregistrées. Les taures de qualité commune rapportaient $11 à $14.50, quelques vaches de qualité commune valaient $11.50 à $12.

Quelques veaux seulement étaient offerts en vente et s'échangeaient à des prix à peu près stables comparés à ceux payés lundi. Les veaux de lait de bonne qualité et de choix rapportaient $27 à $29, les communs et les moyens $20 à $27.

Les moutons offerts en vente rapportaient $13.

Le prix des porcs s'établissait à $28.50, catégorie A. Les truies valaient $21.

Les offres de lundi se chiffraient par 916 bovins, 847 veaux, 18 agneaux et moutons et 1,038 porcs.

Les arrivages de la matinée comprenaient 22 bovins, 17 veaux, 3 moutons et agneaux et 34 porcs.

x x x

Toronto, (PC) — Le marché des bovins était calme hier aux cours à bestiaux de l'Ontario et les prix étaient stables comparés à ceux de lundi. Il y avait un surplus de 1,500 bêtes à cornes provenant du marché de la veille.

Les bouvillons de choix de toute pesanteur se cotaient à $22.00-22.50, les bons à $20.25-21.50, les sujets de qualité inférieure à $16.00 et plus, les bonnes taures à $20.00-20.50, les vaches de moyenne et bonne qualité à $13.50-14.50, les bons taureaux à $15.50-16.50, les antenais engraissés et de choix à $22.50-23.00 et les sujets moyens à $18.50 et plus.

Les agneaux de qualité moyenne se vendaient $22.00-24.00 et les moutons, $6.00-12.00 selon la qualité.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal.
132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006
Séance du 10 mars 1953

Titres	OFF.	DEM.
Amal. Kirk	5	6
Annamaque	2½	3½
Beacon	9	12
Bright Red L.	1	2
Belmont	25	30
Columbière	3	5
Cons. Chib	28	32
Craibbe	11	13
Coulée	48	53
Doris	3	5
Emjay	9¼	10
Frebert	13	15
Halden R. L.	2	3
Harker	4	5
Halwood	40	45
Kenbay	11	14
Kenda	5	7
Lake Expanse	7	9
Major Oil	4	5
Martin Bird	2	3
Mate Yellowknife	6	7
Mindus	46	50
Mistass	2	4
Norbeau	80	90
Normar	2	4
New Augerita	4	6
New Malartic	5	7
New Ranchmont	15	17
Obalski-45	13	16
Obalski	16	19
Ortona	10	11
Parquet	9	10
Pascalis	10	13
Presdor	2	4
Rand Malartic	9	11
Richgroup	7	9
Russet	3	5
Salmina	35	40
Scott Chib	8	9
Share Oil	12	13
Wildor	1½	3
Young David	11	14

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006
Cours fournis par BARRY & McMANAMY membres de la Bourse et du Curb de Montréal, 132, rue Saint-Jerre, Québec, Tél.: 2-7006
Séance du 10 mars 1953

	Haut	Bas	Ferm.
Allied Chemical	74¼	74¼	74¼
American Can	34⅞	34⅛	34⅜
Am. Tel & Tel	158¼	158	158¼
Anaconda Copper	42⅝	42	42⅛
Atchison Ry	97¼	97¼	97¼
Bethlehem Steel	53⅞	53⅝	53⅞
Canadian Pacific	31⅛	31⅛	31⅛
Celanese Corp	31	30⅞	31
Chrysler	87⅛	85¾	87⅛
Consolodated Edison N. Y.	39¼	38⅞	39¼
General Electric	71⅜	70⅝	71⅜
General Motors	65⅞	65⅛	65⅞
Hudson Motors	15⅞	15⅞	15⅞
Int. Nickel	44	44	44
Int. Tel & Tel	18⅞	18⅞	18⅞
Kennecott Copper	76⅝	76⅛	76⅛
Montgomery Ward	59⅞	59⅜	59⅞
Nash Kelvinator	24	24	24
New York Central	23⅜	23⅛	23⅜
North American Co	22⅞	22⅞	22⅞
North Pacific	77½	77	77
Paramount	28½	28⅛	28⅛
Radio Corp	26⅝	26⅜	26⅜
Republic Steel	47⅜	47⅜	47⅜
South Pacific	47⅜	46⅞	47⅜
Socony Vacuum	35⅞	35½	35½
Standard Oil N. J.	74½	74¼	74¼
United Aircraft	36⅞	36⅞	36⅞
U. S. Rubber	29⅝	29⅛	29⅝
U. S. Steel	40⅞	40⅝	40¾
Westinghouse Elec	47⅞	47⅞	47⅞

Ventes totales 1,530,000 actions.

Bourse Américaine

Séance du 10 mars 1953

	Haut	Bas	Ferm.
Anacon	2 13/16	2 13/16	2 13/16
Brazilian	10⅝	10¾	10¾
B A Oil	19⅞	19¾	19⅞
Brown	12¼	11¾	11⅞
C Marconi	5	4⅞	5
Cent Explor	5 11/16	5 5/16	5 9/16
Col Airlines	13	13	13
El Bond Share	27⅜	27⅛	27¼
Fairchild	25⅞	25⅞	25⅞
Ford of Can	62½	62¼	63⅛
Ford Ltd	7⅝	7⅜	7⅜
Giant	10⅝	10⅝	10⅝
Hollinger	15⅜	15¼	15¼
Humble	70	69¾	70
Imp Oil	33⅜	33⅛	33¼
Int Pete	28⅝	28	28⅜
Kaiser Frazer	5⅛	4½	4½
L Shore	8⅝	8⅜	8⅜
Massey	9⅞	9¾	9¾
Nil Pete	2⅝	2⅜	2⅜
Pac Pete	11⅞	11¾	11¾
Royalite	15⅜	15⅜	15⅜
Wright Har	2⅜	2¼	2⅜

Valeurs étrangères

A NEW-YORK
Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006
Séance du 10 mars 1953

	Off.	Dem.
Australie 3 1-2 pc 1966	88	89½
Bolivie 7 pc 1958	13	13½
Brésil 3 3-4 pc (séries 1 à 5)	75	80
Brésil 3 3-4 pc (séries 11 à 30)	75	80
Brésil 3 3-8 pc anciennes 1979	57¼	58
Brésil 3 3-8 pc (séries 11 à 30) nouvelles 1979	75	80
	57¼	58
Brésil 3 1-2 pc 1979	65½	66½
Chili 6 pc 1961	36	36½
Colombie 3 pc 1970	53½	54½
Cund 6 1-2 pc 1959	64	
Italie 1 à 3 pc 1977	46	47
Medellin 3 pc 1978	43	
Milan 6 1-2 pc 1952	76	
Norvège 4 1-2 pc 1965	99½	100½
Pérou 1-2 à 3 1-2 pc 1997	40½	41
Rome 6 1-2 pc 1952	76	

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE LIMITEE 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521
Correspondants de L.-G. BEAUBIEN & CIE Membres de la Bourse et du Curb de Montréal

Séance du 10 mars 1953

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.	1952 Haut	1952 Bas	Div. ann.
805	Abitibi	14⅛	14	14⅛	18⅜	12¾	1.00
260	Abitibi priv	26¼	26	26	28¾	24⅞	1.50
200	Agnew-Surpass	8½	8½	8½	11¾	8¼	.60 §
100	Algoma Steel	42¾	42¾	42¾	56¾	43½	
420	Aluminium Ltd	49½	49¼	49½	52¼	46	2.00 *
100	Alcan 4 p.c. priv.	23½	23½	23¼	24¾	23	1.00
20	Anglo-Can Tel. priv	38½	38½	38½	40½	36	2.25
525	Asbestos	25	24¾	25	27	22	1.00 †
165	Atlas Steel	21½	21½	21½	24	18⅝	1.00
105	Bathurst "B"	20	20	20	31½	18	1.00
2655	Bell	39	38½	39	39¼	34¼	2.00
2509	Brazilian	10½	10⅜	10½	13¼	9⅜	1.00
415	B.A. Oil	19⅜	19½	19½	25½	18⅞	.50
1750	B.C. Forest	5	5	5	8⅛	4.65	.40
250	B.C. Power "A"	36	36	36	35	30	1.60
80	B.C. Telephone	35	34¾	34¾	35	32	2.00
25	Building Prod.	38½	38½	38½	36½	35	1.80
168	Canada Cement	80½	80	80	80½	65	var.
155	Canada Cement priv	28¾	28¼	28¼	28½	25½	1.30
500	Canada Foundries "B"	100	100	100			1.50 †
200	Canada Northern	10½	10½	10½	13	9½	.30
25	Canada Safe 5 p.c. ler p	100	100	100	99	89⅞	5.00
200	Canada Steamship	80	80	80	78¼	52½	1.00
973	Can. Breweries	18⅝	18¾	18¾	20	15⅞	1.00 †
1525	Can. Car	19	19	19	16	12	.80
390	Can. Celanese	40¾	40¾	40¾	49½	38	2.40
250	Can. Chemical	12¾	12¾	12¾	16	12⅛	
803	C.P.R.	31¾	31½	31¼	40	30¼	var.
200	Can. Vickers	17½	17½	17½	21¼	14⅜	1.00
350	Cockshutt	16	16	16	19¼	14⅞	1.00
1020	Cons. Smelters	30	29¼	30	42⅜	29½	var.
900	Cons. Textile Rights	15	15	15			
300	Corby "A"	8¾	8¾	8¾	12	8	var.
675	Distillers Seagrams	27½	27⅛	27⅛	26⅜	21½	1.20 †
80	Dom. Bridge	80	80	80	92	69	1.60 †
300	Dom. Foundries	13¾	13½	13½	15¾	11¾	.50
25	Dom. Glass	30⅜	30⅜	30⅜	66½	48½	1.80 †
330	Dom. Steel	14¾	14¾	14¾	19½	15	1.00
524	Dom. Tar	36¾	36½	36¾	45	37½	1.50
525	Dom. Textile	10¼	10¼	10¼	13⅛	10⅛	.60 †
350	Dow	16	16	16	20½	12	var.
640	Fraser	16¾	16½	16¾	18	15	1.00
405	Gen. Dynamics	41¾	41½	41¾	44⅛	28½	3.00 *
295	Gypsum	36¼	36	36¼	35¾	28½	2.00
175	Hamilton Bridge	14½	14½	14½	17	13¼	var.
545	Hudson Bay	55¾	55½	55¾	64⅞	52	4.00 †
480	Imp. Oil	33	32¾	33	40½	30⅝	.80
400	Imp. Tobacco	10⅛	10⅛	10⅛	11⅜	8⅜	var.
190	Ind. Acc.	35	34¾	34¾	30	26¾	1.50 †
25	Ind. Acc. $4.25 priv.	82	82	82	83	81¾	4.25
85	Ind. Acc. $1.50 priv.	34¾	34½	34¾	32	30¼	
100	Int. Bronze priv.	16	16	16	20	16½	1.50
1145	Int. Nickel	43⅜	43½	43½	48⅜	40⅛	2.00 **
375	Int. Paper	53½	53	53½	53½	41½	3.00 *
175	Int. Utilities	27¾	27¾	27¾	30	25	1.40 *
9435	Inter Prov Pipe (xr)	23¾	22⅞	23½			
25095	Inter Prov Pipe Rights	2.20	1.85	2.20			
150	Laurentide "B"	7½	7½	7½	8½	4½	.20 †
250	MacMillan "B"	18½	18½	18½	26	17¼	.50 †
1960	Massey-Harris	9⅞	9¾	9¾	13	9	.60
30	McColl Frontenac	35	35	35	45¼	34½	1.00
180	Mtl. Loco.	14	14	14	17	14	.80
39	Mtl. Telegraph	47	47	47	51½	46	1.60
1375	Morgan 4¾ p.c. priv	95	95	95	98	93	4.75
100	Nat. Steel	27	27	27	29¼	25	1.50 †
166	Noranda	77¼	76½	77¼	85	73	4.00
100	Placer	42	42	42	52	38½	var.
75	Power Corp.	38½	38	38	35½	29	1.80
425	Price Bros.	32¼	32	32¼	33½	26	2.00
100	Royalite	15⅜	15⅜	15⅜	20½	13½	.26
505	St. Law. Corp.	35	35	35	46	31	2.00
540	Shawinigan	43	42½	43	47¼	38	1.20 †
125	Shawinigan 4 p.c. priv	43½	43½	43½	45	41	2.00
1446	Simpsons New	16¾	16¼	16¼			
325	Southam	22	22	22	20½	17	1.20
25	Southern Canada	29¾	29¾	29¾	28	24	1.60
160	Steel Co. priv	33	32¾	32¾	35⅛	29¼	.80 †
160	Tooke	4	4	4	4	4	var.
800	Triad Oil	2.50	2.50	2.50	3.30	2.12	
275	Walker	46¾	46½	46½	51¾	41¼	3.00
75	Weston	29¾	29¾	29¾	27	20½	1.00
150	Wilsil	20	20	20	20	16	1.20
300	WPG Cent GAS	6⅞	6⅞	6⅞			
25	Zeller's 6 p.c. priv	29	29	29	28¼	27	1.50
	BANQUES						
227	Banque de Montréal	31¾	31⅝	31¾	31¼	26¾	1.00 †
150	Banque Can. de Com.	29½	29½	29½	29¾	24	1.00 †
250	Banque Royale	34¾	34⅛	34¾	32¼	27¼	1.00 †

† Div. add. en sus § Plus div. en actions
* Payable en monnaie des E.U. var: variable.

CURB DE MONTREAL

Séance du 10 mars 1953

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.	1952 Haut	1952 Bas	Div. ann.
1575	Anglo-Nfld. Develop	9	8⅞	8⅞	13⅜	9	var.
150	B.C. Packers "B"	8½	8½	8½	18½	10¼	.75
7295	Brown	12	11⅜	11⅜	15⅞	8½	
130	Brown ler. priv	96½	96½	96½	113	95	5.00 *
50	Canada Starch	45	45	45	39	34½	var. †
3610	Can. Western Lumber	10⅛	10	10	10⅞	7½	.50
100	Claude Neon, priv.	32⅛	32⅛	32⅛	35	27	
1045	Cons. Paper	37¼	37	37¼	38¼	31¼	1.50 †
109	Dom. Woollens	4.00	4.00	4.00	7	4½	var.
100	Fleet Manuf.	1.70	1.70	1.70	1.85	¾	
155	Ford Motor "A"	61½	61½	61½	65	50	2.90 †
325	Great Lakes Paper	17½	17½	17½	21¾	15⅜	var.
100	Hayes Steel	34	34	34	35	32½	var.
100	Journal Publishing	11	11	11	11½	10	.60
75	Maclaren P. & P.	48	48	48	55	45⅛	2.00
100	Mexican Light	4	4	4	4½	2.85	
100	Minnesota & Ont. Paper	24⅞	24⅞	24⅞	28¼	22½	2.00 *
365	Moore Corporation	26½	26	26½	27½	22¼	.90 †*
10	Southern Can. Pow. 6% pr	124	124	124	120	110	6.00 †
160	Traders Finance "A"	30¼	29¾	29¾	50	28¾	2.00
2270	Trans Mountain	42	39¾	41	33¾	16⅞	
2000	Transvision-Television	.13	.13	.13	21	10	
	MINES (en cents)						
1000	Alta	8	8	8	9¾	2	
800	Anacon Lead	265	265	265	375	208	var.
4000	Arnora	15	14	15	29	10	
4300	Ascot	84	80	84	305	50	
500	Avillabona	27	27	27			
1000	Barvallee	13	13	13	41	10	
5200	Belville	73	72	72	67	62	
13200	Bonville	30	30	30	6	3½	
51000	Bouscadillac	17½	12	17	9	2⅝	
1000	Bouzan	5½	5½	5½	8	3	
2000	Brunhurst	40	39	39			
1605	Brunswick	$15¼	14⅞	15¼			
200	Campbell Chib.	4.00	4.00	4.00	335	196	
6500	Carnegie	103	100	103	470	80	
200	Cassiar	775	775	775	705	325	
1200	Celta Dev.	10	10	10	28	5	
500	Centremaque	15	15	15	7	5	
3000	Cheskirk	10	10	10	19	9	
1200	Chibougamau Exp	110	110	110	170	70	
1000	Citra-Lartic	13	13	13	12½	7⅜	
15500	Cons. Candego	29	28	28	58	23	
5000	Cons. Central Cadillac	7	7	7	14	5	
2500	Cortez Explorations	5	5	5	8	3	
7600	Chimo	440	405	425			
1000	Cournor Mining	10	10	10	12	7	
300	Dom. Asbestos	320	315	320	565	200	
1600	East Rim	145	145	145	153	108	
34400	East Metals	190	162	189			
550	Falconbridge Nickel	$22	21½	21½	2250	1200	var.
200	Fenimore	100	100	100	101	62	
2200	Frobisher	785	785	785	8.45	5.00	
200	Goldfield	160	160	160			
11000	God's Lake	129	112	125	65	58	
3500	Grandines	40	40	40			
1900	Gunnar	$12⅛	11½	12⅛	205	82	
9000	Graham Bousc.	82	75	82			
8500	Heath	14½	14½	14½	32½	13	
100	Hollinger Cons.	$147⅜	$147⅜	$147⅜	1750	1350	.24
12700	Inspiration	415	400	410			
50300	Iso	148	138	146			
1000	Jack Lake	5	4½	5	4½	2	
2500	Jaculet	16	15	15	28	8	
500	Kayrand	11	11	11	16	6½	
500	Keyboycon	19	19	19			
2000	Ladulama	47	46	46	36	20	
3500	Lafayette Asbestos	54	53	54	193	47	
18000	Lingside	7	6	6	6	3	
10000	Mackeno	60	60	60	150	50	
90	McIntyre-Porcupine	$66	$66	$66	8150	6375	2.00 †
18100	Merrill Island	58	55	55	73	35	
4000	Monpas	6	5½	5½	14½	5	
10000	Montauban	45	45	45	100	50	
7000	New Goldvue	20	20	20	74	29	
5000	New Highridge	41	41	41			
6400	New Larder "U"	230	225	225			
6000	New Pac. Coal	50	50	50	95	30	
1800	New Santiago	17	16½	17	23	9	
3000	Nocana	14½	14½	14½	28	13	
1000	Nubar	36	36	36			
2800	Opemisca	199	195	199	245	150	
1900	Pato Cons.	335	335	335	350	290	var.
3000	Quebec Chibougamou	19	18	18	34	12	
	Quebec Copper	118	115	115	185	55	
500	Quebec Labrador	18	18	18	34	17	
18000	Quebec Smelting	21	18	18½	18	6½	
9910	Rix-Athabasca	290	280	280	171	105	
6000	Royran	10½	10¼	10¼	20	7½	
1000	Sherritt-Gordon	510	510	510	575	400	
2000	Stadacona (1944)	38	38	38	45	27	var.
1000	Standard	10	10	10	17	7	
8000	Steeloy	12	11½	12	4¾	4¾	
100	Steep Rock	810	810	810	800	590	
200	Sullivan Cons.	275	275	275	345	260	var.
3300	Tache Lake	26½	26	26½	65	20	var.
17700	Trebor	36½	34	36½	19½	7	
1400	United Asbestos	415	395	395	475	200	
300	Ventures	$22¾	22½	22½	2412½	1487½	var.
2400	Viola Mac	255	250	255	158	105	
13700	Weedon Pyrite	55	49	55	80	51	
500	Wendell Mineral	35	35	35	50	28	
1300	Western Tungsten	335	320	320	440	240	
1000	Westville	4¾	4¾	4¾	4¾	2	
	HUILES						
13200	Antone Pete	65	62	65	88	74	
100	Calgary & Edmonton	$13¼	$13¼	$13¼	1900	1087½	.10
100	Canada Oil Lands	460	460	460	350	230	
625	Canada Southern	$10⅞	$10⅞	$10⅞	1475	865	
2500	Can. Admiral	84	80	84	175	62	
2900	Cent. Explorers	565	560	565	1262½	445	
500	Cent. Leduc	270	270	270	550	280	
1000	Cons. Cordasun	65	65	65	170	60	
800	Del Rio	315	315	315	500	183	
2600	Empire Pete	34	34	34	55	25	
100	Gaspe	200	200	200	435	195	
450	Home	$10⅜	10¼	10⅜	1787½	1125	var.
5000	Marigold	68	68	68	225	90	
100	New Brit. Dom.	240	240	240	420	190	
2000	New Continental	134	131	131	340	111	
200	Okalta	285	285	285	495	256	
1000	Omnitrans	6	6	6	7	3	
700	Pan Western	42	42	42	125	35	
950	Phillips	190	180	180	300	130	
4300	Poplar	115	110	115			
1000	Sweet Grass	62	62	62	150	55½	
3200	Tor Amer.	47	43	47	98	37	
6700	Tri-Tor	120	118	118	89	62	
3000	Westburne	80	80	80	109	80	
1000	West. Homestead	145	145	145	288	125	

† Div. add. en sus § Plus div. en actions
* Payable en monnaie des E.U. var: variable
Volume : 597,200 actions comprenant 88,100 actions industrielles et 529,100 actions minières.

Production d'huiles

La production de friture a augmenté en janvier à 11,602,000 livres en comparaison de 9,613,000 durant le même mois l'an dernier, et la production de saindoux est passée de 9,193,000 à 9,816,000 livres. La production d'huile de coco a augmenté à 953,000 livres en comparaison de 874,000, et la production d'huile à salade et d'huile de cuisson, à 1,555,000 livres en comparaison de 1,542,000.

Le C.P.R. veut émettre de nouvelles actions

Montréal. (PC) Un porte-parole du Pacifique-Canadien a dit hier qu'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires avait été convoquée pour le 6 mai aux fins d'obtenir l'autorisation d'émettre des actions additionnelles pour un montant de $50 millions. La compagnie a été autorisée par le Parlement à émettre pour $500 millions d'actions ordinaires et le montant maintenant émis est de $450 millions. Le reste de $50 millions compléterait le chiffre autorisé.

On croit que l'émission servira à prélever les fonds requis pour l'expansion future de la compagnie.

Brèves nouvelles économiques

La production d'or

Suivant le rapport annuel de l'industrie de l'extraction de l'or en 1951 que vient de publier le Bureau fédéral de la statistique, la production canadienne d'or a diminué pour la première fois en six ans. Elle est tombée à 4,392,751 onces de fin d'une valeur de $161,-872,873 en comparaison de 4,441,-227 onces d'une valeur de $168,-988,687 en 1950 et du sommet établi en 1941, soit 5,345,179 onces d'une valeur de $205,789,292.

La diminution de la production en 1951 a été accompagnée d'une réduction de $1.20 du prix moy

Le commerce extérieur canadien a atteint de nouveaux sommets

Ottawa. — Le gain de près de 10 pour cent de la valeur des exportations globales de denrées n'étant que partiellement neutralisé par le recul de 1.3 pour cent de la valeur des importations de denrées, le commerce total en marchandises a passé à un nouveau sommet de $8,386,400,000 en 1952, soit une augmentation d'un peu plus de 4 pour cent en comparaison du sommet précédent de $8,048,200,000 atteint en 1951.

Les importations totales de marchandises ont atteint une valeur de $4,030,500,000 en 1952 contre $4,-084,900,000 en 1951, d'après les chiffres définitifs des importations. Les exportations globales de marchandises (exportations et réexportations) se sont élevées, comme on l'a déjà publié, à $4,356,000,000, contre $3,963,400,000 l'année précédente. En conséquence, la balance d'exportations dans le commerce avec tous les pays a été de $325,-500,000, en comparaison d'une balance d'importations de $121,500,000 l'année précédente. En 1950, il y avait eu une balance d'importations de $17,200,000 et en 1949, une balance d'exportations de $261,200,000.

La hausse de la valeur des exportations l'an dernier et la baisse légère des importations viennent nettement à l'encontre des tendances enregistrées durant les deux années immédiatement antérieures, lorsque les importations et les exportations ont toutes deux augmenté, l'avance des importations surpassent celle des exportations.

Les changements des prix relatifs des exportations et des importations constituent un facteur important de ces tendances et de la modification de la balance commerciale. Tandis que le volume des importations a augmenté de près de 12 pour cent sur 1951, d'après les indices du Bureau, le prix moyen des importations a diminué à peu près dans la même mesure. Par contre, les prix des exportations n'ont baissé que légèrement en moyenne, tandis que le volume a monté d'environ 11 pour cent.

Meilleure demande pour les grains

Winnipeg (PC) La demande commerciale améliorée chez les céréales en général a donné une meilleure allure à la Bourse des grains de Winnipeg, hier, mais les prix étaient plutôt mixtes.

Les exportateurs et les expéditeurs maritimes ont acheté de l'orge, les expéditeurs locaux de l'avoine et il y eut quelques achats de lin pour l'exportation.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

AVOINE —

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Mai	73¾	72⅞	73¼ b	73 b
Juil	72⅞	71⅞	72⅝ a	72⅛ b
Oct	73¼b	72⅛	73⅛	72⅝ b

ORGE —

Mai	124½	122¾	123⅞ b	132⅞
Juil	120⅛	119	120⅛	119⅝-119½
Oct	118¾b	117½	118⅛-118¼	117½ b

SEIGLE —

Mai	161¾	159⅝b	161¾	160
Juil	163⅝b	161⅞b	163¼ - ⅜ b	162¼-162½
Oct	167	165⅛ b	167 a	165⅜ b

LIN —

Mai	322½	318	322½	319¾ a
Juil	322¾	319¾	322½ a	320¼ b
Oct	325	323	325 b	323¼ a

Canadian Celanese publie son bilan

Le rapport annuel de Canadian Celanese Ltd pour l'exercice 1952 indique que ses profits nets se sont élevés à $3,795,922, soit l'équivalent de $2.41 par action ordinaire, après les exigences des dividendes privilégiés, comparativement à $4,832,485 ou $3.25 par action en 1951. Durant l'année, la compagnie a dépensé $3,408,526 pour agrandir et moderniser ses établissements. En fin d'exercice, le fonds de roulement s'établissait à $14,114,002 contre $15,-290,378 un an auparavant.



Procurez-vous un prospectus auprès de votre courtier.

CALVIN BULLOCK
Ltd.

COURS DE PROSPECTION

Le Ministère des Mines de la Province de Québec offre une série de conférences gratuites au public désireux d'apprendre à reconnaître les minéraux, les roches et les gisements de minerai.

Ces cours seront donnés à l'endroit, aux dates et aux heures qui suivent:

La Sarre — les 16, 17, 18, 19 et 20 mars à 8 hres p.m.; les 17, 18, 19 et 20 mars à 3 hres p.m.

A l'endroit ci-dessus mentionné, les cours auront lieu à la salle de l'Hôtel de Ville.

Le conférencier sera **OVIDE MAURICE, Ph.D.**, ingénieur-géologue du **Ministère des Mines.**

Pas de surplus d'oeufs à Québec

Marché de Québec

Tel que prévu la semaine dernière, le marché local des oeufs a montré un ton plus ferme et une augmentation de quelques cents dans les prix pour les catégories supérieures. La demande demeure bonne malgré tout. Les surplus sont pratiquement nuls. Donc, il n'est pas question de procéder aux opérations de huilage et d'entreposage pour le moment, pour deux raisons : manque d'oeufs et prix trop élevés à date.

Le service fédéral des marchés déclare que le marché des volailles se signale par une activité diminuée, à cause du temps du carême et des arrivages peu nombreux. Il faut cependant noter une hausse dans les prix de la poule qui se fait rare. Les poulets de gril sont peu nombreux ici et s'écoulent lentement.

Tableau des oeufs

Catégories	A	B	C	D
A-ex.-gr.	51	45	60	68
A-gros	50-51	44-45	58-60	65-67
A-moyens	48-49	42-43	57-59	62-64
A-petits	45-46	40-41	55-5£	58-60
B	42-43	38-39	50-51	55-56
C	37-38	30-32	44-45x	48-49x

N.-B. — A : Prix des oeufs classés; B : Prix nets aux producteurs; C : Prix du grossiste au détaillant; D : Prix au consommateur.

Les colonnes C et D donnent les prix des oeufs en cartons d'une douzaine.

Montréal, (PC) A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées, on offrait 62 cents la livre pour le beurre du Québec, 92 points, et sur place.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur : Catégorie A, extra-gros, 54 1-2 cents la douzaine; gros, 53 1-2; moyens, 51 1-2; petits, 49; catégorie B, 45; catégorie C, 41.

Sur le marché à terme, on offrait 62 cents la livre pour le beurre de mars.

Aucune vente de beure.

x x x

Montréal, (PC) — Les prix des oeufs étaient stables à fermes hier sur les marchés de gros libres. Les prix des catégories supérieures étaient inchangés ou environ 1 cent la douzaine plus élevés, alors que les autres variétés montaient jusqu'à deux cents la douzaine. Le prix du beurre était inchangé.

Aucun changement à signaler dans les prix des oeufs en cartons et du beurre enveloppé vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants.

Le marché des pommes de terre était généralement stable, mais les variétés du Maine étaient modérément à la baisse. Les arrivages, hier, se chiffraient par 21 wagons.

x x x

Montréal. (PC) — Voici les prix des denrées, tels que fournis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS — Caisses gratuites —A-extra-gros, 55-55 1-2; A-gros, 54-54 1-2; A-moyen, 52-53 1-2; A-petits, 49-50; B., 46-47; C., 4-42. Caisses reçues, 416.

BEURRE: — Arrivages courants. Beurre du Québec, 62; prix du gros, 62 1-2; beurre d'entrepôt, 62 1-2; beurre de crémerie, première qualité et enveloppé, 63-64. Boites reçues, aucune.

FROMAGE: — Blanc de l'Ontario, 30; coloré de l'Ontario, 30 1-2, f.a.b. fromagerie; blanc du Québec, 30; coloré du Québec, 30 1-2, f.a.b. Montréal; prix du gros, blanc de l'Ontario, 31 1-4; coloré de l'Ontario, 31 1-2; prix du gros, blanc du Québec, 30 3-4; coloré du Québec, 31. Boites reçues, aucune.

POMMES DE TERRE — (petites quantités de gros) — numéro 1 du Nouveau-Brunswick, $1.85 à $2.00 les 75 livres; numéro 1 de l'Ile du Prince-Edouard, $2.00 à $2.10 les 75 livres; numéro 1 du Maines, $1.15 les 50 livres; numéro 1 de la Floride, $3.00 les 50 livres.



BOURSE DE TORONTO

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

Séance du 10 mars 1953

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
1490	Abitibi	14⅛	14	14⅛
11325	Avad Uran	22	21	21
9600	Acme	23½	20	23½
12200	Ajax	1.48	1.43	1.45
1000	Akaitcho	1.18	1.18	1.18
1425	Albermont	2.45	2.42	2.44
100	Alta C Gas	3.65	3.65	3.65
1000	Alta Dist	1.85	1.85	1.85
100	Algoma	42¾	42½	42½
870	Aluminium	49¼	48⅞	49¼
3300	Am Leduc	40	39	40
3160	Am Yanife	24	23	24
150	Amurex	10⅜	10⅜	10⅜
300	Anacon	2.65	2.61	2.61
2600	Anchor	14	13	14
1375	Anglo Cdn	7.25	7.15	7.25
100	Ang Huroniah	13	13	13
3500	Ang Rouyn	69	68	68
17200	Ankeno	22	21	21
3000	Aquarius	20	19	20
6000	Armistice	19½	17	19½
20950	Ascot	86	80	84
11200	Asher Oil	1.69	1.65	1.67
11300	Athona	18	17	18
200	Atlas Steel	21½	21½	21½
27000	Atlin	13½	12½	13
2500	Aubelle	08½	08	08½
2550	Aumaque	18	17½	17½
210	Aunor	2.76	2.76	2.76
1500	Avillabona	28	27	28
700	Banff	2.18	2.15	2.18
34000	Bagamac	32	30	32
775	Bailey	4.95	4.90	4.90
150	Bk of Mont	31⅝	31⅜	31⅜
80	Bank of N S	41⅜	41⅜	41⅜
200	Bank of Tor	41	41	41
2900	Barnat	1.36	1.33	1.36
800	Barvue	3.95	3.10	3.20
360	Do droits	1.35	1.35	1.35
3800	Barymin	1.40	1.40	1.40
92100	Base Metals	.32	.31	.32
100	Bathurst B	18	18	18
200	Beatty	7½	7⅜	7½
1000	Bellekeno	.40	.39	.40
3020	Bell Tel	39	38⅞	39
200	Belleterre	3.20	3.20	3.20
1300	Berens	1.05	1.00	1.05
8800	Bevcourt	.75	.72	.72
2600	Bidgood	.12	.11	.11
3300	Beaver Lodge	1.60	1.50	1.60
201200	Bobjo	.56	.48	.54
87400	Bonville	.34	.27½	.34
6000	Boymar	.15	.14¾	.14¾
200	Bralorne	4.85	4.80	4.80
200	Bralsaman	1.65	1.65	1.65
1766	Brazillian	10½	10⅜	10½
18000	Brewis	.13½	.12	.12½
1600	Bristol	.43	.42	.42
2645	Brit Alta	6.25	5.85	6.25
1500	BA Oil	19½	19½	19½
155	BC Elec P	79	78½	78½
75	Do 4¾ P	93¼	93	93
825	BC Forest	5⅝	5	5⅛
350	BC Packers B	9	9	9
385	BC Power A	36	35⅞	36
10800	Brit Empire	1.04	1.01	1.01
7600	Broulan	3.05	2.80	2.85
33650	Brunhurst	.40	.37	.39
2000	Bunker Hill	.14	.13	.13
100	Burrard A	7⅝	7¾	7¾
965	Brunswick	.15	14⅝	.15
38300	Calder	.21	.18	.20
260	Cal & Edm	113¼	113¼	113¼
254100	Callinan	.32	28½	.30
1950	Calmont	1.55	1.50	1.53
1500	Calnorth	.57	.54	.57
150	Calvan	5.75	5.75	5.75
900	Campbell Chib	4.10	3.90	3.80
1400	Campbell	9.00	8.90	9.00
100	Can Cement	.80	8 0	.80
200	Cn Power	11	10½	11
900	Can South Oil	11⅜	10¾	10⅞
5753	C Admiral	.84	.80	.82
150	Cdn Atl Oil	5.30	5.30	5.30
350	Bk of Com	29⅜	29½	29⅜
398	Cdn Breweries	18¾	18⅝	18¾
185	Canners	32½	32½	32½
500	Cdn Car	17¾	17½	17¾
1315	Do A	19	18½	19
85	Cdn Cel	40¾	40¼	40¼
150	Do P	33½	33½	33½
500	Canada Oils	4.80	4.80	4.80
2833	Cdn Decalta	.73	.71	.71
3400	C Dev Pete	1.15	1.08	1.08
110	Cdn Food A	7½	7½	7½
100	Cdn Loco	20	20	20
300	Cdn Oil	14¾	14½	14½
25	Do 5 P	100	100	100
775	C P R	31⅝	31	31
2700	Cdn Pipeline	1.79	1.75	1.79
725	C Vickers	17½	17⅜	17½
650	C Williston	2.80	2.75	2.90
2900	Cariboo	1.30	1.25	1.30
23805	Cassiar	8.00	7.60	8.00
3800	Cent Explor	5.60	5.10	5.60
900	Cent Leduc	3.70	3.65	3.65
1700	Cent Por	.21	.20	.20
4000	Centremaque	.15	.14	.14
2550	Charter Oil	1.87	1.84	1.85
15750	Chem Research	1.72	1.66	1.67
255400	Cheskirk	.11	.09	.10
1232	Chesterville	.38	.36	.38
1000	Chib Explor	1.05	1.05	1.05
229805	Chimo	4.40	3.95	4.25
7500	Clira Lartic	.13	.12	.12½
8600	Cobalt	.24⅞	.24	.24
700	Cochenour	1.40	1.40	1.40
200	Cockshutt	.16	.16	.16
34250	Colsiderman	.65	.60	.63
4600	Do droits	.03	.01⅝	.02½
13000	Colomac	.05½	.05	.05
300	Conlagas	1.68	1.68	1.68
8200	Con Allenbee	.85	.83	.85
27000	Con Astoria	.16	.15	.16
2375	C Discovery	1.55	1.52	1.55
7250	C Golden Arrow	1.30	1.03	1.20
1800	Con Howey	.60	.58	.58
1435	Con Smelters	29½	29¼	29⅜
175	Con Press A	7¼	7¼	7¼
3350	Con Peak	1.04	1.02	1.03
23100	C Rochette	.20	.18	.19½
445	Con Gas	15	15	15
150	Corby A	8½	8½	8½
41550	Crowshore	.16¾	.16	.16½
100	Delnite	1.56	1.56	1.56
2100	Del Rio	3.20	3.10	3.10
9200	Detta	.27	.24	.25
3400	Dev Leduc	2.20	2.16	2.20
600	Dist Seag	27¼	27¼	27¼
1285	Dome	22¾	22¼	22⅝
900	Dom Asbestos	3.20	3.10	3.15
15	Dom Bank	29½	29½	29½
255	Dom Foundry	13¾	13½	13½
1440	Dom Magnesium	14¾	14⅜	14¾
188	Dom Steel	14¾	14¾	14¾
55	Dom Stores	16	15½	15½
100	Dom Tar P	20¾	20¾	20¾
19400	Donalda	.70	.66	.68
3100	Dragon	.63	.62	.62
18450	Duvex	.50	.48	.50
1100	East Crest	.12	.11	.12
7000	E Malartic	2.60	2.50	2.60
272000	East Rim	1.47	1.42	1.42
275	E Sullivan	6.15	6.10	6.15
328215	East Metals	1.91	1.61	1.90
7900	Elder	.73	.71	.72
2000	Emerald Glacier	.49	.43	.49
6750	Estella	.73	.65	.73
1600	Eureka	1.08	1.07	1.08
7010	Falconbridge	22¼	21⅜	21½
165	Famous Play	20½	20¼	20¼
10850	Fargo	2.23	2.18	2.20
100	Federal Grain	15½	15½	15½
1960	Fed Pete	7.10	7.00	7.00
14100	Fenimore	1.04	1.00	1.02
7700	Do droits	.17	.16	.16
80	Ford A	61¾	61¼	61¼
100	Foundation	13¼	13¼	13¼
27300	Frobisher	8.20	7.60	8.15
7625	Do droits	1.90	1.70	1.90
3800	Gas Explor	1.40	1.35	1.35
105	Gatineau Power	21¾	21¾	21¾
5	Do 5½ P	109¼	109¼	109¼
155	Giant	10⅜	10⅜	10⅜
16500	Glenora	.04½	.04½	.04½
443400	Gods Lake	1.30	1.11	1.25
25600	Goldcrest	29½	.28	28½
600	Gald Manitou	2.85	2.80	2.80
28750	Goldfields Uran	1.67	1.59	1.65
1500	Goodfish	.05½	.05	.05
200	G Mackay A	7¾	7⅞	7⅞
72550	Grah Bousq	.85	.73	.82
241	G Wpg Trans	3.65	3.65	3.65
4000	Grandines	.41	.40	.40
615	Gt Paper	17½	17¼	17½
200	Gt Plains	6.50	6.40	6.40
150	GW Coal A	10	10	10
4600	Grid Oil	5.50	5.20	5.50
9500	Gulf Lead	.19	.18	.18
3445	Gunnar	12¼	11⅞	12
25500	Gwillim	.16	.15	.16
335	Gypsum	.36	.36	.36
20500	Hallitwell	.05	.04	.04
100	Ham Bridge	14½	14½	14½
24400	Hard Rock	.23	.20	.22
4000	Harrison Hib	.11	.10	.10
3700	Hasaga	.18	.17½	.18
6000	Headway	10½	.10	.10
8000	Heath	.15	13¾	14½
1500	Heva	.08½	.08	.08
5500	High Crest	.46	.44	.44
915	Hollinger	.15	14⅞	14⅞
1075	Home Oil	10¼	.10	10¼
3000	Homer	.25	.23	.24½
2025	Hoyle	3.35	3.10	3.30
512	Hud Bay	58¾	55½	55¾
6100	Hugh Pam	.51	.50	.50
1300	Husky Oil	10⅞	10⅞	10⅞
5000	Hy Charger	19½	18½	19½
1852	Imp Oil	33	32¾	33
855	Imp Tob	10¼	10	10¼
250	Do P	6	6	6
16000	Indian Lake	.08½	.05	.05
990	Ind Accep Corp	35	34¾	34¾
150	Ingersoll	8½	8½	8½
89050	Inspiration	4.20	3.65	4.00
2635	Int Nickel	43½	43⅜	43½
143	Int Pete	28	28	28
21321	Interprov Pipe	23⅜	22⅞	23½
69935	Do droits	2.20	1.90	2.20
14500	Jacknife	14½	13½	13½
2500	Jaculet	.16	.13	.13
41000	Jellicoe	.14	.12	.13
8500	Joburke	.20	.18	.18½
400	Jupiter	2.55	2.47	2.50
5000	Kayrand	.11	.10½	.11
21800	Kelore	.16	.14	.14½
180	Kelvinator	.17	.17	.17
1600	Kenwell	1.83	1.81	1.81
2987	Kerr Addison	18⅜	18	18⅜
3500	Kerboycon	.19	.18	.18
3800	Kirk Lake	.68	.65	.67
9100	Klondike	.28	.25	.26½
1200	Kroy	1.75	1.70	1.75
75	Labatt	17½	17	17
905	Labrador	10	10	10
13750	Laduiama	.48	.42	.44
4400	L Dufault	1.25	1.22	1.24
16600	L Lingman	.48	.44	.45
235	Lake Shore	8.30	8.25	8.30
1960	La Luz	3.20	3.00	3.15
8250	Landover	.37	.35	.35
120	Laura Secord	14	14	14
3000	Lavalie	.08½	.08¼	.08½
2000	Leduc	.51	.50	.50
4800	Leitch	.01	.90	.90
14000	Lomega	.07¼	.06½	.07
100	Lon Hos A	7½	7½	7½
8000	Louvicourt	.18½	.18	.18½
2500	Lynx	.13	.12½	.12½
5000	Macassa	1.70	1.65	1.65
36400	MacFie	.40	.35	.38
23500	Macho	.12	.10½	.12
5100	Mackeno	.60	.58	.60
500	MacLeod	2.60	2.56	2.56
1658	Madsen	1.53	1.50	1.51
9160	Magnet	.13½	.13	.13
4000	Mal Gf	1.68	1.65	1.65
13500	Marbenor	.14	.13½	.13½
3100	Marigold	.70	.69	.70
2500	Martin	.07	.06	.07
3000	Marwayne	.54	.52	.52
2320	Massey	9⅞	9⅝	9¾
3500	Matarrow	.12	.11	.11
8800	Mayo	.13¼	.13	.13
65	McColl	35	34¾	34¾
150	McIntyre	.66	65¾	66
2900	McKenzie	.34	.33	.33
1500	Mid Cont	.30	.28	.28
2500	Mill City	.60	.55	.60
4500	Milton	1.75	1.70	1.70
800	Mindamar	3.95	3.85	3.95
450	Mining Corp	13¾	13¾	13¾
5000	Moneta	.50	.47	.50
385	Moore	26	26	26
200	Morrison	8	8	8
10000	Mylamaque	.12	.11	.12
1200	Naco	.62	.60	.60
200	Nat Groc P	27¾	27½	27½
100	Nat Drug	9⅝	9⅝	9⅝
1000	Nat Pete	2.35	2.32	2.35
700	Nat Steel Car	27⅝	27	27⅜
66550	Nesbitt Labine	4.15	3.85	4.10
22500	New Alger	.24	.22	.24
25056	New Bidlamaque	.21	.20	.21
1800	New Brit Dom	2.45	2.35	2.38
1800	New Concord	1.80	1.80	1.80
6500	New Cont	1.38	1.32	1.35
2300	N Davies	.30½	.30	.30¼
153700	New Delhi	1.40	1.13	1.33
15800	New Devon	.55	.50	.52
2300	New Dickenson	2.85	2.80	2.80
37	New Fortuex	.18	.16	.16
19001	New Highridge	.41	.37	.37
12200	New Goldvue	.37	.33	.33
32650	N Hugh Mal	.17	.15	.16
18667	New Jason	14	13½	13½
95500	New Laguerre	.17	.16	.16
66683	New Larder	2.30	2.21	2.27
9000	New Marlon	.13	.11	.12
76150	N Mosher	.80	.70¼	.72½
6000	New Norseman	.24	.20	.22¼
10000	New Norzone	.09⅜	.09	.09
4500	New Pacalta	.09½	.09	.09
47050	New Ryan	.29	.27	.29
1040	N Senator	.26	.23	.26
1408	New Superior	3.30	3.25	3.25
2000	New Thurbois	10⅛	.10	.10
22000	Nib	11	09½	10½
1550	Nipissing	2.24	2.21	2.22
30200	Nisto	.28	.26	.28
800	Nor Acme	1.00	1.00	1.00
155	Noranda	.76½	.76½	.76½
18700	Norgold	.17	.16½	.16
1880	Normetal	3.30	3.25	3.30
3800	Norpax	.27	.26	.26
2000	NC Oils	2.18	2.10	2.15
27000	North Inca	19½	.19	.19
26600	North Trinity	.59	.54	.59
1700	Nor CCan	.83	.82	.83
1000	North Exten	.16	.14½	.14½
30200	Nubar	.37	.35	.35
2500	Obaska	1.00	09½	09½
1500	O'Brien	1.00	1.00	1.00
9500	Ogama	.10	.08	.08
1000	Oil Select	.10	09¾	09¾
400	Okalta	2.90	2.85	2.85
10000	O'Leary	.24	.22	.22
15500	Omnitrans	.06	.05	05½
2770	Onl Jock Club	2.45	2.35	2.35
9950	Ont Pyrites	1.75	1.70	1.70
900	Do droits	.46	.45	.45
14600	Opemiska	1.99	1.94	1.95
518	Orange Crush	3.75	3.60	3.60
4000	Orenada	.09	.07	.08
7000	Orlac	11½	.11	.11
7000	Osisko	.59	.58	.59
340	Pac Pete	11¾	11½	11½
245	Page Hersey	70	70	70
600	Pamour	1.00	1.00	1.00
42800	Paramaq	.14	11¾	.13
200	Peace River	6.90	6.90	6.90
100	Peo Credit	.21	.21	.21
1500	Petrol	.64	.62	.62
1585	Pickle Crow	1.44	1.40	1.40
100	Pioneer	2.04	2.04	2.04
110	Placer Dev	42	42	42
2200	Pondre	1.660	1.58	1.59
160	Powell River	22⅜	22⅜	22⅜
3400	Powell Golf	1.03	1.02	1.02
800	Power Corp	38½	38½	38½
4200	Prado	.85	.81	.85
370	Press Metal	12½	12⅜	12⅜
2000	Preston	1.55	1.55	1.55
1200	Pros Air	1.85	1.85	1.85
17700	Pitch Ore	.85	.80	.82
800	Poplar	1.10	1.05	1.05
5000	Purdy	1.20	.09	.10
11400	Quebec Copper	1.20	1.12	1.15
3600	Que Manitou	1.20	1.10	1.15
610	Quemont	19½	.19	19¼
37200	Quesabe	.18	15½	.16
13300	Radiore	.82	.78	.80
1300	Redwater	1.5	1.47	1.48
39150	Red Poplar	.28	.26	.27½
100	Reeves	2.60	2.60	2.60
1000	Rio Tinto	1.85	1.75	1.75
7000	Rix Athab	2.95	2.85	2.88
6600	Roche	.18	.15¼	.16
2900	Rowan	.27	.25	.27
1500	Roxana	.25	.24	.24
160	Royalite	15¼	15¼	15¼
100	Royal Bank	34	34	34
6500	Rupununi	.04¼	.04⅛	.04½
1300	San Antonio	2.20	2.15	2.15
420	Sarnia B	.16	.15	.16
6050	Scurry	2.40	2.35	2.35
800	Securit Freehd	2.20	2.20	2.20
111	Shawinigan	.43	42½	.43
8500	Shawkey	.13	12½	.13
9930	Sherritt	6.15	6.05	5.10
1350	Silanco	.23	.22	.22
15045	Silv Miller	.97	.92	.97
120	Silv Dal A	.97⅛	.97⅛	.97⅛
3853	Simpsons	16⅞	.16	16½
5000	Siscoe	.52	.50	.50
3498	Sladacona	.41	.40	.41
50	Stand Pav	19½	.19	.19
34698	Stanwell	1.84	1.67	1.84
1700	Starratt	.24½	.24	.24
205	Steel of Can	32¾	32½	32½
620	Do P	.33	32¾	.33
10500	Steeloy	.12	11½	.12
7900	Steep Rock	8.10	8.00	8.05
10000	Sud Cont	.16	.15	.15
550	Sullivan	2.80	2.75	2.80
710	Suptest Ord	13¾	13½	13⅜
17800	Sweet Grass	.64	.61	.62
2000	Sylvanite	1.29	1.29	1.29
2380	Teck Hughes	2.13	2.10	2.10
1500	Thom Lund	.16	.15½	.15½
7000	Tombi	.30	.27	.30
105	Tor Elev	13	12½	13
825	Traders Fin A	30	29½	29½
700	Do droits	28	27½	27½
658	Trans Empire	3.40	3.35	3.40
1850	Trans Era	1.24	1.18	1.24
8028	Tran Mt	42	39½	41½
2900	Tran Resources	.56	.50	.55
3330	Triad Oil	2.50	2.45	2.45
101125	Tungsten	.52	.50	.51
220	Union Acc	97⅞	97⅞	97⅞
205	Union Gas	28	27¾	28
2000	Union Mining	.20	19½	19½
22050	U Asbestos	4.20	3.85	4.05
300	United Fuel B	23	22½	22¾
900	Un Keno	8.75	8.50	8.75
3350	United Oil	1.45	1.40	1.40
4450	Upper Canada	1.50	1.49	1.50
1804	Ventures	23	21⅞	21⅞
2600	Violamac	2.55	2.50	2.55
360	Waite	12	11¾	12
615	Walker	46⅞	46¼	46⅝
3500	Wekusko	.10	.08½	.09
1500	Weedon	.54	.50	.54
1216	West Ashley	.36	.34	.36
400



SABOURINADES SPORTIVES

par Roland SABOURIN

FRANK BYRNE RESTE AVEC LA Q.A.H.A.

Jusqu'à la dernière minute, cette nuit, nous avons cru sincèrement que Frank Byrne, l'énergique président des Citadelles de Québec, allait accepter l'offre de la Canadian Amateur Hockey Association de participer aux séries de la coupe Memorial. Ce n'est certes pas la tentation qui a manqué, mais comme Byrne s'était déjà entendu avec la ligue pour appuyer la Q.A.H.A., il a cru sage de ne manquer pas à sa parole et rester dans la barque à la dérive.

Au cours de l'après-midi d'hier, un ami nous a rapporté que les joueurs du club avaient pris le vote le matin et avaient décidé à l'unanimité de se rendre en délégation à la présidence de Byrne pour le supplier de se ranger avec la C.A.H.A. Nous n'avons pu faire confirmer cette nouvelle, mais il n'y a aucun doute, si elle est vraie, que les protégés de l'instructeur Phil Watson sont très désappointés ce matin. Toutefois, une telle décision aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves qu'on peut le croire.

Il est tout naturel pour les joueurs de vouloir jouer dans les séries de la coupe Memorial. Pour plusieurs c'est le "rêve de leur vie" et ils donneraient cher pour avoir l'honneur d'être sur un club champion junior du Canada. A moins d'un changement de la C.A.H.A., qu'ils gagnent ou perdent leur prochaine série, les Citadelles seront privés de leur ambition. C'est bien malheureux, mais il y a toujours lieu d'espérer que l'on en viendra à une entente et que tout finira par se régler à la satisfaction de tous.

Nous pouvons dire cependant que nous aurions aimé voir Byrne se ranger à la C.A.H.A., pour faire un pied-de-nez à l'organisation du Forum qui ne se gêne pas pour lui causer des ennuis à chaque fois que l'occasion s'en présente.

LATTER CONFIANT

Avec toutes les difficultés survenues dans cette bataille CAHA vs QAHA, personne ne semble savoir trop où donner la tête. C'est ainsi que la démission de la ligue de hockey Senior du Québec pour se proclamer "indépendante" a soulevé des questions de toutes sortes. Mais une conversation avec le président Jack Latter des As nous assure que ce fut la meilleure décision à prendre.

"Nous sommes ainsi beaucoup mieux protégés", de dire le président des As, "et il n'y a aucun danger d'encourir des suspensions de la C.A.H.A. puisque nous n'en faisons plus partie. Nos contrats et nos listes de réserve sont protégés par la ligue Nationale de hockey. D'ailleurs, tous nos joueurs actuels de notre club sont des professionnels, à l'exception de quelques-uns".

En effet, si l'on jette un coup d'oeil sur l'alignement du club local, seuls Jean Marois, Jean Béliveau, Phil Renaud, Jean-Guy Talbot, Ludger Tremblay, Pierre Brillant et Herbie Carnegie n'ont pas ce que l'on appelle un véritable contrat professionnel. A l'exception de Béliveau et Talbot, ces joueurs peuvent cependant être considérés la propriété des As puisqu'ils figurent sur la liste de réserve respectée par la ligue Nationale.

Enthousiasmé de la tenue actuelle des As dans les éliminatoires, le président Jack n'est pas opposé à la série contre l'Ouest. Avec plusieurs personnes de l'entourage du club senior local, il croit même que Québec sera la première ville à participer à cette série nouveau genre. "Si nous battons Valleyfield et Royal nous n'aurons aucun trouble avec le Chicoutimi ou l'Ottawa", d'ajouter Latter. Nous sommes d'accord avec lui sur ce point, car nous croyons que le club qui battra Royal remportera le titre.

Quant à la décision de la Senior d'abandonner, nous répétons qu'elle nous a surpris. Cependant, il n'y a aucun doute qu'elle n'a pas été prise à la légère que l'on savait où on allait en se proclamant "indépendant". Peut-être cette décision conduira-t-elle à seulement quatre clubs dans les éliminatoires (comme dans la ligue Américaine) et à la disparition des ridicules séries de 5 dans 9 et 6 dans 11.

Si ce changement pouvait apporter un changement seulement sur le dernier point, une grosse bataille serait déjà gagnée et nous en serions des plus heureux.

ENTRE LES CABLES . . .

En organisant le combat Kelly-Brisebois, le Club Athlétique Champlain nous a donné une autre preuve qu'il n'entendait pas trainer de l'arrière dans la promotion de la boxe . . . Ce combat pour le champion poids mi-moyen du Canada est certes un véritable coup de maitre quand l'on considère que Toronto et Montréal ont des amphithéâtres plus grands que La Tour à leur disposition . . . Il est à espérer que Monsieur Kelly ne trouvera pas une excuse comme la grippe cette fois . . .

S'il faut en croire les officiels de la Fédération Canadienne de Boxe, on donnera bientôt un dernier avertissement à Fernando Gagnon pour défendre son titre poids-coq ou abandonner la couronne . . . Nous tenons d'une bonne source cependant que Gagnon défendra son titre au mois d'avril pour le promoteur Lamothe, tout probablement contre le pugiliste Almond de Vancouver... Emile Lamarche de Montréal doit d'ailleurs lancer un défi officiel à Gagnon d'ici peu de temps . . .

Le promoteur Raoul Godbout de Montréal a certes subi un grand désappointement quand il a appris de Los Angeles que Lauro Salas s'était fracturé un os à la main et ne pourrait se battre contre Armand Savoie lundi soir prochain, à Montréal . . . Charley Riley, poids-plume de St-Louis, a été choisi comme remplaçant de l'ancien champion poids-léger du monde . . . Parlant des poids-léger on rapporte que Jimmy Carter refusera de rencontrer Tommy Collins de Boston parce que le monarque des 135 livres craint tout simplement Collins . . .

Joe Delong a sauté de joie hier après-midi quand Gaston Cadrin lui a apprpis qu'il se battrait au Forum, lundi prochain, contre Jerry Cannon, sa victime d'il y a quelque temps à Québec . . . Blackie Noël s'entraine sérieusement à La Tour et veut obtenir un combat contre Roland "Punchy" Lemoyne, son grand rival de toujours . . . Incidemment, des offres ont été faites à Lemoyne pour se battre sous l'égide du Club Athlétique Champlain et doit donner une réponse d'ici 48 heures . . . La présence de Lemoyne dans l'arène de la rue Mgr Gauvreau plairait à beaucoup d'habitués des séances de "manly art" . . .

Les Citadelles ont triomphé 6-2 dans une joute très rude

LES CITADELLES RESTENT AVEC LA Q.A.H.A.

par Léonce JACQUES

Après avoir sérieusement étudié tous les côtés de la situation, Frank Byrne, président et propriétaire des Citadelles, a déclaré à minuit hier soir qu'il avait décidé de demeurer dans les cadres de la Quebec Amateur Hockey Association et de ne pas répondre à l'invitation de la C.A.H.A. Tous les clubs affiliés à la Q.A.H.A. avaient jusqu'à minuit hier soir pour prendre une décision et ce n'est qu'après mûres réflections que Byrne en est venu à cette décision.

Byrne a ajouté qu'il croyait toujours à une entente possible entre deux organisations qui se sont déclaré une guerre ouverte, mais si la C.A.H.A. et la Q.A.H.A. décident de demeurer sur leurs positions, la décision prise hier soir signifie tout simplement que les Citadelles n'abandonneront pas la Q.A.H.A. pour participer aux éliminatoires de la coupe Memorial.

Hier soir, Frank Selke, gérant-général de la Canadian Arena, annonça que les Canadiens Juniors avaient décidé de ne plus aligner Ron Attwell pour la balance de la saison afin que ce dernier ne devienne pas le seul "grand responsable" de ce grave imbroglio.

Selke a fait parvenir cette décision dans une lettre à Frank Dilio, régistraire de la Q. A. H. A. En même temps, Selke a ajouté que les Canadiens juniors, club propriété de la Canadian Arena, demeurait cent pour cent avec la Q. A. H. A. dans sa lutte contre la C.A.H.A.

Questionné a ce sujet, Dilio a déclaré que le fait d'enlever Attwel sur l'alignement des Canadiens juniors pour la balance de la saison, ne changeait en rien le point de vue de la Q. A. H. A. et que cette organisation considère toujours Attwell sous sa juridiction et non sous celle de la Ontario Hockey Association.

Cette déclaration de Dilio à la dernière minute semble avoir conduit Frank Byrne à la décision annoncée plus haut.

De son côté, George Dudley, secrétaire-général de la Canadian Amateur Hockey Association, a déclaré à Midland, Ontario que le fait pour les Canadiens juniors d'avoir décidé de ne plus aligner Atwell ne changeait pas le statut de la Q.A.H.A. et que la branche du Québec demeurait toujours sous la coup de la suspension imposée le 28 février.

Charles Campbell, secrétaire-trésorier de la Maritime Amateur Hockey Association, avait annoncé de son côté hier soir, qu'une équipe de la ligue Junior A de Québec semblait décidée de

(Suite à la page 15, 7e col.)

Avance de 4-1 pour les locaux dans la semi-finale 5 de 9. — Jean-Jacques Pichette, Camille Henry, Roland Leclerc, Bertrand Lepage, Aggie Kukulowicz et Ray. Cyr comptent pour les Citadelles. — Trente-trois punitions y compris cinq majeures. — Les Reds déclassés dans tous les départements.

par Léonce JACQUES

Jack Toupin avait conseillé à ses joueurs d'y aller rudement contre les Citadelles, pensant que c'était là le meilleur moyen de remporter des victoires mais il doit être très désappointé ce matin à la suite de la défaite de 6-2 que les Citadelles ont infligée aux Reds hier soir devant environ 8,000 amateurs.

Cette victoire donne aux Citadelles une avance de 4-1 dans la série et a enlevé pratiquement toute chance aux Reds d'aller plus loin dans les éliminatoires. La prochaine rencontre sera disputée demain soir au Colisée de Trois-Rivières et avec la facilité avec laquelle les protégés de Phil Watson ont triomphé hier, il est certain que cette semi-finale ne trainera pas en longueur.

Dans l'ordre, les compteurs des Citadelles furent Jean-Jacques Pichette, Camille Henry, Bertrand Lepage, Roland Leclerc, Aggie Kukulowicz et Ray Cyr. Michel Labadie s'est également signalé avec quatre assistances tandis qu'Henry en récolta deux. Tom Leclerc et Léon Michelin furent les seuls joueurs des Reds à prendre Paillé en défaut. Leclerc ouvrit le pointage à la 29 ième seconde de la première période et Michelin réussit le deuxième but des Reds une seconde avant la fin. Entre ces deux buts, les Citadelles en comptèrent six contre Claude Roy et ce fut plus que suffisant.

Total de 33 punitions

A la suite de la partie de dimanche dernier à Trois-Rivières, rencontre qui fut passablement rude, il fallait s'attendre à une riposte des Citadelles et cette riposte ne s'est pas faite attendre bien longtemps.

Un total de trente-trois punitions, y compris vingt-cinq mineures, cinq majeures, une punition de match de mauvaise conduite et deux punitions de mauvaise conduite furent décernées par l'arbitre Bill Roberts.

Après huit punitions à la première période, Roberts en distribua douze à la deuxième et treize à la dernière. C'est la deuxième période qui fut la plus fertile en incidents alors que Jean-Guy Gignac et Léon Michelin en vinrent aux prises. Bob Chevalier et Camille Bédard suivirent leur exemple et à tout moment on s'attendait à une bagarre générale entre les joueurs des deux équipes. A la dernière reprise, Roberts se montra très sévère et réussit à conserver le contrôle de la partie.

Les Reds déclassés

Après avoir compté le premier but après seulement 29 secondes de jeu, les Reds semblaient vouloir faire la vie dure aux Citadelles, mais ces derniers ne tardèrent pas à égaler les chances et à prendre une confortable avance.

Après le but égalisateur de Pichette, Claude Roy fut soumis à un véritable bombardement dans les filets des visiteurs et les Trifluviens peuvent se compter chanceux de n'avoir pas encaissé une défaite plus écrasante.

Les Citadelles étaient partout à la fois et débordèrent la défense des Reds à maintes reprises. Trois buts en l'espace de deux minutes au commencement de la deuxième période donnèrent une avance de 6-1 aux Citadelles et scellèrent pour de bon l'issue de la rencontre.

Solide jeu défensif

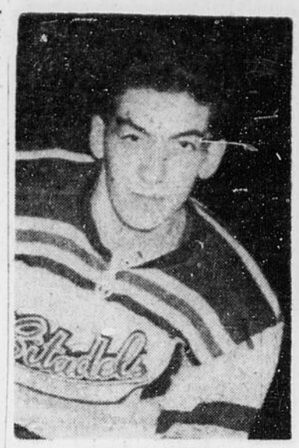
En plus de se montrer beaucoup supérieurs à leurs adversaires du côté offensif, les Citadelles donnèrent une véritable leçon de jeu défensif aux Reds. Ces derniers eurent l'avantage numérique de deux hommes durant six ou sept minutes au cours de la partie, mais sans même réussir un seul lancer dangereux contre Paillé.

Bob Chevalier, Camille Henry et Michel Labadie furent très effectifs à une de ces occasions et le travail de Pichette et de Gaston Pelletier souleva également les applaudissements de la foule.

ENTRE LES PERIODES: — Paillé reçut 14 lancers dans la partie, 4-5-5, tandis que les Citadelles en réussirent 28 contre Roy, 13-10-5... Gaston Pelletier fit prendre une réelle culbute à Lester Lahaye derrière les filets des Reds à la deuxième session... Lahaye avait durement secoué Pelletier quelques instants auparavant pour soulever la colère du no 20... Lahaye retourna sur la glace à la dernière période... Leclerc, Alain, Gignac, Butch Houle et Collins s'en tirèrent avec chacun une assistance... Le trio Labadie-Cyr-Leclerc fit passer un mauvais "quart d'heure" aux Reds vers la fin de la première période... Les

(Suite à la page 15, 7e col.)

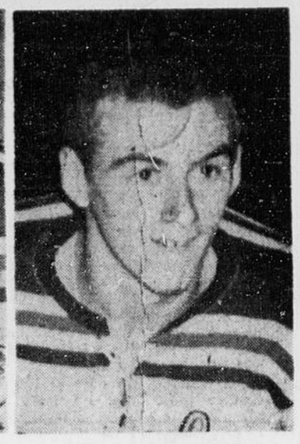
Vedettes de la quatrième victoire contre les Reds



CAMILLE HENRY



MICHEL LABADIE



JEAN-JACQUES PICHETTE

Devlin et Tokle à Valcartier

Les directeurs du club de ski "Snow Hawks" sont à terminer l'organisation de la semaine du saut qui aura lieu du 15 au 22 mars sur le tremplin de 70 mètres à Valcartier. L'ouverture de cette semaine sera un concours pour le titre de champion de l'Est du Canada. Déjà plus de 25 des meilleurs sauteurs américains ont fait parvenir leurs entrées en plus d'une vingtaine de Canadiens.

Parmi les Américains nous remarquons Art Devlin et Art Tokle, les deux meilleurs sauteurs d'Amérique. Devlin a pour sa part remporté plusieurs fois le championnat américain et de nombreux autres titres tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Il s'est également grandement signalé en Europe, principalement à Oberstdof en Allemagne où il a réussi, l'hiver dernier, un bond de 414 pieds. Quant à Tokle, il fut membre de l'équipe olympique américaine deux fois, détient le titre de champion national américain remporté en février dernier à Steam Boat Spring dans l'ouest américain où il détient le record avec une distance de 316 pieds, soit la plus longue réussie en Amérique.

Toutefois, la victoire n'est nullement assuré à un de ces deux sauteurs car un jeune norvégien de 22 ans, qui étudie présentement aux Etats-Unis, sera de la partie. Il s'agit de Jon Riisnaes qui a remporté les 9 concours auxquels il a pris part cette hiver aux Etats-Unis dont le championnat nord-américain avec des sauts de 290 et 293 pieds.

Jacques Charland de Trois-Rivières, champion canadien et membre de notre équipe olympique qui détient le record à Valcartier avec 201 pieds saura rivaliser avantageusement avec les compétiteurs de l'étranger. Lucien Laferté sera aussi un sérieux aspirant à un des titres qui seront disputés durant ces cinq concours les 15, 17, 19, 21, et 22 mars.

Canadiens Juniors en finale

Montréal, 11. (PC) — Les Canadiens ont écarté hier soir les Royaux des éliminatoires de l'Association de Hockey Amateur Junior du Québec, en les battant 9-4. C'est la quatrième victoire consécutive des Canadiens sur les Royaux dans la semi-finale quatre de sept.

Les Canadiens rencontreront maintenant en finale les vainqueurs de la série Trois-Rivières-Québec. Les Canadiens devaient à l'origine entreprendre une semi-finale de neuf parties, mais le nombre fut diminué parce que certaines dates ont dû être réservées pour d'autres joutes.

Claude Provost s'est signalé pour les vainqueurs avec trois buts et deux assists. Claude Vinet a compté deux buts. Les autres ont été enregistrés par Guy Rousseau, Les Lilley, McCord et Phil Goyette.

Brian McCann, Robert Landry, John MacGillivray et Beaupre ont compté pour les Royaux.

L'arbitre Sibby Mundey a décerné 15 punitions, y compris une punition de match pour mauvaise conduite à Bowman, des Royaux, durant la seconde période.

ROYAL — Buts : Broadbelt; Défenses : Gagnon et Baillie; Avants : O'Connor, Watson et Morrison; Substituts : Petty, MacGillivray, McCann, Eustace, Annabelle, Beaupré, Laforest, Landry et Bawman.

CANADIENS — Buts : Hodge; Défenses : Pilon et Hollingworth; Avants : Richard, Prévost et Rousseau; Substituts : McCord, Boucher, Goyette, Vinet, McKay, Lilley, Chasles et Bolleau.

Arbitre : Mundey; Juges des lignes : Daniels et Murray.

Première période

1—Canadiens : Rousseau (McCord, Goyette) 2:15
2—Canadiens : Prévost (Richard, Vinet) 9:02
3—Canadiens : Prévost (Boucher, McKay) 13:59

Punitions : Prévost 3:11; Landry 13:39; McKay 18:31.

Deuxième période

4—Royal : McCann (Watson, Morrison) 0:30
5—Canadiens : Lilley (McKay, Rousseau) 5:11
6—Canadiens : Prévost (Richard) 15:59

Punitions : Rousseau 1:10; Watson 1:16; Bolleau et Beaupré 4:11; Baillie (mauvaise conduite) 4:55; Hollingworth 11:27.

Troisième période

7—Canadiens : Vinet (Richard, Provost) 2:47
8—Royal : Landry (MacGillivray, Bowman) 3:19
9—Royal : MacGillivray (Watson) 8:07
10-Royal : Beaupré (Bowman, MacGillivray) 9:58
11-Canadiens : McCord (Lilley, Goyette) 13:00
12-Canadiens : Goyette (Lilley, Goyette) 13:09
13—Canadiens : Vinet (Provost, Lilley) 15:09

Punitions : McCord 3:25; McKay 4:07; Rousseau 6:33; Landry 12:14; Gagnon 15:04.

Les As décidés à éliminer Valleyfield dès ce soir

Les As élimineront-ils les Braves de Valleyfield en quatre parties consécutives, se demandent les amateurs comme les deux clubs se préparent à jouer ce soir, au Colisée, la quatrième partie de leur quart-de-finale 4 dans 7 des éliminatoires de la ligue de hockey Senior du Québec. En avant 3-0, les As sont favoris pour terminer la série en quatre joutes consécutives.

"Si mes gars jouent comme dans les trois premières parties, nous allons leur porter le coup de grâce dès demain soir", nous disait hier soir Punch Imlach. L'instructeur ne compte faire aucun changement sur son alignement puisqu'il n'y a aucun blessé.

Vaincus 5-3, 6-1 et 2-1, les Braves feront un effort désespéré pour éviter l'élimination en quatre parties consécutives et ainsi forcer une cinquième rencontre sur leur glace demain soir, à Valleyfield. André Corriveau est toujours menaçant et pourrait bien profiter de cette joute pour secouer sa léthargie.

Blake ne fera aucun changement, même s'il est possible qu'il ait recours à des joueurs du club Lachine, éliminé dans la ligue Provinciale. Leclerc sera dans les buts, tandis que Deslauriers, Irvine, Ernst et Carl Smelle formeront la défense. A l'avant, Joannette, Bisaillon, Corriveau, Cline, Bougie, Lacroix, Schmidt, Haworth, T. Smelle et Kwong peuvent toujours causer des ennuis.

A cause des retraites paroissiales, la partie de ce soir ne commencera qu'à 8 h. 45 précises.

Le St-Patrick à Grand'Mère ce soir

La deuxième partie de la semi-finale 3 de 5 entre le St-Patrick et les Alouettes de Grand'Mère de l'Association Junior de hockey sera disputée ce soir à l'aréna de Grand'Mère. Cette rencontre est cédulée pour 8.30 heures et à la suite de l'exhibition fournie par les deux équipes dimanche dernier au Colisée de Québec, une foule est attendue à Grand'Mère ce soir.

Dimanche, les Alouettes ont remporté une victoire de 2-1 en supplémentaire pour prendre une avance de 1-0 dans la série. Cependant, les joueurs du St-Patrick ont surpris les 3,500 amateurs présents en forçant les puissants Alouettes à jouer du supplémentaire et les joueurs de l'instructeur Lucien "Minou" Gauthier sont confiants de remporter la victoire pour égaler les chances de la série.

Bert McCusker, qui a joué seulement quelques minutes dimanche, sera à son poste à la ligne bleue. Marcel Landry, cerbère du St-Patrick, fut sensationnel dans ses filets et les Alouettes n'auront pas la tâche facile si Landry affiche la même tenue ce soir.

La série promet d'être beaucoup plus contestée qu'on le prévoyait. La troisième partie de la série sera également présentée à Grand'Mère dimanche et les deux pilotes ont promis la victoire à leurs partisans. L'autre série entre les Citadelles et le Montmagny se continuera demain soir au Colisée.

Porcupine dispose du club Eastview

Timmins, 10 (PC) Les Combines de Porcupine ont débuté en lions dans les éliminatoires pour la coupe Memorial, en blanchissant 5-0 le St-Charles d'Eastview, au cours de la première joute de la série quart de finale pour le championnat de hockey junior de l'est du Canada.

La seconde joute de la série trois de cinq aura lieu jeudi soir à Timmins. La troisième se déroulera à Ottawa, samedi.



MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM

BOLS

V.O. GENEVER GIN

"LE CÉLÈBRE GIN GENRE HOLLANDAIS"

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

QUILLES

"CLUB SPORTIF LARRY"

Résultats du programme de lundi, le 9 mars: Docteur Paul Goulet, 3, Restaurant Gosselin, 0; Pharmacie Vézina, 2; Hollywood Haircut, 1; Epicerie Rita Drouin, 2; Lemieux Amusements, 1.

POSITIONS DES EQUIPES

	G.	P.	PTS.
Hollywood Haircut	43	23	43519
Restaurant Gosselin	36	30	41456
Docteur Paul Goulet	34	32	42450
Epicerie Rita Drouin	34	32	41268
Lemieux Amusements	33	33	41198
Pharmacie Vézina	18	48	39985

BIG-SIX INDIVIDUEL

	P.J.	PTS.	MOY.
P.-E. Thibault	66	9773	148.5
Georges Jobin	66	9438	143.
Roger Gaumond	65	9276	142.46
Robert Garlépy	64	8833	138.1
Gérald Paquet	66	9052	137.10
René Martin	57	7787	136.5

RECORDS DE LA SEMAINE

Simple individuel: Georges Jobin, 187
Triple individuel: Georges Jobin 463
Simple d'équipe: Hollywood Haircut 732
Triple d'équipe: Docteur Paul Goulet 2107

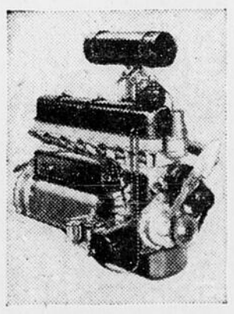
RECORDS DE LA SAISON

Simple individuel: Maurice Auger 234
Triple individuel: Roger Gaumond 830
Simple d'équipe: Restaurant Gosselin 832
Triple d'équipe: Hollywood Haircut 2409

Pour la première fois au Canada! La Zéphyr 6

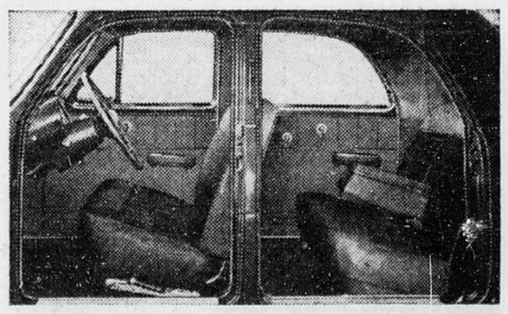


SUPERBE VOITURE FORD FABRIQUÉE EN ANGLETERRE



UNE VOITURE entièrement nouvelle fait son entrée au Canada! Par ses qualités exclusives, la Zéphyr 6 se classe d'emblée dans une catégorie spéciale! C'est une voiture imposante dont vous admirerez la carrosserie aux lignes élégantes et la technique moderne . . . Son confort et sa commodité en font un modèle unique dans la série des voitures de *prix modéré*. Dans ses moindres détails, vous trouverez une qualité exceptionnelle et une perfection technique digne des plus habiles artisans d'Angleterre. Le luxe du spacieux intérieur de la Zéphyr s'accorde au grand chic de son extérieur. Vous serez fier de conduire une Zéphyr 6 dont le prix abordable saura tout particulièrement retenir votre attention. Cette automobile de grande classe est présentée chez tous les vendeurs autorisés de voitures Ford construites en Grande-Bretagne. *Essayez-la dès aujourd'hui!*

UN MOTEUR SILENCIEUX, à 6 cylindres et soupapes en tête, dont la puissance et la performance vous enchanteront. Démarrage ultra-rapide. Consommation minime. Solidité et efficacité absolues.



SPLENDIDES INTÉRIEURS, où six adultes peuvent prendre place en tout confort. Capitonnage de cuir, planchers entièrement recouverts de tapis. Portières à grande ouverture. Les sièges disposés "entre ponts" suppriment les cahots et assurent une conduite sans fatigue.

VENTE ET SERVICE DANS TOUT LE CANADA

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC

JEAN CHAMPOUX, président

DISTRIBUTEURS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE :

"FORD"-"MONARCH"

25 RUE DORCHESTER TÉL. : 5-8181

Bryan Kelly vs Brisebois à La Tour, le 23 mars

Cette bataille sera pour le championnat des boxeurs poids mi-moyens du Canada. — Johnny Greco s'est retiré officiellement la semaine dernière. — Sanction accordée au combat par la Fédération Canadienne de Boxe.

Par Roland SABOURIN

Marcel "Rocky" Brisebois de Montréal et Bryan Kelly de Niagara Falls, Ont., se rencontreront dans un combat de 12 rondes pour le championnat poids mi-moyen du Canada à La Tour, le 23 mars, a-t-il été annoncé hier soir par MM. Gaston Cadrin et Roland Ste-Marie du Club Athlétique Champlain. Cette bataille a été confirmée quelques heures après avoir obtenu une sanction officielle de la Fédération Canadienne de Boxe, dont le président est l'échevin Wilfrid Samson de notre ville.

Ce match est pour choisir un remplaçant à Johnny Greco de Montréal, qui a annoncé la semaine dernière qu'il abandonnait son titre.



Kelly

Mis au courant des intentions de Greco il y a quelque temps déjà, le promoteur Ste-Marie ne tarda pas à se mettre à l'oeuvre pour obtenir les signatures des deux premiers aspirants à la couronne canadienne des 147 livres. L'organisation locale a ainsi eu le meilleur sur Toronto et Montréal qui voulaient ainsi un tel combat, mais qui n'avaient pas pris les précautions de mettre sous contrat les deux hommes.

Lors d'une réunion spéciale hier après-midi, le président Wilfrid Samson de la Fédération Canadienne de Boxe a annoncé que son groupe approuvait les deux contrats et que le vainqueur sera officiellement reconnu champion canadien poids mi-moyen.

Il est entendu que le gagnant du 23 mars devra défendre son titre dans l'espace de 60 jours contre Fitzie Pruden de St. Catharines, Ont., un pugiliste dont les activités se concentrent aux Etats-Unis.

Pour la bataille de championnat du 23 mars, Brisebois, reconnu comme aspirant No 1 au titre, recevra 22½ pour cent des recettes en comparaison à 20 pour cent pour l'athlète de Niagara Falls. En cas ordinaire, quand un champion défend son titre il a droit à 37½ pour cent et l'aspirant seulement 12½.

Brisebois et Kelly se sont déjà rencontrés deux fois à Montréal, en mars 1951, et chaque fois le combat se termina par un verdict nul. Tous deux se sont beaucoup améliorés depuis lors, le premier se battant surtout aux Etats-Unis avec des boxeurs de renommée internationale.

Au cours de la conférence d'hier après-midi, nous avons également appris que Frankie Bélanger doit lancer un défi au gagnant du combat George "Rockabye" Ross-Yvon Durelle qui doit avoir lieu à Glace Bay, N.-E., le 2 mai, pour le championnat poids mi-moyen du pays.

Le promoteur Ste-Marie nous fera connaître dans quelques jours d'autres détails sur le programme qui complètera la classique Brisebois-Kelly à La Tour, le 23 mars.

Tournoi "Syndicat" au Jacques-Cartier

Une des plus populaires compétitions du club de curling Jacques-Cartier débutera ce soir pour déterminer le gagnant du trophée "Syndicat de Québec" du club, don de M. Lucien Côté, président du Syndicat de Québec. Vingt équipes dont la formation suit prendront part à cette compétition. Voici les noms des joueurs ainsi que les parties à l'affiche pour la première ronde:

E. Blais, skip; M. Brousseau, troisième; Ronald Bois, deuxième; Guy Racine, lead.
R. Talbot, skip; Alfred Roy, troisième; M. Mainguy, deuxième; A. de Beaumont, lead.
Wilf. Samson, skip; N.-L. Beauregard, troisième; Donat Roy, deuxième; L.-P. Périmet, lead.
N. Lemelin, skip; Alp. Proleau, troisième; J. Lépine, deuxième; Paul Dugas, lead.
R. Brodrique, skip; Rod. Huot, troisième; J.-P. Dussault, deuxième; Dr Jean Fortier, lead.
J.-P. Fortin, skip; D. Labbé, troisième; Léo Jobin, deuxième; Paul-E. Vallée, lead.
P. Amyot, skip; Roméo Roy, troisième; François Jobin, deuxième; M. Godbout, lead.
L.-H. Côté, skip; J. Nadeau, troisième; Guy Auger, deuxième; J.-T. Fortin, lead.
Paul Chapuf, skip; Lucien Côté, troisième; Réal Gagnon, deuxième; Roger Cloutier, lead.
Gaston Amyot, skip; G. Cloutier, troisième; L. Trépanier, deuxième; R. Bédard, lead.
F.-P. Noel, skip; H. Roberge, troisième; L. Roussin, deuxième; Jean Emond, lead.
Henri Auger, skip; H. Grenier, troisième; Yvan O'Neil, deuxième; Roger Vézina, lead.
C.-A. Emond, skip; R. Poulette, troisième; Edm. Proulx, deuxième; A. Forgues, lead.
Sarto Egan, skip; L. de G. Lépinay, troisième; Dr O. Frenette, deuxième; J. Angers, lead.
O. Samson, skip; Lévis Tardif, troisième; M. de Coster, deuxième; V. Montminy, lead.
G. Piette, skip; Laval Emond, troisième; J. Champoux, deuxième; N. Lafrance, lead.
H. Bouchard, skip; Aimé Ouellet, troisième; Aug. Droiet, deuxième; Paul Foisy, lead.
H. Giguère, skip; C.-H. Montminy, troisième; Frs Auger, deuxième; M. Michaud, lead.
G.-E. Emond, skip; René Simard, troisième; Geo. Audet, deuxième; L.-P. Boucnard, lead.
G. Boivin, skip; Roger Lebrun, troisième; P.-H. Simard, deuxième; Dr A. Maison, lead.

CE SOIR

7.30 p.m. : C.-A. Emond vs F.-P. Noel
Sarto Egan vs H. Giguere.
9.15 p.m. : G. Piette vs L.-H. Côté.
O. Samson vs E. Blais.
JEUDI, 12 MARS
7.30 p.m. : P. Chaput vs P. Amyot.
R. Talbot vs H. Bouchard
LUNDI, 16 MARS
7.30 p.m. : G. Boivin vs W. Samson.
J.-P. Fortin vs Henri Auger.
9.15 p.m. : R. Brodrique vs G. Amyot.
G.-E. Emond vs N. Lemelin.

RÉVEILLEZ VOTRE BILE

Sans Calomel—Et Vous Sauterez du Lit le Matin Plein d'Entrain

Le foie devrait déverser environ 2 chopines de bile dans votre appareil digestif tous les jours. Si cette bile ne s'écoule pas comme il faut vos aliments ne sont pas digérés. Ils peuvent se décomposer dans vos intestins. Des gaz gonflent alors votre estomac. Vous devenez constipé. Vous vous sentez aigri, affaibli et tous vous paraît ennuyeux.

Il vous faut ces douces petites Pilules Carter pour le Foie pour que ces deux livres de bile circulent librement et que vous vous sentiez "à merveille." Achetez-en un paquet aujourd'hui. Très efficaces pour faire s'écouler la bile comme il faut. Demandez les Petites Pilules Carter pour le Foie dans n'importe quelle pharmacie.

CURLING

Club Jacques-Cartier

Dans la compétition "TRAKAS" qui se joue présentement au club Jacques-Cartier, les quarts de finale ont été complétés avec les résultats suivants:

O. Samson 7, C. A. Emond 6.
N. Lemelin 6, C. E. Marchand 5.
H. Bouchard 9, P. Chaput 5.
G. Amyot 8, P. Amyot 4.

Les joutes semi-finales se joueront cette semaine.

D'autres joutes éliminatoires importantes prennent également place cette semaine. Le skip Gaston Amyot a éliminé le skip Henri Bouchard dans une joute spéciale pour le trophée provincial "ELGIN". Amyot avec ses coéquipiers Rodolphe Huot, Dominique Labbé et Louis Trépanier représenteront donc le club Jacques-Cartier dans la compétition "ELGIN" qui se tiendra à Montréal de jeudi à samedi de cette semaine.



Deux fois le bienvenu



Vous acclamerez le whisky CALVERT HOUSE *d'abord* pour sa douceur, sa légèreté, son fin bouquet... et vous l'acclamerez *de nouveau* pour sa qualité remarquable, qui vous offre la meilleure *valeur* en fait d'excellent whisky canadien!

CALVERT HOUSE
Canadian Whisky
CALVERT DISTILLERS LIMITED, AMHERSTBURG, ONT.

Chicoutimi défait facilement les Sénateurs, 6-0

Les Saguenéens prennent ainsi une avance de 2-1 dans le marathon de 6 dans 11. — Glaude, White, Franche, Taillefer, S. Smrke et Dussault se partagent les buts des gagnants. — Prochaine rencontre à Ottawa, vendredi soir.

Chicoutimi, Qué., 11. (PC) — Les Saguenéens de Chicoutimi, champions de la ligue de hockey Senior du Québec, ont facilement blanchi les Sénateurs d'Ottawa, 6-0, hier soir, pour prendre une avance de 2-1 dans la série semi-finale 5 dans 11.

La prochaine joute aura lieu vendredi soir, à Ottawa.

Gerry Glaude et Sherman White ont compté dans la première période et ce fut suffisant pour assurer la victoire.

Delphis Franche vint ajouter un autre but dans la deuxième période. Pierre Taillefer, Stan Smrke et Normand Dussault en firent autant dans la dernière.

Une bataille a éclaté dans la première période, entre Stan Smrke et Bob Richardson. Tous deux écopèrent d'une majeure.

OTTAWA — Buts : Fredericks; Défenses: Grigg, Arundel, Robinson et Copp; Avants: Robertson, Gravelle, Johnson, Gagnon, Riopelle, Giesebrecht, Richardson, Dagenais et Leclair.

CHICOUTIMI — Buts : Pelletier; Défenses : Lamirande, Roy, Taillefer, Glaude et McCallum; Avants : White, Buchanan, S. Smrke, L. Smrke, Dussault, Groleau, Perreault, Franche et Bownass.

Arbitre : Bennett; Juges des lignes : Corriveau et Simard.

Première période

1—Chicoutimi : Glaude (Groleau, Dussault) 4:20
2—Chicoutimi : White (Lamirande, S. Smrke) 16:20
Punitions : Dagenais 2:46; Perreault 5:00; S. Smrke et Richardson (majeures) 11:00.

Deuxième période

3—Chicoutimi : Franche (L. Smrke) 3:03
Punitions : Taillefer 9:08; Giesebrecht 17:57.

Troisième période

4—Chicoutimi : Taillefer (Perreault) 1:56
5—Chicoutimi : S. Smrke (White, Buchanan) 12:35
6—Chicoutimi : Dussault (Tkachuk, Groleau) 13:48
Aucune punition.

HOCKEY

HIER

Ligue Américaine
Hershey 2, Pittsburgh 6
Providence 5, St-Louis 6

Ligue Senior
(Semi-finale 6 de 11)
Ottawa 0, Chicoutimi 6
(Chicoutimi en avant 2-1)
(Quart-de-finale 4 de 7)
Montréal 4, Sherbrooke 2
(Montréal en avant 3-1)

Ligue Junior
(Semi-finale 5 de 9)
Trois-Rivières 2, Citadelles 6
(Citadelles en avant 4-1)
(Semi-finale 4 de 7)
Canadiens 9, Royal 4
(Canadiens gagne la série 4-0)

Section de l'Ontario
(Quart-de-finale 3 de 5)
Oshawa 4, Galt 8
(Galt en avant 2-1)

Association Junior B
(Semi-finale 3 de 5)
Citadelles 2, Montmagny 4
(Montmagny en avant 2-0)

Bas St-Laurent
(Semi-finale 5 de 9)
Rimouski 2, Matane 4
(Matane en avant 2-0)

Ligue des Maritimes
Charlottetown 8, Sydney 4
Glace Bay 6, Halifax 4

Junior de l'Est du Canada
(Série de 3 dans 5)
Eastview 0, Porcupine 5
(Porcupine en avant 1-0)

Ligue Senior Ontario-Nord
(Finale de 4 dans 7)
Rouyn 1, Abitibi 3
(Rouyn en avant 3-1)

Ligue Senior de l'Est
Smith Falls 5, Pembroke 4
(Smith Falls en avant 4-2)

Senior des Maritimes
(Finale 4 dans 7)
St-Jean 11, Lunenburg 6
(St-Jean gagne la série 4-0)

Junior des Maritimes
(Finale 4 dans 7)
North Sydney 3, Dartmouth 5
(Chances égales à 2-2)

Aujourd'hui

Ligue Nationale
Detroit à Rangers

Ligue Américaine
Pittsburgh à Hershey

Ligue Senior
(quart de finale 4 de 7)
Valleyfield à Québec
(Québec en avant 3-0)

Ligue Junior

Section de l'Ontario
(semi-finale 4 de 7)
Marlboros à Barrie
(Chances égales 1-1)

Association Junior B
(semi-finale 3 de 5)
St-Patrick à Grand'Mère
(Grand'Mère en avant 1-0)

Bas St-Laurent
(semi-finale 5 de 9)
Mont-Joli à Rivière du Loup
(Mont-Joli en avant 1-0)

LIGUE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Charlottetown	82	44	34	4	302	241	92
Halifax	80	45	31	4	242	259	94
Glace Bay	80	37	39	4	254	264	78
Sydney	82	28	50	4	221	300	60

Exhibitions du baseball

A St. Petersburg, Floride

Boston (A) 000 00 000— 0 3 0
New-York (A) 000 200 00x— 2 3 1
Brown, Kemmerer (4), Brickner (7) et Niarhos; Wiesler, Schmitz (4), Sain (7) et Berra, Houk (4).
Washington (A) 304 000 004—11 16 2
Cincinnati (N) 000 112 000— 5 9 2
Fleshman, Sleater (4), Pierce (7) et Grasso, Oldis (4); Peden (7); Raffensberger, Blake (6) et Landrith.

A Bradenton, Floride

St-Louis (N) 032 000 000— 5 7 1
Boston (N) 030 200 20x— 7 11 1
Miller, Presko (4), Brazle (7) et Rand; Cole, Jolly (3), Buhl (5), Wall (8) et Burtis.

A San Bernardino, Californie

Los Angeles (PC) 003 310 000— 6 4 1
St-Louis (A) 200 001 04x— 7 9 3
McClish, Zick (4), Padgett (7), Ramsdell (8) et Tappe; Marshall, Taylor (4), Cain (4), Wilson (6), Martin (8) et Courtney, White (7).

A Tucson, Arizona

Chicago (N) 051 130 000—10 10 0
Cleveland (A) 000 002 020— 4 11 1
Minner, Willis (4), Simpson (7) et Atwell; Sawatski (7); Score, Hoskins (3), Stricker (7) et Aylward.

A Phoenix, Arizona

Chicago (A) 030 120 134—14 20 2
New-York (N) 210 110 18x—16 20 1
Dobson, Johnson (4), Hord (7); Peterson (8) et R. J. Wilson; Gomez, Bowman (5), Jansen (8), Worthington (9), Wilhelm (9) et Westrum, Noble (6).
Philadelphie (A) 021 001 000— 4 6 1
A La Havane, Cuba
Pittsburgh (N) 000 010 010— 2 8 2
Schelb, Fanovich (7) et Murray; Lapalme, Waugh (8) et Sandlock.

A Miami, Floride

Philadelphie (N) 020 000 000— 2 4 2
Brooklyn (N) 000 200 01x— 3 7 1
Drews, Konstanty (6) et Lopata; Roebuck, Millekin (7) et C. Thompson, Teed (7).

Les As sont champions de la ligue de Lauzon

Les As ont remporté le championnat de la ligue paroissiale de Lauzon en disposant des Citadelles par 7-5, dans la cinquième et dernière partie de la finale de 3 dans 5 jouée samedi, à l'aréna St-Damien. Les gagnants se méritent le trophée de la Société St-Jean-Baptiste de Lauzon ainsi que celui de J.-P. Thibault, Enr. Quatre équipes composaient ce circuit.

Equipes d'étoiles du Bas St-Laurent

Mont-Joli, 11. (Spéciale) — Les joueurs des clubs Rimouski et Mont-Joli ont pris toutes les positions sur la première des équipes d'étoiles choisies par les instructeurs de la ligue et un chroniqueur de chaque ville de la ligue de hockey intermédiaire "A" du Bas St-Laurent.

Pendant que les deux clubs plaçaient trois joueur chacun, Marcel Fillio, Rimouski, était choisi l'instructeur.

Voici les joueurs des deux équipes:

PREMIERE EQUIPE

Gardien de buts : J. Monette, Rimouski; Défenses : Bill Leblanc, Mont-Joli et Frank Côté, Rimouski; Centre : G. Lachance, Mont-Joli; Aile droite : Denis Fillion, Rimouski; Aile gauche : Maurice Lamirande, Mont-Joli; Instructeur : Marcel Fillion, Rimouski.

DEUXIEME EQUIPE

Gardien de buts : Paul Lessard, Matane; Défenses : Eddy Théberge, Matane et Real Lafresnière, Matane; Centre : Mario Sénéchal, Rimouski; Ailes droite : Raymond Leduc, Rivière-du-Loup; Aile gauche : Connie Poitras, Rivière-du-Loup; Instructeur : Roger Gagné, Mont-Joli.

COLISEE
LIGUE SENIOR DE HOCKEY
(Quart de finale — 4 de 7)
★ VALLEYFIELD ★
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★
● CE SOIR – 8 h. 45 ●
Billets de Saison dans DEPOTS jusqu'à 1 h. p.m. — Au Colisée entre 7 et 8 h. Billets libres en vente au Colisée seulement jusqu'à 5 h. et à partir de 7 h.

Au banquet des célébrités sportives à Toronto



Reconnaissez-vous le personnage à gauche sur cette photo ? Si vous répondez GEORGE McQUINN, vous êtes correct. Le pilote des Braves de Québec était l'un des invités du baseball au banquet des célébrités sportives tenu à Toronto, la semaine dernière. George est accompagné de GEORGE "SPECS" TOPORCER, l'ancienne étoile des Cards de St-Louis qui a perdu la vue il y a deux ans, et GEORGE SELKIRK, le joueur canadien qui remplaça Babe Ruth dans le champ extérieur des Yankees. (Central Press)

Royal bat Sherbrooke 4-2 pour prendre une avance de 3-1 en quart-de-finale

Sherbrooke, Qué., 11. (PC) — Le Royal de Montréal s'est assuré hier soir une avance de 3-1 dans sa série quart de finale 4 dans 7, de la ligue de hockey Senior du Québec, en triomphant du St-François de Sherbrooke, 4-2, devant 2,800 spectateurs.

La prochaine joute se déroulera demain soir à Montréal.

Iddie Litzenberger a été l'étoile des vainqueurs, Alors que le Royal perdait 2-0, il a marqué deux buts dans la deuxième période pour annuler le compte.

C'est Ronnie Matthews qui avait enregistré le premier but du Sherbrooke, alors que Lulu Denis, du Montréal, était au pénitencier. Guy Labrie a compté un autre but pour le Sherbrooke avant le double effort de Litzenberger.

Denis a enregistré le but vainqueur dans la finale et le joueur de défense Glen Harmon porta le compte final à 4-2 quelques minutes plus tard.

Le gardien de buts du Royal, Phil McAtee, a été superbe dans ses filets, effectuant 39 arrêts.

L'arbitre a décerné huit punitions, dont une de 10 minutes pour mauvaise conduite à Jacques Locas, ancien joueur du Royal.

MONTREAL — Buts : McAtee; Défenses: Harmon, Léger, Samis, Rousseau et Cline; Avants : Burchell, Malone, Plamondon, Frampton, Litzenberger, Desaulniers, Denis, Moore et Edmundson.

SHERBROOKE — Buts : Dion; Défenses: Labrie, Wright, Drainville, Roberge et Matthews; Avants : Tremblay, Wywrot, Campeau, Dubé, Locas, B. Pépin, Thompson, St-Hilaire et R. Pépin.

Arbitre : Mullins; Juges de lignes : Whitehead et Moreau.

Première période

1—Sherbrooke : Matthews (Locas, Thompson) 7:08
Punitions : Denis 6:51; Wywrot 12:10; Moore 12:19; Dubé 16:16.

Deuxième période

2—Sherbrooke : Labrie (Locas, Campeau) 10:16
3—Montréal : Litzenberger (Desaulniers, Harmon) 15:15
4—Montréal : Litzenberger (Moore, Léger) 17:13
Punitions : Samis 7:16; Locas (mauvaise conduite) 14:00.

Troisième période

5—Montréal : Denis (Edmundson, Frampton) 10:48
6—Montréal : Harmon (Frampton) 14:31
Punition : Rousseau 4:01.

George Scott contre Bob Taylor en semi-finale de lutte vendredi

En plus de la finale de 2 dans 3 entre Yvon Robert et Hans Herman vendredi soir à la Tour voici que le matchmaker local Roland Sté-Marie vient de compléter une semi-finale qui ne le cédera aucunement en intérêt au match principal car il s'agit d'une rencontre entre le populaire George Scott et le brutal Bob Taylor. De Scott il y a bien peu à ajouter aux différents commentaires élogieux que des milliers de gens font de lui depuis sa première apparition sur ce côté-ci du continent et il est reconnu comme un brillant athlète. On sait qu'il n'a pas encore perdu un seul match depuis qu'il évolue ici et en l'opposant à Bob Taylor, ses plus chauds partisans croient sincèrement qu'il sera appelé à livrer l'un des plus durs combats de sa carrière encore jeune mais combien brillante

Bob Taylor n'a guère changé ses tactiques et encore la semaine dernière on le voyait brutaliser par tous les moyens imaginables son rival Ken Ackles dans l'espoir d'escamoter une décision et de se jouer une fois de plus et de la foule et des officiels. Mais il aura devant lui vendredi soir un George Scott qui possède une endurance physique peu commune et qui sait surtout mettre à profit certains petits trucs bien à lui et de nature à refroidir l'enthousiasme du plus rude des lutteurs.

Concernant la finale entre Robert et Herman, les partisans de l'ex-champion mondial félicitent le promoteur Ste-Marie d'avoir réussi enfin à s'assurer des services de l'ex-champion mondial qui effectue depuis trois mois l'un des plus brillants retours dans le sport de l'arène et qui est demeuré invincible dans une récente tournée au cours de laquelle il livra plus de 30 combats dont cette fameuse finale à Boston jeudi dernier alors qu'il battait Buddy Rogers en 1 heure et 40 minutes. Herman est un colosse allemand de la plus belle eau. Il est dur, il encaisse et surtout il est fantastique à l'extrême. On croit qu'il aura devant lui en Robert vendredi quelqu'un qui a déjà vu des frasques du genre auxquelles se livre Herman et qu'il a tout ce qu'il faut dans une expérience acquise depuis plusieurs années et au cours de centaines et de centaines de combats pour mater ce brutal athlète qui se permet d'insulter tout le monde et se croire le monarque invincible chez les lutteurs. Les billets sont en vente et un immense succès est à prévoir concernant ce spectacle de vendredi. Les deux autres combats seront connus d'ici quelques heures. —

Belle tenue des nageurs de Laval

L'équipe de natation de l'université Laval s'est rendue en fin de semaine à Kingston, Ont., pour participer aux championnats de l'Ottawa St-Lawrence Conference qui furent gagnés par les représentants du collège Militaire Royal de cet endroit. Dans ce concours, Laval s'est classé quatrième, un point seulement en arrière de McGill. L'on se rappelle que Laval avait gagné ce titre l'an dernier.

Paul Desruisseaux et Pierre Paquet furent les vedettes de l'université québécoise en gagnant chacun une course et en se classant deuxième dans une autre. Desruisseaux prit la première position dans le 220 verges style libre et la deuxième dans le cent verges style libre; Paquet a remporté le 100 verges à la brasse et la deuxième position dans le 75 verges à coups variés.

Jacques Brisson, du Rouge et Or, prit la deuxième position dans le concours de plongeons et fut toute une révélation, car c'était sa première apparition avec l'équipe. Pierte Masson et Jacques Charest prirent respectivement la quatrième position dans le 50 verges style libre et le 100 verges sur le dos.

Une équipe composée de Roch Lefrançois-Jacques Charest-Jacques Brisson s'est classée troisième dans le 150 verges à relais coups variés.

Voici le classement final des équipes : R.M.C. 32 pts; Queen's 30 pts; McGill 27 pts; Laval 26 pts.

L'an prochain ce concours aura lieu tout probablement à Québec. Une demande a été faite dans ce sens et elle a reçu l'appui des universités en cause.

L'équipe de Laval était sous la direction de M. J.-A. Lachance et M. Jean Louis Chollet, gérant de l'équipe.

Tournoi plus difficile pour le tir en 1953

Ottawa, 11. (PC) — Le tournoi pour le trophée du gouverneur général, vedette du concours annuel de l'Association canadienne de tir, à Connaught, près d'Ottawa, sera plus difficile qu'auparavant en 1953.

A sa réunion annuelle d'hier, l'association a décidé de porter de 10 à 15 le nombre de coups pour le tir à 900 verges. Le reste est inchangé: il faudra 10 coups à 300 verges et 15 à 600 verges. Le tournoi aura lieu du 10 au 15 août.

Pas de football à l'université de N.-York

New-York, 11. (PA) — L'université de New-York, qui a entretenu des équipes de football depuis 1873, a annoncé hier qu'elle abandonne immédiatement ce sport, éliminant ainsi les huit parties qu'elle devait jouer en 1953.

Le chancelier T. Heald a fait remarquer que le club avait subi un déficit de "plus de $100,000" la saison dernière, où il a remporté seulement deux victoires pour en perdre cinq et faire une partie nulle.

L'université de New-York compte 56,542 élèves. C'est la plus considérable des E.-U.



CIGARETTE ... SI DOUCE ... SI FERME ... PLAÎT À TOUS

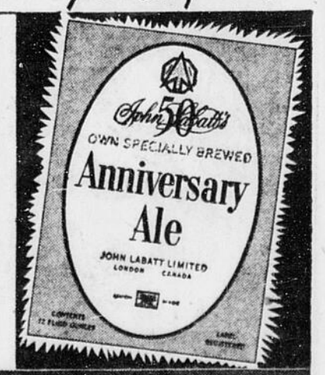
TABAC À CIGARETTES ... EXTRA FIN ... EXTRA FRAIS ... IDÉAL POUR ROULER À LA MACHINE

Mallard 100% TABACS DE VIRGINIE

CENT POUR CENT! *par Cinquante*



FAITES COMME D'INNOMBRABLES AUTRES CANADIENS QUI S'OFFRENT LE PLAISIR DE TOUJOURS BOIRE DE LA 'CINQUANTE', SI LÉGÈRE, SI MOELLEUSE! IL N'Y A PAS DE DOUTE... C'EST DE LA CENT POUR CENT!



Labatt - n'y a rien qui la batte!

FLASH GORDON et ses aventures dans l'espace — *par DAN BARRY*



L'ILE DES PINGOUINS DU PROFESSEUR LUPARDI



Qu'est-il arrivé à Robert ? Le professeur Lupardi sait qu'il a bien assommé son adversaire et qu'il n'échappera pas de sa prison. Mais le chaudronnier du porte-avions a fait du bon ouvrage : le casque en or de la cuirasse de Robert a amorti le coup et, après une demi-heure, Robert revient à lui. Il se lève, et bien que Robert ne se souvienne pas exactement où il se trouve, il réussit à se traîner vers la porte et à l'ouvrir. Il respire l'air frais et son esprit s'éclaircit. Lupardi... où se trouve-t-il ? Est-ce que le savant a réussi à s'enfuir avec ses bombes atomiques ? Il enlève sa cuirasse et court à l'extérieur. Voilà le hangar. La forteresse sort lentement du hangar. Le professeur Lupardi et Yoto sont donc sur le point de s'envoler. Robert met son costume d'aviateur et se dirige vers le hangar. Que fera-t-il exactement, il ne le sait pas encore. D'abord il doit se rendre compte où en sont ces messieurs avec leur départ.

Gaston Thibault réussit un triple de 621 dans la ligue Qué.-District

Gaston Thibault, de l'Imprimerie Vitray, s'est distingué en roulant un triple de 621 lors du dernier programme de la ligue masculine de petites quilles Québec District. Thibault partage de même le plus haut simple de la semaine avec R. Bédard, du Dion & Dion, avec 244. Avec ce triple, l'Imprimerie Vitray n'a pas eu beaucoup de difficulté pour disposer du St-Louis de Courville, 4-0. M. Jacques, a aussi fait des siennes avec 566 en triple composé de 205, 150 et 211.

Le Faisan d'Or s'éloigne de semaine en semaine dans le classement des équipes, puisqu'il a disposé du Modern Valet Service, 4-0. R. Gaetano joua un triple de 551. Le Albert Julien a défait le Conseil Laval 2721 par 3-1. Frs Raymond Marius Magnan et Frs Buteau ont le mieux figuré avec des triples de 524, 516 et 504. Le Café Chez Emile a réussi à enlever une partie au Sylvio Marceau malgré le triple de 2493 de ces derniers. Le Dion & Dion de Lévis a causé toute une surprise au Club des Marchands en le battant 3-1. R. Bédard, avec son triple de 575, fut la cause de cette échec. La Salle Palace & La Pâtisserie Vachon ont fait match nul; A. Ouellet et G. Dionne ont le mieux figuré avec des triples de 518 et 500. Le Restaurant Chez Fidèle a enregistré sont meilleur programme de la saison contre l'Université Laval avec 2556; A. Fortin a donné un gros coup de main avec 605 en triple composé de parties de 233, 161 et 211.

500 et plus : Gaston Thibault, 631; M. A. Fortin, 605; R. Gaetano, 551; J. Létourneau, 504; Frs Raymond, 524; M. Magnan, 516; Frs Buteau, 504; L. Difour, 501; R. Chabot, 530; R. Gosselin, 516; A. Labrecque, 507; R. Tanglay, 535; P. Roberge, 501; M. Jacques, 566; R. Bédard, 575; A. Ouellet, 518; G. Dionne, 500; M. Lemieux, 539; J.-M. Frenette, 533.

200 et plus : G. Thibault, 244; R. Bédard, 244; L. Labadie, 210; Dumais Henri, 221; Raymond Frs, 221; Frs Buteau 215; L. Dufour, 219; R. Gosselin, 205; R. Garneau, 203; G. Thibault, 225; M. Jacques, 205 et 211; L. Cimon, 201; A. Ouellet, 224; R. Lemieux, 202; M. A. Fortin, 233 et 211; B. Larouche, 237; J.-M. Frenette, 209.

2500 et plus : Le Faisan d'Or, 2417; Albert Julien, 2358; Le Sylvio Marceau, 2493; L'Imprimerie Vitray, 2544; Dion & Dion, 2304; Restaurant Chez Fidèle, 2556.

Records de la saison

Triple d'équipe :	Le Faisan d'Or 2657
Triple individuel :	Gilbert Dionne 624
Simple d'équipe :	Le Sylvio Marceau 983
Triple individuel :	Charles Verret 271

CLASSEMENT DES EQUIPES

	G	P	Pts	Moy.
Le Faisan d'Or	54	15	73	55349
Le Sylvio Marceau	50	19	68	53642
L'Imprimerie Vitray	44	25	62	52974
Albert Julien	45	24	61	53196
Club des Marchands	42	27	54	52632
Rest. Chez Fidèle	40	29	54	52224
Gâteaux Vachon	39	30	53	52883
Salle Palace	40	29	53	52821
St-Louis de Courville	36	33	45	50489
Modern Palet Service	31	38	41	50207
St-Jean-Baptiste	30	39	40	51039
St-Coeur de Marie	31	38	40	49735
C. A. R. D. E.	26	43	33	48481
Dion & Dion (Lévis)	24	45	32	49263
Université Laval	23	47	32	49231
Côté & Marmen (Lévis)	23	46	30	48696
Conseil Laval 2721	21	48	29	50146
Café Chez Emile	22	47	28	48920

CEDULE POUR CE SOIR

Allées	Hrs	
1-2	8.00	Salle Palace vs St-Louis de Courville
3-4	9.00	Rest. Chez Fidèle vs Gâteaux Vachon
9-10	8.30	Côté & Marmen vs Université Laval
7-8	8.30	Dion & Dion vs C.A.R.D.E.
3-4	8.30	St-Jean-Baptiste vs Club des Marchands.
1-2	9.00	Café Chez Emile vs St-Coeur de Marie
1-2	7.30	Conseil Laval 2721 vs Sylvio Marceau
1-2	8.30	Le Faisan d'Or vs Chez Albert Julien
1-2	7.30	L'Imprimerie Vitray vs Modern Valet Service.

As et Domino ont triomphé

Le Domino, en disposant du Branka, et les As, en triomphant du Conseil Laval, sont passés en finale de leur section respective au cours des éliminatoires de la ligue féminine de petites quilles Québec-District.

Les quilleuses du Domino ont roulé un total de 2071 contre 1782 de leurs adversaires. Thérèse Lelièvre, avec 484, fut l'étoile du Domino, tandis que Mme Maurice Brown, du même club, se signala avec 456.

Quant aux As, elles réussirent à gagner par une marge de 220 points contre le Conseil Laval. Mlles Jeannine Dugal et Margot Bédard furent les vedettes des gagnantes avec des triples respectifs de 452 et 443.

Les seules parties jouées dans la série "Consolation" mettaient aux prises le Belvédère et le Montcalm. Cette dernière équipe gagna par 53 points.

Les semi-finales, ou finales de section, auront lieu ce soir; elles sont de six parties au total des points. Le Domino rencontrera le St-Louis, dans la section 1; les trois premières parties débuteront à la Salle Pakenham, sur les allées 5-6, à 8.30 heures; les trois autres auront lieu immédiatement après à la Salle des Chevaliers de Colomb (Ch. Ste-Foy), sur les allées 5-6. Par ailleurs, Les As se mesureront aux Braves, section 2, dans une rencontre qui commencera (3 première parties) au Centre Durocher, à 8.30, sur les allées 13-14, pour se terminer à la Salle Pakenham, immédiatement après, sur les allées 7-8.

La semi-finale de la section 2 de la série "Consolation" aura lieu entre le Conseil 446 et le St-Jean-Baptiste 2. Les trois premières parties se dérouleront au Centre St-Jean-Baptiste, le même soir, à 8.30 heures, sur les allées 11-12 et se termineront immédiatement après à la Salle des Chevaliers de Colomb (Ch. Ste-Foy), sur les allées 3-4.

Défi aux quilles

L'équipe d'André Létourneau composée des joueurs suivants : André Gosselin, Albéric Harvey, Pierre Létourneau, Bob Kaiser et André Létourneau, lance un défi à l'équipe des 5 frères Masse pour une rencontre de 3 parties home and home au total des points. Pour tout enjeu auquel le dit club sera intéressé. Pour toutes informations supplémentaires on est prié de s'adresser à André Létourneau personnellement ou par la voix de ce journal.

Soirée au flambeau du club de ski Lac Beauport

Demain soir, à 9 h. 30, à l'occasion de la "mi-carême", le Club de Ski Lac Beauport aura une soirée de ski au flambeau sur les pentes du Manoir St-Castin. Une multitude de flambeaux multicolores jalonneront le parcours de la descente.

Auparavant, il y aura séance de ski comme d'habitude de 8.00 p.m. à 9.30 p.m. Après, les skieurs et spectateurs pourront déguster un léger goûter et se distraire au Chalet des Skieurs".

Dernière parade des raquetteurs

Les raquetteurs de la Vieille Capitale feront ce soir une dernière parade en notre ville. Partant de l'Union St-Laurent, rue Lavigueur, vers 8 h. 30, ils se rendront au club "Le Normandie", par les rues Racine, St-Jean, Côte d'Abraham, de la Couronne, Ste-Hélène où il y aura réception spéciale. Seuls les porteurs de la carte internationale seront admis. Un caucus des délégués des clubs aura lieu à l'issue de la parade.

Dimanche prochain le fameux voyage à Montmagny se fera tel qu'au programme et par autobus. "Le Bûcheron" de l'endroit se propose de recevoir agréablement les lurons de notre district. Les autobus partiront de la gare centrale d'Autobus, boulevard Charest à 9 heures 15 le matin pour revenir vers minuit le soir.

Nous rappellons que deux exhibitions d'endurance auront lieu dans l'après-midi, soit deux marches, l'une de 3 milles pour hommes et l'autre de un mille pour dames, pour le championnat du district de Québec. Plusieurs clubs seront en lice et la compétition sera très intéressante parce que très contestée. Cette convention régionale de Montmagny remporte de plus en plus des succès d'organisation et d'assistance et celui de 1953 promet d'être mémorable.

Quelques potins de la N.H.L.

Plus de buts sont comptés dans la dernière période d'une partie de hockey de la ligue Nationale que dans toute autre. Cinq des six clubs de la ligue enregistrent plus de buts dans la dernière reprise que dans la première ou la deuxième. Les Red Wings de Détroit, qui mènent la ligue au point de vue de buts comptés, sont les seuls à enregistrer plus de buts dans une autre période que la troisième, soit dans la deuxième.

Toutes les équipes sauf deux comptent plus de buts dans la deuxième période que dans la période initiale. Les Bruins de Boston et les Rangers de New-York ont enregistré exactement le même nombre de buts dans la première période que dans la deuxième. Dans les parties disputées avant le matin du 4 mars, un total de 888 buts avaient été comptés par les six clubs de la N.H.L. Deux cent soixante-sept avaient été enregistrés à la première période, 300 dans la deuxième et 321 dans la troisième.

Le Détroit a été le meilleur dans chacune des trois périodes. Les Red Wings ont compté 59 fois dans la période initiale, 71 fois dans la deuxième et 64 fois à la dernière reprise. Les Black Hawks de Chicago sont deuxièmes pour les buts dans la première période avec 46. Les Canadiens suivent avec 45; puis viennent les Rangers avec 43, Boston avec 42, et Toronto avec 32.

Les Maple Leafs de Toronto, qui sont les deuxièmes moins bons compteurs de toute la ligue et les moins bons dans la première période, sont cependant à leur meilleur dans les deux autres reprises. Les Leafs ont enregistré 50 buts dans la deuxième période. Là encore le Détroit a démontré sa supériorité à l'offensive, comptant pas moins de 71 buts dans cette période. Le Chicago et les Canadiens ont tous deux compté le même nombre de buts dans cette reprise, 47. Le New-York en a enregistré 43 et le Boston, 42.

Le Détroit a aussi été le meilleur à la troisième période avec 64 buts, suivi du Toronto avec 54 buts. Les Rangers de New-York et les Black Hawks de Chicago ont enregistré chacun 53 buts dans la dernière reprise. Les Canadiens ont compté 50 buts et le Boston en a réussi 47 dans le dernier engagement.

En plus d'avoir établi un nouveau record de points dans la ligue Nationale de hockey cette saison et de dominer toute la ligue pour les buts et les points, Gordie Howe, le sensationnel allier droit des Red Wings de Détroit, est aussi "l'homme de fer" moderne de la ligue Nationale. Howe n'a pas manqué une seule joute régulière de la N.H.L. depuis la saison 1948-49. Il participa aux 22 dernières parties de la saison 1948-49, à la cédule complète de 70 parties en 1949-50, 1950-51, 1951-52, de même qu'à chacune des parties des Red Wings à venir au 7 mars cette saison. Le matin du 7 mars, Howe s'était aligné dans 292 joutes consécutives de la ligue. Ceci ne comprend pas les parties d'éliminatoires. Aucun joueur de la ligue Nationale de hockey n'approche présentement ce chiffre de Howe. Sid Smith des Maple Leafs de Toronto est le plus près, mais il est encore 50 parties en arrière. Smith avait participé à 242 joutes consécutives de la N.H.L. à venir au matin du 7 mars. Sid s'est aligné pour les 40 dernières joutes de la saison 1949-50, pour toute la cédule de 70 parties en 1950-51, et en 1951-52, de même que pour toutes les parties du Toronto jusqu'au 7 mars cette saison.

Il est peu probable qu'un joueur parvienne à abaisser le record de la ligue Nationale de hockey pour les parties consécutives auxquelles un joueur a participé. Ce record est de 508 parties et il a été établi par Murray Murdoch des Rangers de New-York. Murdoch s'aligna pour chaque joute disputée par les Rangers de 1926-27 à la fin de la saison 1936-37.

Harry Lumley, l'excellent gardien de buts des Maple Leafs de Toronto, a obtenu à date cette saison sept blanchissages de plus que dans toute la saison dernière. En 70 parties comme cerbère du Chicago l'an dernier, Harry réussit deux blanchissages. Après 61 joutes cette saison, Lumley avait réussi neuf coups de pinceau. Il est sur un pied d'égalité avec Gerry McNeil des Canadiens pour les blanchissages. Tous deux mènent sur les autres gardiens de la ligue Nationale à ce point de vue avec chacun neuf blanchissages à leur crédit. McNeil a terminé la saison dernière avec cinq blanchissages et lui aussi s'est beaucoup amélioré à ce point de vue.

Ted Lindsay des Red Wings de Détroit est le joueur qui a enregistré le plus de buts dans une joute de la ligue Nationale de hockey cette saison, soit quatre. Lindsay a réussi cet exploit contre le Boston le 2 mars. George "Red" Sullivan des Bruins de Boston a compté un but et obtenu cinq assistances contre le New-York le 24 janvier, soit le plus d'assistances méritées par un joueur cette saison et aussi le plus de points dans une partie. Il s'agit des meilleures performances des joueurs cette saison.

Si les Blacks Hawks de Chicago se gagnent une place dans les éliminatoires de la coupe Stanley cette année, comme l'instructeur Sid Abel en est certain, il s'agira de la première fois que les Hawks participent aux éliminatoires depuis la saison 1945-46. Les Hawks avaient terminé en troisième place cette saison là et ils furent éliminés par les Canadiens de Montréal dans la série semi-finale. Dans les six années où ils ne se classèrent pas, les Hawks finirent en dernière position cinq fois et en cinquième place une fois.

Les Rangers protestent contre le coup de bâton de Maurice Richard

New-York, 11 (PC) — Si les Rangers de New-York vont jusqu'au bout de leur protestation, Maurice Richard, l'étoile de Montréal qui a frappé Ed Kullman sur la tête avec son bâton, peut avoir une migraine encore plus cuisante que l'avant des Rangers.

Kullman, ailier gauche de New-York, qui a la tâche de suivre le "Rocket", a dû recevoir huit points de suture pour refermer sa blessure à la suite de la joute de dimanche dernier à New-York. Kullman déclare qu'il se porte mieux et qu'il pourra probablement revêtir l'uniforme contre les Red Wings de Détroit, ce soir.

Richard se voit confronté par une protestation formelle du président des Rangers, M. John Reed Kilpatrick.

M. Kilpatrick a écrit, hier, à l'arbitre en chef de la Ligue Nationale, Carl Voss, protestant contre la décision de l'arbitre Bill Chadwick, qui n'imposa qu'une punition de cinq minutes au Montréalais.

Les Rangers soutiennent que Richard aurait dû être envoyé au pénitencier pour une joute complète, ce qui suppose que le club est privé des services d'un joueur pour dix minutes, l'expulsion de ce joueur pour la balance de la joute et une amende de $100. Une punition de match est imposée ordinairement pour "avoir délibérément blessé" un joueur du camp opposé.

Chez les jeunes

Le Guy Boucher a fait match nul avec le Garneau Ltée lors d'une rencontre disputée lundi soir sur la patinoire de l'école Montcalm. La partie s'est terminée au compte de 5-5 et G. Boucher a compté trois des buts de son équipe. Les autres ont été réussis par Gadoury et Turmel. Pour le Garneau Ltée, Geoffrey a également réussi le tour du chapeau, les autres étant comptés par Germain. Lors d'une précédente rencontre, le Garneau Ltée avait perdu par 12-6 et du renfort leur avait été fourni pour la joute de lundi.

Le Restaurant Bégin a disposé du Ludger Duchaine au compte de 5-2 lors d'une partie disputée lundi sur la patinoire des Sts-Martyrs. Paul Chabot s'est signalé dans les buts pour les vainqueurs.

Chez les compteurs de la ligue Nationale

	B.	A.	Pts
Howe, Détroit	46	45	91
Lindsay, Détroit	32	36	68
Hergesheimer, New-York	29	27	56
Richard, Montréal	28	31	59
Delvecchio, Détroit	13	41	54
Ronty, New-York	16	35	51
Prystai, Détroit	14	31	45
Kelly, Détroit	19	24	43
Olmstead, Montréal	17	26	43
McFadden, Chicago	22	19	41
Mackell, Boston	22	17	39
J. Wilson, Détroit	21	17	38
Geoffrion, Montréal	21	16	37
Lach, Montréal	14	23	37
Peters, Chicago	18	18	36
Mickoski, New-York	19	16	35
Gee, Chicago	15	20	35
Gardner, Chicago	11	23	34
Chèvrefils, Boston	19	14	33
Hannigan, Toronto	16	17	33
Couture, Chicago	16	17	33
Moslenko, Chicago	15	18	33
Smith, Toronto	15	16	33
Pavelich, Détroit	13	20	33
Harvey, Montréal	4	29	33

Les gardiens de buts :

	Bj	Be	Bl	Moy.
Sawchuck, Détroit	56	109	7	1.95
Almas, Détroit	1	3	0	3.00
Hall, Détroit	6	10	1	1.67
Totaux	63	122	8	1.94
McNeil, Montréal	60	127	10	2.12
Plante, Montréal	3	4	0	1.33
Murphy, Montréal	1	4	0	4.00
Totaux	64	135	10	2.11
Lumley, Toronto	64	158	9	2.47
Henry, Boston	63	157	3	2.49
Rollins, Chicago	64	164	8	2.56
Worsley, New-York	44	137	1	3.11
Rayner, New-York	20	58	1	2.90
Totaux	64	195	3	3.05

Punitions en minutes par club :

Toronto, 778; Montréal, 720; Chicago, 702; Détroit, 593; New-York, 515; Boston, 500.

L'équipe Arctic se distingue

Lundi dernier, au Centre Durocher, avait lieu l'avant-dernier programme de la ligue de quilles de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur. Le club Laiterie Artic, grandement aidé par son capitaine René Vidal qui joua 537 pour le plus gros triple de la veillée, s'est tout particulièrement signalé en jouant le meilleur simple et le meilleur triple d'équipe jouant 797 en simple et 2185 en triple.

La plus haute partie simple fut jouée par Maurice Leclerc, du club M. P. Auto Service, avec 235.

Qui donc remportera le trophée Sylvio Marceau dédié au champion des moyennes individuelles ? Nous avons vu lundi dernier André Villeneuve reprendre pour une autre fois la première place ayant 154.6 de moyenne il devance Alcide Labrecque par 35 points puisque que ce dernier a 154.1 de moyenne.

Lundi prochain, le 16 mars, tous les joueurs sont convoqués pour une assemblée qui aura lieu au Centre Durocher immédiatement après le programme régulier. On élira un bureau de direction pour l'an prochain, il sera question de la soirée de fin de saison et des séries éliminatoires. Que tous se fassent un devoir d'être présents.

POSITION DES EQUIPES

	PG	TG	Pts
1—Victor Drapeau	56	20	76
2—Eugène DesRoches	47	20	67
3—Imprimerie Royale	44	16	60
4—M. P. Auto Service	43½	14	57½
5—Laiterie Arctic	41	15	56
6—Sylvio Marceau	38	14	52
7—Bouchard & Robitaille	37	13	50
8—Eugène Dubois	38	10	48
9—Pharmacie Nationale	32	11	43
10—A. DeBeaumont	33	10	43
11—Fernand Magnan	31	9	40
12—Rest. P. Parent	30½	6	37½
13—Edouard Morency	28	9	37
14—Léo Bernard	25	8	33

RESULTATS DU DERNIER PROGRAMME

M. P. Auto Service 4, Pharmacie Nationale, 0; Rest. P. Parent, 4; Edouard Morency, 0; Eugène Dubois, 4, Léo Bernard 0; Fernand Magnan 3, Imprimerie Royale, 1; Sylvio Marceau 3, A. DeBeaumont 1; Laiterie Arctic 3, Bouchard & Robitaille 1; Victor Drapeau 3, Eugène DesRoches 1.

BIG SIX INDIVIDUEL

	PJ	Pins	Moy.
André Villeneuve	75	11597	154.6
Alcide Labrecque	75	11562	154.1
Maurice Leclerc	75	11271	150.2
Robert Dussault	72	10798	149.9
Paul Boutet	72	10696	148.5
Serto Tendland	36	5327	147.9

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.



Une carrière de CHEF au service du Canada

LES ÉCHELONS DU SUCCÈS

Sous-officier breveté de 1ère classe (premier sous-officier d'un bataillon, effectifs de plus de 950 hommes)

Sous-officier breveté de 2e classe (premier sous-officier d'une compagnie, effectifs d'environ 150 hommes)

Sergent quartier-maître ou d'état-major (spécialisé en tâches administratives ou instructeur)

Sergent (premier sous-officier d'un peloton, commandant une quarantaine d'hommes)

Caporal (commandant de section d'une dizaine d'hommes)

Le Canada est un pays libre et prospère. Et il entend le rester. Or, l'un des moyens les plus sûrs de protéger notre liberté et notre prospérité, c'est d'être forts, d'être prêts à résister à tout coup de main du bloc communiste.

Aussi l'armée canadienne est-elle en pleine croissance. Elle se modernise rapidement, au point qu'elle est aujourd'hui l'une des armées les mieux outillées et les mieux formées du monde.

Ce renforcement de l'armée offre à nos jeunes gens une occasion sans pareille de se faire une carrière honorable tout en servant fièrement leur pays.

N'oublions pas que le militaire d'aujourd'hui reçoit, en plus d'une solide formation de caractère, une instruction technique poussée. Car le métier des armes a tendance à se spécialiser de plus en plus. Le jeune Canadien qui entre dans l'armée de son pays peut donc devenir un technicien expert dans l'un des nombreux domaines que lui offre la carrière militaire.

Et le jeune homme gagnera sûrement autant d'argent dans l'armée — et même plus dans de nombreux cas — qu'il n'en gagnerait dans le civil pour les mêmes tâches. Ainsi, prenons le cas du sergent-instructeur de canons antichars dans l'infanterie qui figure dans l'illustration ci-contre.

Son revenu se compare avantageusement à celui de tout civil qui exerce un métier analogue au sien dans le domaine technique. Mais ce militaire reçoit de plus, *et gratuitement*, la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il jouit d'un mois de congé payé chaque année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

L'armée canadienne offre donc à tout jeune Canadien qui a les aptitudes requises l'occasion de bien servir son pays tout en se taillant une carrière de chef, et en se faisant un bel avenir.



Ecoutez **"Tambour battant"** les mercredis et vendredis soir de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.

ENROLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.

Dépôt des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

Dépôt des effectifs No 13, Wallis House, angle Charlotte et Rideau, OTTAWA, Ont.

ADS-48F

RÉSULTATS LA JOURNÉE MÊME

ESSAYEZ VOTRE CHANCE !

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication

SIGNALEZ : 5-5133

L'Evénement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par L'Evénement-Journal Inc., Henri Gagnon, Directeur général.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes Ottawa.

Les avis de naissance, décès, fiançailles, grand'messe, remerciements pour sympathies etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, $0.03. Exemption faveurs octenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion suivant la formule.

TARIF AU COMPTANT
des annonces classifiées
L'EVENEMENT-JOURNAL
TEL.: 5-5133

10 cts la ligne comptée minimum, $0.35; insertions pour le prix de 18.
6 insertions pour le prix de cinq. 24
caractère 10 points (chaque titre comptant pour une ligne) .35
Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de 05 pour frais d'expédition du courrier

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evénement-Journal": Québec, Lévis, Sillery et livraison à domicile : 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
Etats-Unis : un an $9.00, 6 mois $4.75.
Ailleurs au Canada : un an $7.50, 6 mois $2.50; un mois $1.00.

AGENTS

ARGENT- ARGENT- ARGENT

ETES-VOUS intéressé à faire au moins $2.50 de l'heure? Si oui, voici votre chance d'obtenir un emploi permanent très payant. Si vous êtes agressif vous pourrez faire beaucoup d'argent comme distributeur à domicile de nos 250 produits de nécessité domestique: Thé, Café, Epices, Essences, Toniques, Remèdes, Désinfectants, Insecticides, Produits pour la ferme, Cosmétiques, etc . . . Pas d'expérience requise, nous vous entraînons. Un système de primes irrésistibles, telles que: vaisselle décorée en or de 24 carats, tellerie, verrerie décorée en or de 24 carats, nappes en plastique, serviettes, etc . . . Demandez notre proposition sans obligation aujourd'hui ou venez voir le Président G. Laurin, La Cie PAULA LIMITÉE, 21 rue St-Paul Est, Montréal. Ouvert les lundi et mercredi soir.
A.C.A. — 6 — 725007—E

ARGENT A PRETER

BESOIN $18,500.00, première hypothèque, propriété valeur $40,000 près Québec. Pour détails écrire 3478 Ave du Parc, Montréal.
C.E.A. — 13 —726209—E

ARGENT OBTENU première hypothèque, taux raisonnables. Ecrire 3478 PARK, Montréal.
E.R. — 13 —726204—E

$100,000.00 DIVERS montants, première hypothèque, immeubles, logements, Québec, banlieue. Notaire FORTIER, 72 de L'EGLISE. 5-9450.
H.O.A. — 13 — 724873—E

ARGENT A PRETER Commercial Finance Corp. Ltd, 61 RUE D'AUTEUIL. TEL.: 2-6488 ou 3-0450.
H.R.A. — 13 — 723956—E

COMMERCE A VENDRE

COMMERCE DE GRAIN à vendre pour cause maladie. Information J. Ulysse Choquette, St-Césaire, Co. Rouville, P.Q.
C.E.A. — 54 —726208—E

HOMME DEMANDE

FAITES-VOUS une position d'avenir en vendant nos nécessités domestiques. FAMILEX. Grosse commission. TEL.: 2-7596.
C.R.A. — 89 — 726058—E

DEMANDE: Homme compétant comme détaillant dans comtés Chicoutimi, Lac St-Jean et autres belles localité. Expérience pas nécessaire. Excellente occasion de s'assurer un vieux commerce profitable où les Produits Rawleigh ont été vendus pendant des années. Gros profits. Produits fournis à crédit. Ecrivez RAWLEIGH'S Dept C-590-163, Montréal.
89 — 725121—E

OCCASION exceptionnelle pour voyageurs. Vendez des chemises Stetson faites sur mesure, directement au client. Facile de gagner $10 par jour. Ecrire à STETSON SHIRT Company, Station Postale "C" Montréal.
89 — 724087—E

AUGMENTEZ vos revenus durant vos loisirs. Vendez bagues à diamant, bagues, montres, ligne complète de bijoux . . . Catalogue de 32 pages, illustrant 300 articles, gratuit et prix du gros aux intéressés. OPERA DIAMOND Co., 148 Station "R" Montréal, P.Q.
H.E.A. —89—724284—E

MAISON DEMANDEE

DESIREZ-VOUS VENDRE votre propriété rapidement. Consultez J.-A. TURMEL, 1447 D'ASSISE, 3-4567.
Y.A. — 122 — 725269 — E

VOULEZ-VOUS vendre votre maison ou commerce rapidement. Consultez WILFRID ROGER, 195, 4e RUE, 4-2542.
Y.A. — 122 — 725270 — E

MEDECIN

DR CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes, 5½ ST-JOSEPH. TEL.: 4-4061.
C.I.A. — C.D.R. — 723063—E

Cours des huiles

Cours fournis par James Richardson & Sons

Séance du 10 mars 1953

	Off.	Dem
Alb. Pac	34	38
Am Leduc	40	46
Anaconda	33	35
Ang Can	715	720
Calmont	152	160
Calnorth	51	58
Dalhousie	24	28
Del Rio	310	320
E Crest	11	12
Fed pete	700	715
Flank	22	26
Fortune	56	53
Hargol	8	8½
Highwood	24	29
Jup Oil	245	255
Kroy	175	185
Led Cal	42	44½
Led Cons	50	52½
L I Pete	23	26
Mcd Secur	20	22
Mercury	19½	21
Model	90	99
N Contl	7½	8½
Okalta	280	295
Pac Pete	$11⅜	$12
Roxana	23	26
Roy Can	15	17
Royalite	$15¾	$15¼
Share	12	13
Spooner	33	38
Sunset	33	40
Tr Emp	315	330
Turner	45	60
United	140	145
Vulcan	65	75

Bartholomeo Diaz, un navigateur portugais, a découvert le Cap de Bonne Espérance en 1488.

PERSONNELLES

POUR UNE FORME SVELTE. — Les comprimés SLENDOR. Efficaces, Inoffensifs. Traitement — 3 semaines, $2.00. 9 semaines $5.00. Chez tous les pharmaciens.
139 — 725122—E

Mort de monsieur Onésiphore Bélanger

M. Onésiphore Bélanger, époux de dame Angéline Moreau, est décédé hier à l'âge de 68 ans. Il demeurait au 114 avenue Holland. Il laisse, outre son épouse, ses fils, MM. Georges, Jean-Paul, Roland et Jules Bélanger; ses filles, Mme Antonio Langlois (Georgette), Mlles Jeanne, Jacqueline et Pauline Bélanger; son gendre, M. Antonio Langlois; ses brus, Mmes Georges, Jean-Paul et Roland Bélanger; son frère, M. Jos. Bélanger, de Montréal; ses soeurs, Mmes J. Ouellet, de l'Islet, J. Journeault, de l'Alberta et A. Tondreault, du Massachusetts; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Ernest Thivierge, Paul Caron, A. Sauvageau, Oscar Moreau; MM. Charles Moreau et Jos. Ouellet. La dépouille mortelle du défunt est exposée aux salons Arthur Cloutier, 261 avenue Marguerite-Bourgeoys.

De monsieur . . .

(Suite de la 1ère page)

mentaires, puisque ces travaux seraient faits dans la ville même. Aussi, tous les marchands conserveraient leurs clients, sans être obligés d'aller à l'autre bout de la ville pour les servir".

M. Smith termine en affirmant qu'ainsi "on établirait, pour l'ouvrier, un loyer qu'il serait capable de payer et qui lui permettrait d'élever convenablement sa famille".

Comme on le voit par cette lettre écrite par M. Smith en 1943 et qui d'ailleurs est restée "lettre morte", il est évident que les initiatives isolées n'ont pas manqué jusqu'ici et l'on voit clairement qu'il suffira de les canaliser — au sein du Comité du Logement — pour sans doute en arriver à des réalisations pratiques.

Le général Crerar paiera $100 d'amende

Hull, 11. (PC) — Après s'être avoué coupable d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies, le général H.-D.-G. Crerar a été condamné hier à une amende de $100 et aux frais par le juge Jacques Boucher. Le véhicule du général Crerar a brisé une borne-fontaine, à Hull, avant-hier soir.

SOULAGE LA CONSTIPATION D'UNE FAÇON DOUCE

PRENEZ DU LAIT DE MAGNÉSIE PHILLIPS' CE SOIR

RÉVEILLEZ-VOUS DISPOS !



Premiers départs pour 1953



À CORNERBROOK
S.S. "FARRANDOC"
prendra chargement avril 9/13

QUEBEC, QUE.
Clarke Steamship Co. Ltd.,
17 rue St-Jacques
Tél. : 2-2041

MONTREAL
Clarke Steamship Co. Ltd.,
Edifice Canada Cement,
Tél.: MA. 4151

À ST. JOHN'S
S.S. "HAMILDOC"
prendra chargement avril 8/12

CLARKE Steamship Co~Limited

Des films à l'Institut Canadien

L'art cinématographique repond à une de ses plus belles missions quand, par des documents soigneusement choisis et traités, il contribue au développement de notre culture, à une meilleure connaissance de l'univers, de ses beautés, de ses curiosités. Ce sont des films imprégnés de cette noble ambition qui nous ont été présentés, hier soir, à l'Institut Canadien, et ceci grâce à l'initiative de M. François de Vial, consul général de France à Québec.

Retraçant un événement encore bien présent à notre mémoire, le premier film nous promena avec la princesse Elizabeth et le duc d'Edimbourg à travers le Canada, nous faisant admirer au passage l'immense variété de notre pays et de ses ressources. Ballets à Winnipeg dans une atmosphère glacée, visite des prodigieux champs pétrolifères de l'Alberta, Indiens parés de leurs costumes traditionnels et multicolores, visite à Québec, courses en traîneaux dans la forêt canadienne.

Un excellent film, d'ailleurs non prévu au programme, "Encyclopédie" nous présenta ensuite une succession très originale de sujets variés: "Aries", "Automates", "Avalanches", "Age", "Atlantique", "Argent" pour ne citer que les principaux. Aries qui brasse sur son sol le présent et le passé, est une des villes dont d'anciens vestiges de la civilisation romaine se sont le mieux conservés; elle dresse encore son colossal aqueduc qui s'est brisé l'échine contre les siècles, son arène, son forum, ou, souveraines, s'élèvent encore des colonnes de marbres.

"Automates", courte, mais remarquable esquisse nous montra comment les hommes, qui ont créé les machines les plus compliquées, sont devenus le jouet de leur puissance. Nous sommes loin de ces gracieuses et inoffensives marionnettes qui faisaient le divertissement de nos ancêtres . . . Très impressionnantes aussi quelques vues et réflexions sur l'Atlantique, maîtrisé, conquis patiemment par l'homme et dont ses ports, Brest, Dakar, New-York ou Rio de Janeiro, autrefois si éloignés se sont soudainement rapprochés par l'héroïsme de quelques-uns: Lindbergh, Nungesser, Costes, Bellonte, Mermoz, Lebrix. Avec une générosité croissante, l'Atlantique remplit son rôle de père nourricier d'une grande partie de l'humanité. Immuable route suivie par le soleil et par les hommes . . .

Cette soirée prit fin avec un film sur les paysages arides, l'architecture originale et dépouillée, les moeurs étranges, de l'Islam. Parmi les personnes présentes on remarquait : M. le Colonel E. Légaré, vice-président de l'Institut canadien et qui présida cette soirée; M. et Mme François de Vial; M. Pierre Lefebvre, vice-consul de France à Québec; M. A.-F. Mercier, gérant général du "Soleil" et, de "L'Evénement-Journal" et trésorier de l'Institut canadien, madame Mercier et M. et Mme René Blanchet.

M. le Colonel E. Légaré a annoncé un don de livres fait à l'Institut canadien par l'ambassade de France.

J. P.

Taux du change

Montréal. (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché.

Etats-Unis (dollar)	$0.99½
Royaume-Uni (sterling)	2.77¾
Belgique (franc)	0.0197¾
Tchécoslovaquie (koruna)	0.0198½
Danemark (couronne)	0.1433
France (franc)	0.0028 5-16
Hollande (florin)	0.2601
Norvège (couronne)	0.1385
Suède (couronne)	0.1912
Suisse (franc)	0.2307

Grande reconnaissance pour faveurs obtenues à Marie Reine des Coeurs avec promesse de publier.
PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS
O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours, vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.
Nous espérons contre toute espérance; demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.
O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (2 fs).
Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Imprimatur : J.-C. CHAUMONT.
M. Rousseau

J. BOUCHARD & FILS

J. BOUCHARD & FILS VOUS FOURNISSENT DES FOYERS FUNERAIRES SANS CHARGE ADDITIONNELLE



1290, 1ère Avenue
346, rue Bardy, St-Pascal
324, 5ème rue, Limoilou
7, 45ème Rue-Est, Charlesbourg
TELEPHONE : 4-1113



Une belle fête de famille à Toronto : M. St-Laurent, six mères, sept poupons

Toronto — (PC) — Répondant à l'appel d'une maman fière de son rejeton, M. Louis St-Laurent a participé à une fête anniversaire avec six mères et sept poupons.

L'incident s'est produit lundi. Le premier ministre, à Toronto pour la journée, inspectait un centre de construction d'habitations à Etibicoke dans la banlieue de la Ville-Reine.

Il sortait d'un édifice quand il entendit une voix l'appeler. Mme Basil Gill qui était à une fenêtre avec des amies, dit : "Excusez-moi, M. St-Laurent !"

M. St-Laurent soulève son chapeau et traverse la pelouse qui s'étend sous la fenêtre.

—"Mon bébé fête aujourd'hui son premier anniversaire, reprend Mme Gill. Je me demande si vous ne viendriez pas pour que je puisse vous photographier avec lui."

—"Certainement", répond M. St-Laurent avec le sourire.

Quelques secondes plus tard, le chef du gouvernement arrivait dans l'appartement où se trouvaient Mme Gill et cinq autres mamans. Les sept bébés étaient attabiés devant les gâteaux.

Mlle Jacqueline Richard candidate au titre de 'Restaurateur de l'année'

Mlle Jacqueline Richard, diététicienne garduée de l'université Laval et domiciliée à 157 rue St-Joseph, a été désignée parmi les quinze candidates des quinze districts du Canada pour le titre de "Restaurateur de l'année". Le choix final sera fait lors du prochain congrès de l'Association canadienne des restaurateurs, qui se tiendra à Toronto les 23-24-25 du courant.

Née à Québec, Mlle Richard fut diététicienne à l'hôpital des anciens combattants. Elle fut aussi pendant cinq ans à l'emploi de la Cie Paquet, avant de donner des conférences sur la nutrition. Elle est maintenant attachée à l'école de diététique de l'université Laval, à titre de professeur agrégé.

Certification syndicale à la St. Ann Paper

La Fraternité Unie des Charpentiers-Menuisiers d'Amérique vient d'obtenir de la Commission des Relations Ouvrières de Québec une reconnaissance syndicale en faveur des 1,500 bûcherons employés à St. Ann Paper, à Beaupré. La nouvelle en a été communiquée hier soir, au cours d'une réunion du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis, par l'entremise du représentant général de la Fraternité, M. Edouard Larose, et du représentant régional, M. Richard Garneau.

La Fraternité groupe un effectif de près d'un million de membres aux Etats-Unis et au Canada. Elle représente les 30,000 bûcherons des seize compagnies forestières de l'Ontario.

Le Canada donne une "bombe" au cobalt à la Grande-Bretagne

Ottawa, 11 (PC) Une des merveilles du monde médical, la "bombe" au cobalt du Canada pour le traitement du cancer, sera expédiée en Grande-Bretagne à titre de cadeau, annonce le directeur de l'Energie atomique du Canada. Le Dr C. J. Mackenzie, président de l'Atomic Energy of Canada Ltd., dit que cette unité thérapeutique de $70,000 qui renferme une puissance tirée du radium d'une valeur de plusieurs millions de dollars, sera expédiée au cours de l'été.

BRASSO POUR LAITON - CUIVRE - CHROME



DONNE UN POLI QUI DURE 29¢



ÉPARGNEZ AVEC LE SODA

Une brochure GRATUITE de 18 pages expose plusieurs usages du soda à pâte Cow Brand. Ils sont une source de commodité et d'économie dans la cuisine, la salle de bain, la pouponnière et toute la maison. Church & Dwight Limited, Edifice Sun Life, Montréal.



SODA À PÂTE COW BRAND

ESPOIR POUR les VICTIMES de leur estomac.

Essayez un traitement échantillon avec les Tablettes stomacales VON GRATUITEMENT



Pourquoi continuer à souffrir du terrible brûlement et du malaise tenaillant causés par l'acidité d'estomac, quand vous pouvez obtenir un soulagement rapide et sûr avec les TABLETTES CANADIENNES VON — le traitement fameux depuis 20 ans. Le traitement stomacal Von a accompli de merveilleux résultats dans des centaines de cas réellement graves et existant depuis très longtemps.

Tiraillements d'estomac ! Essayez VON

Les TABLETTES CANADIENNES VON combattent l'excès d'acidité, soulagent de la sensation de gonflement gazeux et calme l'irritation de l'acide, sans l'ennuyeuse diète liquide. Si vous souffrez de ces malaises d'estomac essayez VON GRATUITEMENT. Vous trouverez ces tablettes aux pharmacies Brunet, Livernois, Jolicoeur et Soucy. Demandez un échantillon gratuit ou écrivez à : CANADIAN VON COMPANY, Dept. 546, Windsor, Ont.

Mort de monsieur Bernard Bédard

M. Bernard Bédard, époux de feu dame Eugénie Demers, est décédé lundi à l'âge de 87 ans et 11 mois. Il laisse ses fils, MM. François et Albert Bédard, entrepreneurs généraux, Henri Bédard, entrepreneur plâtrier, Evariste et Antoine Bédard; ses filles, Mlles Elodie, Hedwidge, Jeanne et Rose Bédard; ses brus, Mmes François Bédard (Blanche McClish), Evariste Bédard (Marthe Bourgault), Albert Bédard (Fay Hélène Plante), Henri Bédard (Reina Francoeur) et Antoine Bédard (Pauline Gagnon); ses petits-enfants, MM. Marius, Jean-Paul, Marie-Joseph, Gérard, Pierre-Gilles, Camille, Michel, Gilles et René Bédard; Mmes Jacques Cayer (Pauline), du Cap de la Madeleine, Jean-Paul Gagnon (Thérèse), de Beauport, Mlles Andrée, Iris, Aline, Micheline, Hélène et Ginette Bédard; son frère, M. Victor Bédard, de Bromptonville; sa soeur, Mme Pierre Verpaelat (Alphonsine Bédard), de Sherbrooke; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Georges Roy, de Shawinigan, Paul Demers, de St-Martin de Beauce, Louis Roy, de St-Vallier; M. Adélard Demers, de Sherbrooke; Mme Francis Demers, de St-Honoré de Beauce; une arrière-petite - fille, Mlle Paule Cayer. La dépouille mortelle de M. Bédard est exposée à sa résidence, 45 rue St-Gabriel.

Les Citadelles . . .

(Suite de la page 12)

amateurs ne sont pas habitués de voir Thibault dans le rôle de pacificateur... Rien n'empêche que Thibault joue de l'excellent hockey depuis le début de la série...Après la rencontre, les dirigeants des Reds et le maire J. A. Mongrain de Trois-Rivières furent reçus par Frank Byrne dans les bureaux du Colisée.

TROIS-RIPIERES — Buts : Roy; Défenses : Soucl et Bédard; Avants : Leclerc, St-Cyr et Dubuc; Substituts : Lahaie, Bergeron, Houle, Michelin, Lalonde, Lambert, Gamache, Cossette et Gendron.

QUEBEC — Buts : Paillé; Défenses : Houle et Collins; Avants Henry, Thibault et Kukulowicz; Substituts : Amadio, Alain, Lepage, Gignac, Pichette, Chevalier, Laperrière, Pelletier, Cyr, Leclerc et Labadie.

Arbitre : Roberts; Juges des lignes : Dodds et Roy.

Première équipe

1—Trois-Rivières : Leclerc 0:29
2—Québec : Pichette (Henry, Labadie) 4:58
3—Québec : Henry (Leclerc, Labadie) 7:55
4—Québec : Lepage (Alain, Gignac) 12:16

Punitions : Henry 1:57 et 17:48; Pichette 2:20; Lahaie 6:05; Collins 7:08; Gignac 12:20; St-Cyr 17:48.

Deuxième période

5—Québec : Leclerc (Labadie) 5:40
6—Québec : Kukulowicz (Henry, Houle) 6:48
7—Québec : Cyr (Labadie, Collins) 7:39

Punitions : J. Leclerc 7:00; Gignac (punition de match de mauvaise conduite) Chevalier et Michelin (mineures et majeures) 10:30; Leclerc 11:49; Houle 12:27; Pelletier (majeure) 13:37; Roy (remplacé par Houle) 13:37.

Troisième période

8—Trois-Rivières : Michelin (Lalonde, Houle) 19:59

Punitions : R. Leclerc 0:14; J. Leclerc 6:24; Alain 11:18, Chevalier 12:00; Dubuc 14:40; Henry et Michelin 16:18; Labadie et Gendron 17:02; Collins, Chevalier et Gamache 19:45.

Q. A. H. A. . . .

(Suite de la page 12)

quitter la Q.A.H.A. pour rencontrer les champions juniors des Maritimes dans les éliminatoires de la coupe Memorial. Campbell ajouta qu'il avait appris la nouvelle de Dudley, mais refusa de dévoiler le nom de l'équipe.

La C.A.H.A. espérait-elle obtenir l'appui des Citadelles dans sa lutte contre la Q.A.H.A.? Quelle sera la répercussion de la décision prise hier soir par Frank Byrne? Aura-t-elle pour effet de conduire les deux organisations rivales sur un terrain d'entente d'ici quelques jours? C'est à souhaiter.

Raquetteurs Frontenac

Ce soir, à 8 h. 30, dernière parade officielle de l'Union locale des raquetteurs à Québec. Rassemblement pour tous les membres costumés à l'Union St-Laurent pour 8 heures et réception au chalet du nouveau club Normandie, rue St-Hélène.

Aussi, ce soir à 9 heures, au chalet du club Frontenac au parc Victoria, soirée familiale hebdomadaire avec orchestre. Et demain soir, soirée spéciale à l'occasion de la mi-carême, les habitués sont invités.

Max Bentley est de retour à Toronto

Toronto, 11 (P.A.) Max Bentley, qui quitta soudainement les Leafs de Toronto le mois dernier, est retourné hier au club de la ligue Nationale de hockey après un séjour chez-lui à Delisle, Saskatchewan.

Après avoir conféré avec Conny Smythe, directeur-gérant des Leafs, Bentley a pratiqué avec le club.

IN MEMORIAM

BEDARD — A Québec, le 9 mars 1953, à l'âge de 87 ans 11 mois, est décédé M. Bernard Bédard, époux de feu dame Eugénie Demers.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15.

Départ de la maison mortuaire, No 45 rue St-Gabriel, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste, et l'inhumation au cimetière Belmont.

11 mars 3 fs —726272—E

BELANGER — A Québec, le 10 mars 1953, à l'âge de 68 ans, est décédé Monsieur Onésiphore Bélanger, époux de dame Evangéline Moreau, demeurant à 114 ave Holland.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 261 avenue Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église du Très St-Sacrement, et de là au cimetière Belmont.

11 mars 3 fs —726280—E

DROLET — A Québec, le 8 mars 1953, à l'âge de 75 ans 8 mois, est décédé M. Pierre-Omer Drolet maître-boucher, époux de feu dame Corinne Robitaille, demeurant au 592 Ste-Thérèse.

Les funérailles auront lieu mercredi à 8 heures 30.

Départ des salons mortuaires J. Wilfrid Dubois Inc No 2 rue Durocher à 8 heures 15 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

9 mars 3 fs —726079—E

FOURNIER — A Québec, le 8 mars 1953, à l'âge de 73 ans 6 mois, est décédé M. Joseph Fournier, maître-boucher, époux de dame Hermine Sylvain, demeurant 286 rue de la Reine.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, No 297 rue St-Joseph, à 8 h. 45 pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.

10 mars 2 fs —726086—E

GUAY — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 8 mars 1953, à l'âge de 52 ans et 2 mois, est décédé M. Joseph-Adélard Guay, demeurant No 10 rue St-Thomas.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, le 11 mars, à 9 heures.

Départ des salons funéraires de la maison Maurice Gilbert, 38 Côte du Passage, à Lévis, à 8 heures 40, pour l'église Notre-Dame de Lévis, et de là au cimetière Mont-Marie.

10 mars 2 fs —726283—E

LESAGE — A Québec, le 9 mars 1953, à l'âge de 82 ans, est décédé Monsieur Jules-S. Lesage, fils de feu Siméon Lesage (avocat) et de feu dame Adine Temberton.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Adélard & Gustave Lépine Inc., No 42 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 55, pour l'église Notre-Dame du Chemin, et de là au cimetière Belmont.

11 mars 2 fs —726270—E

MORIN — A Montmagny, le 9 mars 1953 à l'âge de 65 ans est décédé M. Narcisse Morin, industriel, époux de dame Anna Talbot.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire 24 de la Fabrique à 9 heures 50 pour l'église St-Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial.

10 mars 3 fs —726256—E

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Des lettres . . .

(Suite de la 1ère page)

délégué officiel à l'avenir lorsqu'il y aura d'autres réunions sur ce projet. Ce confrère très intéressé à l'étude de ce problème serait heureux de vous offrir ses humbles services pour le bien de cette cause si jugée à propos par les promoteurs de ce mouvement. Je suis aussi d'avis que plusieurs autres de nos membres vous accorderont volontiers leur coopération étant eux-mêmes affectés par la crise du logement qui sévit à Québec depuis nombre d'années déjà".

"Sincèrement vôtre,
R. Dallaire,
Secrétaire-correspondant.

Au conseil . . .

(Suite de la 1ère page)

de scieries, local 2817. Cette Union groupe un nombre considérable de membres dans la Gaspésie. Avec sa demande d'affiliation, l'Union adressait sa cotisation per capita au Conseil Fédéré.

Dix nouveaux membres furent accueillis par l'assemblée hier soir. Il s'agit de MM. L.-P. Larose, J.-A. Boucher et E. Tremblay, du local 250, employés de l'Anglo Pulp; M. Paul-Aimé Fillion, du local 261 (Imperial Tobacco); MM. Raphael Deschênes, Raymond Paquet, Aimé Mercier, Henri Gagnon et Pierre Fournier, du local 313, (Good Year).

Le Conseil Fédéré prépare avec entrain la célébration de son cinquantenaire le 18 avril prochain. Le comité d'organisation est sous la présidence de M. François Gauvin. A l'occasion du jubilé, un mouvement est lancé pour la construction d'un magnifique "temple du travail" où s'installera le Conseil. Un grand nombre d'unions affiliés ont déjà souscrit des parts pour la concrétisation du projet de construction. Un comité de construction a été formé sous la présidence de M. Jules Larocque.

Les fêtes du cinquantenaire revêtiront un grand éclat. L'un des événements principaux sera le banquet qui groupera plus de trois cents convives. On prépare actuellement l'impression d'un programme-souvenir des fêtes.

L'assemblée a appris avec plaisir hier soir, que le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis a reçu l'invitation d'aller réciter le chapelet à l'archevêché lundi soir prochain, avec S. Exc. Mgr Maurice Roy. L'assistance sera nombreuse. La prochaine séance du conseil a été fixée au 24 mars.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — **Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens (pour des quantités de 100 lbs, F.O.B. Montréal.**

Lots formant une tonne. — Etain $124.50; zinc prime western, $12.50; zinc de haute qualité, $13.85; zinc de qualité spéciale, $14.00; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent, $26.50; antimoine standard, 99 pour cent $22.50; plomb, $14.75.

Lots en charges de wagons: — Zinc prime western, $11.00; zinc de haute qualité, $12.35; zinc de qualité spéciale, $12.50 cuivre, $23.00, plomb, $12.25.

Lots formant cinq tonnes : — Etain, $123.00; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent, $25.50; antimoine standard, 99 pour cent $24.50.

Abondance de blé dans le monde

Dans les quatre principaux pays exportateurs, les stocks de blé à l'exportation et au report, à la fin de leur campagne agricole, vers le 1er février de cette année, s'établissent à 1,480,100,000 boisseaux, augmentation de 54 pour cent sur les 959,400,000 boisseaux disponibles il y a un an.

seule l'Aero Willys vous donne ce rare ensemble de QUALITÉ et d'ÉCONOMIE!

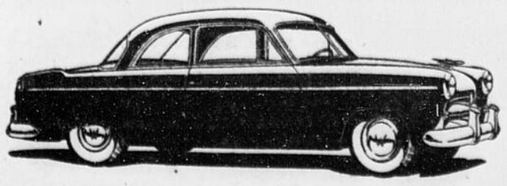


L'Aero-Lark—Performance, sûreté et confort remarquables en dépit de son bas prix. L'Aero-Lark est vraiment remarquable.

Si vous voulez la qualité, vous pouvez l'obtenir dans beau coup de voitures bien connues! Si vous voulez l'économie, vous la trouverez dans un autre groupe d'automobiles. Mais si vous voulez *l'une et l'autre*, il vous faut voir l'Aero Willys—l'auto qui l'emporte de beaucoup par son dessin, son roulement plané, sa sûreté et ses caractéristiques mécaniques! C'est parce que l'Aero Willys est l'heureuse union des techniques les plus avancées de l'aviation et de l'automobile! Et c'est ainsi que vous pouvez maintenant avoir une voiture dont vous serez fier en tout lieu; dont la performance se compare aux meilleures, mais dont les frais d'usage sont les plus bas. Rendez-vous-en compte! Arrangez-vous avec votre marchand Willys pour faire l'essai d'une Aero Willys sur votre propre piste d'essai.

L'Aero-Wing—Extrême économie, roulement plané, agilité dans la circulation, voilà qui contribue à la conduite de tout repos.





L'Aero-Ace—Style sur commande, élégance, nombreuses caractéristiques propres aux voitures plus coûteuses.

Willys-Overland of Canada, Limited

Remise généreuse pour votre présente auto reprise en compte et des facilités de paiement pour mettre l'Aero Willys bien à votre portée.

AUTO MODERNE LTÉE
25 RUE DE LA COURONNE — QUÉBEC

Le Provincial dépensera $6,000,000 pour réparer les routes brisées par l'hiver

Le ministère de la Voirie va consacrer une somme de $6,000,000 à la réparation des routes brisées par l'hiver. On se prépare activement, dans les diverses sections de la province, à ce travail nécessaire et qui doit être entrepris dès que le dégel sera fini.

Déjà des trous apparaissent un peu partout dans les pavages qui ont passé l'hiver découverts par suite de l'entretien des chemins pour l'usage des automobiles des camions et des autobus. Ici et là, surtout près des ponceaux, le sol est soulevé et les cantonniers ont placé de petits drapeaux rouges pour indiquer le danger aux conducteurs qui font de la vitesse.

On note que les frais de réparation de nos routes le printemps augmentent dans la proportion de l'allongement du réseau routier d'hiver. En 1928-29 le déneigement ne fut fait que sur une distance de 85 milles. En 1935-36, le déneigement se faisait sur 943 milles, sur 2397 milles en 1940-41, sur 3788 milles en 1944-45, sur 7100 milles en 1949-50. Il y eut une augmentation considérable en 1950-51 quand le ministère de la voirie a entretenu 17,998 et en 1951-52 quand la politique des chemins d'hiver a été étendue à 22,784 milles.

La Défense a dépensé $400,000,000 pour la construction depuis 1950

Ottawa, 11 (PC). — Le comité parlementaire de la défense a appris hier que le programme de construction qui devait durer 10 ans, a été réduit au tiers ou à la moitié de ce temps à cause des besoins de la Corée et du pacte de l'Atlantique.

Alors que les membres du comité venaient de terminer l'étude difficile du rapport Currie pour étudier la construction pour la défense, ils ont appris qu'un grand programme de construction qui a débuté en 1950 a coûté environ $400,000,000 jusqu'à présent et en est à peu près à moitié chemin.

Le témoignage fourni par M. H.-A. Davis, surintendant des travaux du génie au ministère de la Défense, montre que la construction reliée aux obligations canadiennes envers la Corée et le pacte de l'Atlantique-nord n'est que temporaire, contrairement aux travaux permanents qu'on accomplit pour le nombre croissant des militaires stationnés au pays.

M. Davis a déclaré qu'il y a eu des retards dans l'accomplissement du programme, à cause du manque d'ouvriers, de personnel spécialisé et de matériaux et à cause du changement des besoins. Mais il a ajouté que cela n'avait pas nui aux engagements à l'étranger ni au recrutement ou à l'entrainement.

Le domaine de la construction militaire comprend des casernes, des demeures, des mess, des écoles, des hôpitaux, des garages, des magasins d'explosifs, des ateliers, des quartiers généraux, des installations pour la défense des ports, des hangars, des manèges et des centres de signaux et de radar.

Le programme devait d'abord durer 10 ans et répondre aux besoins nés du nombre accru de militaires, qui n'étaient que 8,000 avant la guerre, de la "détérioration rapide" des immeubles construits durant la guerre, des nouveaux besoins en armes et en entrainement et de la nécessité d'entrepôts d'urgence plus nombreux.

M. Davis a donné comme exemple des constructions temporaires érigées pour la contribution canadienne à l'Otan, les installations qu'on établit actuellement à Gros-Tenquin, France, pour trois escadrilles d'aviateurs. Ces quartiers pourront plus tard être transformés pour loger les familles des militaires mariés.

M. Davis a précisé que 19,630 quartiers pour militaires mariés existent ou sont actuellement construits.

162 porteurs et 18 sherpas escaladeront l'Everest avec l'expédition britannique

Katmandou, Népal, 11. (Reuters) — Neuf des 13 membres de l'expédition britannqiue au mont Everest ont quitté Katmandou, hier, pour parcourir les 170 milles qui séparent la ville du premier camp du groupe, à Namche Bazar.

Avec eux sont partis 162 porteurs et 18 sherpas—les indigenes aux pieds solides qui servent de guides et d'aides aux expéditions de l'Everest. Ils comprennent Tensing, un guide qui a pris part à sept expéditions précédentes.

Le reste du groupe, dont le chefs de l'expédition, le colonel John Hunt, partira aujourd'hui.

Au village de Namche Bazar, situé à une hauteur de 13,000 pieds, les alpinistes prépareront leur attaque contre la plus haute montagne du monde—plus de 29,000 pieds — que personne n'a encore réussi à conquérir.

Le clergé américain soumis aux enquêtes du gouvernement

Washington, 11 (PA) — Le président du comité d'enquête de la Chambre des représentants sur les activités anti-américaines, Harold Velde, républicain de l'Illinois, a déclaré que certains membres du clergé américain pourront être soumis à une enquête de son comité.

Interviewé à la radio, Velde a dit lundi soir, qu'il est "tout à fait possible" que le comité pénètre "dans le champs ecclésiastique, mais probablement pas cette année, à cause des affaires commencées".

Il n'a pas indiqué quelle tournure prendrait une telle enquête, à savoir si "les organismes rattachés à différentes confessions religieuses ou si les individus" seraient les objets de l'enquête.

"Je présume que ce seront surtout les individus", a dit Velde.

Dans une déclaration qui a suivi l'émission, le réseau Mutual Broadcasting mande que Velde, en poursuivant la discussion avec les animateurs du forum après l'émission, a souligné que toute enquête du comité "s'étendrait aux gens de robe, dont quelques-uns semblent consacrer plus de temps à la politique qu'à leur ministère".

Soldat nazi acquitté de l'accusation d'avoir tué un aviateur canadien en 1945

Hanau, Allemagne, 11. (PC) — Walter Schnautz, 35 ans, un lieutenant de la wehrmacht au cours de la guerre, a été acquitté hier de l'accusation d'avoir tué un pilote canadien de bombardier en janvier 1945.

Schnautz avait affirmé que l'officier canadien avait été tué par un coup de feu qu'avait tiré un autre Allemand non identifié après que Schnautz avait dit au Canadien de fuir.

L'aviateur canadien, dont le nom n'a pas été mentionné au procès, avait sauté d'un avion endommagé au cours d'une attaque contre la ville industrielle de Hanau.

Des témoins ont affirmé qu'avant la fin de la guerre, Schnautz s'était vanté d'avoir tué un Canadien pour venger la mort d'une amie tuée au cours d'un raid allié antérieur.

La poursuite demandait une peine de 27 mois d'emprisonnement pour Schnautz, mais le tribunal l'a libéré en alléguant un manque de preuve convaincantes.

Visa américain refusé à un député travailliste anglais

Londres, 11 (PA). — M. Sydney Silverman, député travailliste de la gauche au parlement de Grande-Bretagne, a dit aux journalistes hier soir qu'il s'est vu refuser un visa américain en vertu de la loi d'Immigration américaine McCarren.

M. Silverman a dit qu'il a été invité en qualité de conférencier d'honneur à un dîner donné à New-York, relativement à la campagne en cours pour obtenir la clémence à l'endroit des espions atomiques Ethel et Julius Rosenberg.

AVOCAT
EDOUARD GAGNON
70 Ave Cartier
Tél.: 4-8270, rés.: 2-5527

MAISON DE TOURISTES
à vendre en pleine opération. S'adresser :
Téléphone: 7-1732 ..

HOMME SERIEUX DEMANDE
Pour nous représenter dans la ville de Québec, nous avons besoin d'un homme actif, ayant une grande expérience dans la vente de débentures ou plans d'économie, devra fournir bond et références. Toute correspondance confidentielle.
Ecrire à Case 7541 Le Soleil

REPRÉSENTANT DEMANDÉ
Homme ambitieux désirant se créer une situation permanente, $125 par semaine, références exigées sur activités passées. Sinon entrainement lui sera fourni.
Ecrire à Case 7542 Le Soleil

PRÊTS
SUR 2ème HYPOTHEQUE
SERVICE FINANCE Co
EDIFICE GUILLEMETTE CHAMBRE 214
37 DE LA COURONNE
TEL.: 3-8109

A LOUER
Appts Battlefield
Chemin St-Louis
Appartements de huit pièces plus deux chambres de bain — chauffé, eau chaude, service concierge avec espace de garage si désiré. S'adresser au Trust Général du Canada, 71 rue St-Pierre, tél.: 2-6481.

GILLES AUDET
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
88 TURNBULL — TEL. 3-2431

LAURENT DUVAL, Pod.G.
Podiatre
Maladies du pied
124½ rue ST-JOSEPH
Tél.: 5-5717

À VENDRE
Croûtes sèches de merisier, 4 pieds de longueur.
WELCH LUMBER
Tél.: MA-3-2503

LE BOUDIN BLANC
Page-O
ÇA C'EST DU BON BOUDIN
Téléphone : 3-4204

VOTRE SANTÉ L'EXIGE
Malgré des affaires pressantes prenez un bon repas à
HOTEL ST-ROCH
(strictement à l'épreuve du feu.)
CUISINE CANADIENNE
Au centre de la ville et du commerce.
230, rue St-Joseph, Québec.
Spécialités : déjeuners de noces à prix modiques.

VENDEURS DEMANDÉS
Magasin d'appareils électriques avec succursales dans les principales villes demande quelques vendeurs, bilingues si possible, possédant automobile de récent modèle. Nos vendeurs actuels ont un revenu annuel de $7,000 et plus par année.
SE PRESENTER ENTRE 3 ET 6 HEURES, A 1138, 3ème AVENUE

PROPANE
PLUS ÉCONOMIQUE
POUR
communautés religieuses, institutions hôtels, restaurants, industries, commerces, etc ...
CUISSON — EAU CHAUDE
APPELEZ : 7-9586
Y. BOUCHARD, GERANT DE DISTRICT
CITY GAS & E.C. 1120 ST-VALLIER
QUEBEC

Sans compter les maladies mentales !

Il y a trop de vieillards dans la civilisation occidentale...

Toronto, 11. (PC) — Le monde occidental doit trouver des moyens d'utiliser ses vieillards—sinon il affrontera des difficultés. C'est ce qu'a déclaré hier le Dr Ian Macdonald, médecin en chef de l'hôpital Sunnybrook de Toronto.

"Il nous faut utiliser notre capital humain, sinon nous aurons des difficultés dans 25 à 30 ans", a-t-il déclaré à la réunion annuelle de la Ligue de Santé du Canada.

Il a donné l'avertissement que le nombre des vieillards s'accroit rapidement dans l'Ouest, tandis que la population jeune de l'Orient surpeuple se multiplie.

Il a critiqué l'âge officiel de la retraite obligatoire.

"Bien des gens sont en réalité plus vieux à 50 ans que d'autres à 65", a-t-il affirmé. "La mortalité est très élevée dans les trois premières années de la retraite, en partie à cause d'une inaction qui n'est pas naturelle".

"Les vieillards d'aujourd'hui sont forcés de mener une vie de moins en moins normale, parce que le secours qu'on leur donne les dispense de contribuer à leur propre soutien".

M. David Archibald, directeur de la Fondation des recherches sur l'alcoolisme, a déclaré, à la réunion, qu'il n'existe pas de cure pour les alcooliques. La seule possibilité après le traitement est "l'abstinence totale jusqu'à la mort".

Le Dr J.-D. Griffin, directeur général de l'Association canadienne de la Santé mentale, a déclaré:

"La maladie mentale demeure notre problème le plus grand et le plus difficile, au Canada. On evalue à 50 pour cent la proportion des patients ordinaires qui souffrent de quelque sorte de désordre mental".

Le cinquième congrès international sur la santé mentale doit se tenir à Toronto en août 1954, a-t-il révélé.

"Deux ou trois mille psychiâtres, spécialistes en science sociale et laics intéressés à la santé mentale viendront au pays. Cela montre le rôle important du Canada dans ce domaine".

$150 d'amende pour avoir essayé d'acheter un bébé à sa femme

Toronto, 11 (PC). — Jack Shinder, de Brooklyn, N.-Y., qui a essayé d'acheter un bébé à sa femme à Toronto, a été condamné hier à une amende de $150., sous l'accusation d'avoir fait de fausses déclarations en marge d'un certificat de naissance. Une accusation semblable portée contre sa femme Edith a été rejetée.

Immédiatement après avoir pris des mesures pour payer l'amende, Shinder s'est rendu à une autre salle d'audience où il s'est présenté comme témoin de la Couronne contre le Dr Joseph-S. Chaikoff, de Toronto, aussi accusé de fausses déclarations.

Les Shinder ont été arrêtés le mois dernier à l'aéroport de Malton, alors qu'ils se dirigeaient vers New-York avec l'enfant. Un membre du personnel de l'Immigration américaine a éprouvé des soupçons à l'égard de Mme Shinder en apprenant qu'elle voyageait avec un bébé seulement cinq jours après la naissance de celui-ci.

Des rumeurs ont alors voulu qu'une organisation internationale de contrebande des bébés soit à l'oeuvre pour vendre des bébés de Toronto aux Etats-Unis. La police de Toronto a démenti ces rumeurs.

Le magistrat F.-C. Gullen a déclaré hier que Shinder était "plus ou moins victime des circonstances". Il a affirmé que Shinder n'avait pas joué un rôle actif dans la transaction, mais y avait seulement consenti. "Ce n'est pas un cas d'emprisonnement", a-t-il ajouté. La peine maximum dans ce cas est une amende de $500 ou six mois de prison.

Shinder a déclaré que le Dr Chaikoff l'avait présenté à la mère du bébé "X", dans un hôpital de Toronto. Il avait rencontré le médecin à New-York et lui avait manifesté son désir d'obtenir un bébé.

Le détective Bernard Simonds a déclaré que les Shinder n'avaient pas réussi à adopter un bébé à New-York. Il a ajouté que Shinder avait payé les dépenses d'hôpital de la fille-mère de 16 ans.

Le détective a affirmé qu'à la demande de Shinder, le Dr Chaikoff avait remis à Shinder la lettre suivante: "Je certifie que le 20 février, j'ai procédé à l'accouchement d'un garçon né à M. et Mme Jack Shinder. Le bébé est né à l'hôpital St. Mary".

Il ne semble pas que les Shinder obtiendront la garde de l'enfant.

Un accident qui vaut $31,200 au quatuor Loewenguth

Rochester, N.-Y., 11. (PA) — Des poursuites intentées à la suite d'un accident de la route, au cours duquel les membres du quatuor à corde parisien Loewenguth et une pianiste argentine ont été blessés, ont été réglées hors de cour, hier, pour la somme de $31,200.

Le procès s'était ouvert avant-hier en Cour Suprême de New-York.

Les musiciens ont été blessés le 15 janvier 1951, quand leur voiture est entrée en collision avec un camion de la compagnie Buglio Trucking, de Vineland, N.-J., à Bloomfield-ouest, N.-Y.

Mlle Marisa Regules, de Buenos-Aires, la pianiste, a accepté une somme de $12,500. M. Alfred Loewenguth, M. Pierre Basseux et M. Maurice Fueri, tous membres du quatuor, et la femme de M. Fueri ont accepté une somme de $17,000.

Les défendeurs étaient: M. Roger Rochs, qui faisait partie du quatuor et qui conduisait la voiture; Mme Lucie Leblanc, de Montréal, propriétaire de la voiture; M. Joseph Buglio, propriétaire du camion, et M. Joseph-F. Mosseder, de Vineland, conducteur du camion.

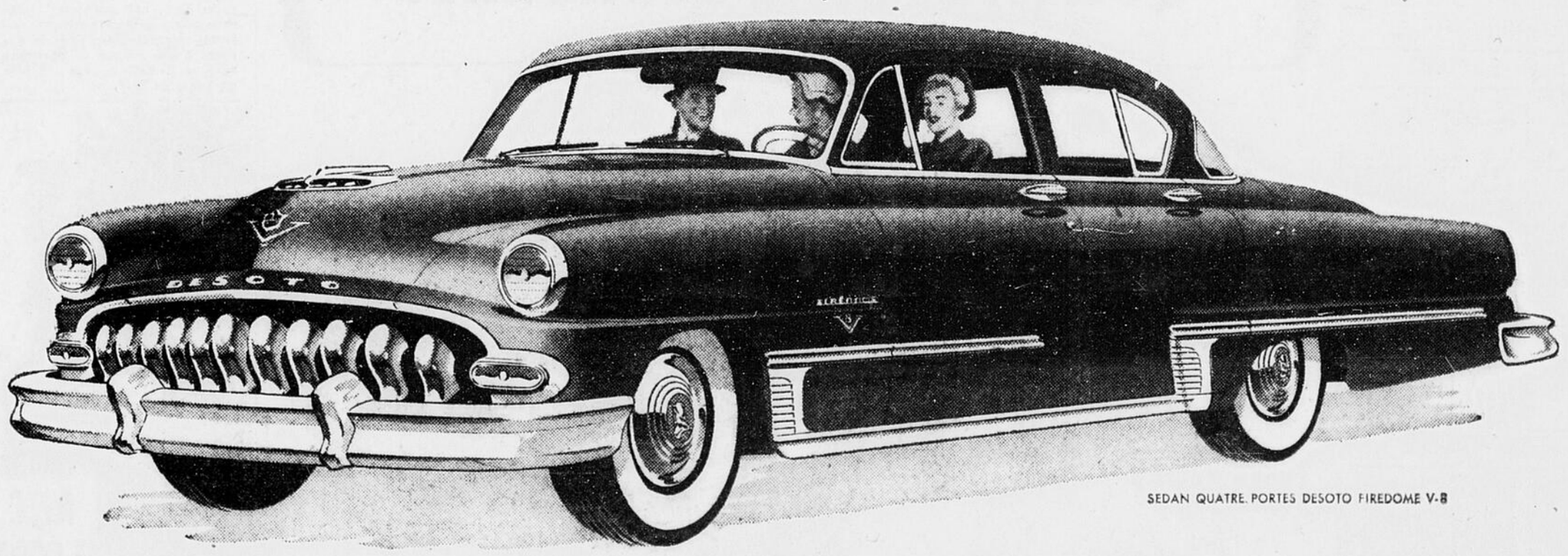
M. Buglio, qui avait intenté une contre-poursuite, a réglé pour la somme de $1,700.

Le quatuor se dirigeait vers Buffalo, N.-Y., pour y donner un concert.

L'écrivain catholique François de la Noë à l'Institut

Les habitués de l'Institut Canadien auront l'avantage d'entendre, le 24 mars courant, un écrivain catholique français qui se classe parmi les plus éminents philosophes contemporains. Né en 1895, de père normand et de mère bretonne, le comte François Aubry de la Noë a fait ses études au lycée Janson, de Paris; il a participé à la guerre de 1914-18 dans l'aviation. Depuis, il a publié huit ouvrages, dont un roman de moeurs politiques, "Célestin Courtebise", "Revoir la France", "Signes du destin", "Christianisme et politique, "Le christianisme peut-il nous sauver?" et "Le Monde en création". Daniel-Rops écrit de ce dernier ouvrage que c'est "une réponse à l'angoisse d'un monde en quête de son âme". Le comte de Noë est un descendant direct de Michel de la Noë qui fut, sous Louis XVI chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, brigadier des armées du Roi, et devint à la Restauration gouverneur de Rambouillet. Un des frères du comte était vice-amiral et mourut à Cherbourg en 1923; il était président des conférences St-Vincent de Paul auxquelles il se dévoua avec son ami Ernest Psichari.

Remarquable en tous points :



SEDAN QUATRE PORTES DESOTO FIREDOME V-8

puissance, élégance, performance

Vous serez remarqué dans tous les milieux avec une nouvelle DeSoto 1953, qu'il s'agisse de la luxueuse DeSoto FireDome V-8 ou de la Powermaster Six, puissante et douce.

Les deux voitures sont caractérisées par ce qu'il y a de plus récent et de plus soigné en fait d'élégance automobile; elles sont très différentes, comme vous pouvez le voir bien vite. Pour faire la preuve de leur remarquable performance, conduisez ces DeSoto automatiques dès que vous en aurez l'occasion. Vous serez surpris et ravi.

Deux moteurs puissants et doux
Le moteur FireDome V-8 ultra-moderne vous permet de rouler en toute sécurité avec beaucoup de douceur aux vitesses de la route, avec toujours une réserve de puissance en cas de danger. Le Powermaster 6 répond économiquement et aisément à tous les besoins de l'automobilisme moderne et, combiné à la transmission par couple hydraulique, il fournit une performance inégalée dans sa catégorie.*

Direction hydraulique à effet constant, simple et sûre
La direction hydraulique à effet constant de la DeSoto assume les 4/5 du travail qui fait tourner le volant, pourvu que le moteur tourne, en marche ou sur place. C'est un jeu d'enfant de parquer, même dans les espaces étroits.*

Arrêts sûrs et faciles
Une légère pression sur la pédale de freinage suffit à arrêter sans danger en toutes circonstances la DeSoto équipée de freins à servo-moteur.*

*Le changement de vitesse du bout du pied DeSoto, la meilleure de toutes les transmissions automatiques, fait partie de l'équipement standard de tous les modèles. La transmission par couple hydraulique, permettant les reprises vertigineuses, et la direction hydraulique à effet constant DeSoto, sont installées sur tous les modèles moyennant supplément. Les freins à servo-moteur sont installés sur les modèles FireDome moyennant supplément.

la remarquable DeSoto

ALLEZ LES VOIR CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE DODGE DESOTO AUJOURD'HUI ... UNE DÉMONSTRATION VOUS CONVAINCRA